

# BIBLIOTHÈQUE

DU

## MAGNÉTISME ANIMAL.

BIBLIOTHÈQUE  
DU  
MAGNÉTISME ANIMAL,

*Par MM. les Membres de la  
Société du Magnétisme.*

---

*Spes boni.*

TOME QUATRIÈME.

*Mémoires de la Société des amis de l'homme et de l'animal*  
1818

\*\*\*\*\*

PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,  
rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan).

1818.

---

# BIBLIOTHÈQUE

DU

## MAGNÉTISME ANIMAL.

---

TRAITEMENS MAGNÉTIQUES

*Par M. Tanton, officier de la gendarmerie royale, présentement en résidence à Béziers, département de l'Hérault, et membre correspondant de la Société du Magnétisme animal, séante à Paris.*

---

ETANT en garnison à Versailles, en 1815 et 1816, j'eus souvent l'occasion de me trouver avec quelques personnes qui mettaient en pratique, avec succès, les procédés du magnétisme animal. Ces merveilles exaltèrent mon imagination. Je cherchai dès lors à augmenter les connaissances que j'avais acquises sur cette

IV. n° x. Avril 1818.

i

science si intéressante. Je me mis à lire et à méditer ce qui a été imprimé sur le magnétisme, et entr'autres, les excellens ouvrages de MM. le marquis de Puységur et Deleuze. Cette lecture, à la fois attachante et persuasive, m'inspira le désir de mettre en pratique les leçons de ces grands maîtres. J'essayai, et je réussis. Encouragé par mes premiers succès, je n'hésitai plus à me livrer entièrement à l'étude de cette précieuse et utile découverte. J'éprouvai qu'elle produisait au fond du cœur des jouissances bien pures, et d'agréables souvenirs. Je fis la recherche de quelques malades. Je ne manquai pas d'en rencontrer. J'en guéris le plus grand nombre, et je soulageai les autres. Je ne saurais rapporter tous les heureux effets que j'ai obtenus. Je me bornerai donc à raconter d'une manière succincte ceux qui m'ont paru présenter le plus d'intérêt.

1° Un de mes amis s'était depuis quinze jours, foulé le poignet gauche, et ne cessait d'éprouver dans cette partie, de très-vives douleurs. Il en était d'autant plus incommodé, qu'il est gaucher. Je lui proposai de le magnétiser, sans craindre les mauvaises plaisanteries de plusieurs officiers de différens corps, de Chevau-légers et de Gendarmes de la maison du Roi, qui se trouvaient présens. Ils faisaient beaucoup de bruit, et me

causaient des distractions. Je redoublai d'attention et de volonté, et le malade fut soulagé. Craignant cependant de n'avoir pas entièrement réussi dans cette première séance, j'ajournai au lendemain la continuation de ce traitement; mais quelle fut ma surprise, lorsque mon ami me dit avec étonnement qu'il ne ressentait plus de douleur à son poignet, et que les mouvements en étaient parfaitement libres. En effet, son incommodité disparut entièrement et sans retour. Parmi les témoins de cette cure remarquable, il s'en trouva un qui, malgré l'évidence des faits que je viens de rapporter, prétendit que mon ami n'avait pas mal au poignet, et qu'il s'en était entendu avec moi. Faut-il maintenant s'étonner si on rencontre des personnes qui refusent leur croyance aux faits les mieux constatés?

2° Une demoiselle avait de fréquens maux de tête; je les lui enlevai en cinq ou six minutes; mais son mal de tête revenait quelquefois. Je la magnétisai de nouveau; et au bout de trois séances, d'une demi-heure chacune, cette personne eut un écoulement de matières presque purulentes par les narines; provenant d'un dépôt, et fut guérie. La même demoiselle ayant une foulure à la main, dont elle souffrait beaucoup, je fis cesser ses dou-

leurs en huit minutes de magnétisme, et elle ne s'en est plus ressentie depuis.

3° Une autre demoiselle était également atteinte de fréquens maux de tête : elle vint dans une maison où je me trouvais; on la détermina à se laisser magnétiser. Au bout de quelques minutes, elle se trouva soulagée; elle avoua qu'elle avait ressenti une sorte d'écoulement de la tête à la poitrine. Les maux de tête revinrent encore quelques jours après; mais je n'ai pu continuer le traitement jusqu'à parfaite guérison, parce que la tante de cette demoiselle, prévenue contre le magnétisme, s'y opposa. Il m'a paru évident que cette personne avait un dépôt.

4° Un homme tombe sur l'avenue de Saint-Cloud, à Versailles; je le vois; j'y vole. Je le trouve froid et sans mouvement; je le transporte dans un endroit à couvert; j'emploie les spiritueux, les elixirs, etc.; rien ne peut le tirer de cet état : il devint aussi roide qu'une barre de fer; on ne lui sentait plus le pouls. Une demi heure s'écoule ainsi; je pensai enfin à le magnétiser. Je ne savais comment opérer dans une circonstance aussi extraordinaire, lorsqu'il me vint l'idée d'employer le magnétisme par le souffle, à partir de l'endroit du cœur, et

remontant jusqu'aux narines. En moins de six minutes , il était parfaitement revenu à lui. Plus de vingt personnes furent témoins de cette cure , aussi rapide qu'extraordinaire.

5° Un maréchal-des-logis de la garde Royale , que je connaissais , vint me voir il y a environ dix mois , marchant très-difficilement en se soutenant sur un bâton ; il souffrait sur-tout pour monter et descendre ; il avait reçu à la jambe droite , un coup de pied de cheval dont on le traitait infructueusement depuis trois semaines. Je le magnétisai une demi-heure ; il en fut beaucoup soulagé ; il revint le lendemain ; je lui donnai une seconde séance , dont il se trouva si bien , qu'il s'en retourna chez lui avec son bâton sous le bras.

6° Un jeune homme de vingt-six ans , l'un des six enfans d'une femme veuve et pauvre , travaillant à Paris chez un armurier , fut atteint d'une fièvre quotidienne , et revint à Versailles ; il avait un accès tous les soirs à six heures , avec un grand mal de tête. Je le magnétisai une seule fois , pendant environ vingt minutes , une heure avant l'accès. La fièvre et le mal de tête disparaissent , et il ne s'en est pas ressenti depuis.

7° Une sœur de ce même jeune homme , âgée de seize ans , était au lit depuis quinze

jours , ressentant continuellement de violentes coliques , ayant de la fièvre , les yeux battus , la langue fort chargée ; elle éprouvait de fréquentes insomnies , et souffrait beaucoup d'une forte constipation et d'une rétention d'urine. Elle se trouvait dans cet état à la suite d'une suppression de règles qui lui avait été causée par une grande frayeur. C'est alors que je fus prié de la magnétiser. Un homme de l'art lui avait ordonné de la limonade ; elle ne la prenait qu'avec répugnance ; car cette boisson augmentait ses douleurs au lieu de les calmer. Je lui en fis cesser l'usage ; et après une séance de trois quarts d'heure de magnétisme , et malgré sa répugnance à boire de l'eau froide , je la déterminai à prendre un verre d'eau magnétisée. Elle fut très-surprise de sentir l'eau , dans son estomac , plutôt tiède que froide : je lui dis que telle était ma volonté. Cette personne , à laquelle je parvins à inspirer beaucoup de confiance , fut dans un grand étonnement , et ses parens aussi , de l'effet d'une bouteille d'eau froide magnétisée , que je fis placer près de la malade , pour la faire transpirer pendant la nuit , qu'elle passa tranquillement. Elle dormit cinq ou six heures , et la fièvre disparut presqu'entièrement. Le deuxième jour , je lui donnai

une séance d'une heure et demie; je lui conseillai de prendre un lavement : les douleurs de la rétention d'urine cessèrent un peu. Le troisième jour , elle n'avait plus de fièvre, ses yeux n'étaient plus cernés, toutes ses fonctions se faisaient avec facilité ; elle ne se plaignit plus des coliques. Le cinquième jour elle se promena un peu : je lui avais ordonné un purgatif. J'appris, en allant la voir , qu'elle avait été, la veille , jusqu'à une lieue de chez elle avec des amies. Elle ne prit le purgatif que le neuvième jour; elle alla travailler dès le lendemain , et depuis elle s'est très-bien portée : elle ne fit usage, pendant ce traitement, que d'eau magnétisée , de houillon et de nourriture légère.

8° Une autre sœur du même , âgée de quatorze ans , était dans son lit depuis trente mois, des suites d'une petite vérole rentrée. Deux médecins l'avaient alternativement visitée sans lui rien ordonner, jugeant la maladie incurable. Cette jeune fille était en effet dans le plus pitoyable état. Toute la partie supérieure , depuis l'épaule droite jusqu'au bout des doigts, n'était qu'une plaie tuméfiée et purulente ; une partie du même côté s'en ressentait aussi ; un dépôt se manifestait dans la partie droite de la poitrine , avec gonflement, ce qui lui gênait beau-

coup la respiration ; son bras droit était monstrueux en comparaison du gauche , qui n'avait que la peau et les os. Sa main était remplie de plaies et de trous qui laissaient voir les os ; et au coude , plus de deux pouces du cubitus étaient à découvert ; les chairs étaient mangées. De ces horribles plaies découlait des matières si dégoutantes et si fetides , qu'un ami de l'humanité , seul , pouvait en approcher. Le pouls de cette malade marquait 90 , jusqu'à 94 battemens par minute ; enfin cette malheureuse enfant était dans la situation la plus désespérante. Je fus d'abord effrayé , et j'hésitai long-temps à me charger d'un pareil traitement ; mais bientôt , animé d'un vif désir de soulager , et même de guérir cette pauvre infirme , je la magnétisai avec courage. Je m'attachai d'abord à me rendre maître du mal : j'y parvins au bout de quelque temps , et la ramenai à un point plus satisfaisant. L'espèce de dépôt qui était dans la poitrine s'écoula ; la malade ne ressentit plus de douleurs ni de gène dans cette partie. Elle mangea et but ensuite assez facilement , tandis qu'avant elle souffrait , surtout en buvant ; et , ainsi que sa sœur , mentionnée plus haut , elle trouva tiède l'eau magnétisée que je lui faisais boire. J'attirai de l'extrémité supérieure du bras ,

les humeurs vers la main , qui devint très-gonflée et qui jeta une plus grande quantité de pus et de sang. J'avais l'honneur de connaître M. le docteur Würtz , à Versailles. Cet habile médecin connaît le magnétisme et sait l'apprécier. Souvent je lui rendais compte de ma malade , de ma manière de lui administrer le magnétisme , et des effets que je lui faisais éprouver. M. Würtz m'approuvait et m'aidait de ses conseils. Cependant , il pensa que le magnétisme , seul , ne pourrait guérir cette jeune personne ; persuadé par cette opinion , et ne voulant point abandonner la malade , je joignis au magnétisme des tisannes dépuratives , quelques purgatifs de sels neutres , et de l'euphorbe mêlé à l'esprit-de-vin , pour la carie. Mais comme l'euphorbe opérait si doucement , qu'après deux mois on s'en apercevait à peine , je fis usage de la pierre infernale , qui est beaucoup plus puissante , et qui au bout de deux autres mois , mangea près de trois lignes de carie. Je n'ai pu juger ce qu'il pouvait encore en rester , car un os , d'un pouce de longueur , qui fut extrait de sa main , et qui était entièrement carié , m'a fait présumer que ceux mêmes cachés sous les chairs pouvaient en être attaqués. Cependant , après un traitement d'environ neuf mois , et lors de mon départ de Versailles , cette

jeune personne se trouvait déjà assez forte pour s'habiller, se lever, et même marcher avec un peu d'aide. C'est à cette époque qu'étant appelé à d'autres fonctions, je dus partir; mais je donnai des conseils, et je pris des mesures pour que la malade pût continuer le traitement dont je viens de rendre compte, sa guérison n'étant pas encore complète.

TANTON,

Officier de gendarmerie Royale, et Membre correspondant de la Société du Magnétisme.



## NOTICE SUR AGNÈS BURGUET,

DITE LA FEMME MARÉCHAL, DE BUZANCY.

---

Depuis le mois de septembre de l'année 1806, la femme Maréchal est somnambule magnétique. On peut lire dans les Mémoires que j'ai fait imprimer en 1807 et 1809, quelle a été la cause originelle du somnambulisme de cette femme. Pour ceux qui n'ont point connaissance de ces Mémoires, je dirai seulement que cette cause est la rupture qui se fit en elle d'un petit vaisseau dans les parois de sa poitrine, lequel vaisseau, guéri d'abord à l'aide de ses prescriptions somnambuliques, puis rouvert à la fin de 1807 par suite d'abus de ses forces, et devenu enfin incurable, lui occasionne depuis onze ans des crises irrégulières et périodiques de convul-

sions et de gonflements de ce vaisseau, pendant lesquelles, si elle n'était secourue et maintenue, elle périrait immanquablement par suite d'abondantes hémorragies, ou de langueur, à la suite des saignées fréquentes que son mal nécessiterait.

Depuis près de 12 ans, cette femme vit donc artificiellement, et son existence, je puis le dire, tient à la mienne; car, qui pourrait jamais, si je n'étais plus, avoir le loisir et la volonté de lui porter secours toutes les fois que son anévrisme menace de faire son explosion?

Heureusement je suis toujours averti d'avance, par elle, du jour et de l'heure où ses accidens doivent lui prendre; de sorte que je puis la faire venir à Paris ou me transporter à Bussancy toutes les fois que cela lui est nécessaire. Une particularité fort remarquable, c'est que, à quelque distance de semaine ou de mois que ses crises arrivent, c'est toujours à sept heures du soir très-précises qu'elles ont lieu, sans que jamais, depuis onze ans, cette fixité d'heure ait une seule fois varié.

Ses crises, je dois encore le dire pour ceux qui n'en ont point entendu parler, lui durent cinq jours, c'est - à - dire pendant cinq jours

de suite , à sept heures du soir. Elles sont plus où moins violentes , selon que son sang est plus ou moins épais , ou selon qu'il s'est plus ou moins amassé dans son vaisseau malade. Leur durée est courte ; trois attaques se succèdent assez rapidement , pendant lesquelles on sent sous la main l'effort que fait son sang pour se remettre en circulation.

Ses attaques sanguines et nerveuses pendant cinq jours avaient donc eu lieu à Busancy les 27, 28, 29, 30 et 31 de décembre de l'année dernière 1817 , et comme elle avait annoncé le lendemain , dans le sommeil magnétique , que sa prochaine attaque serait pour le 14 de février , je l'avais fait venir à Paris , pour y être au moins deux ou trois jours d'avance ; mais n'ayant pu trouver de place à la diligence de Soissons que le 15 au soir , elle n'est arrivée à Paris que le 14 au matin. Le soir de ce jour , ainsi que les 15, 16, 17 et 18 , plusieurs membres de notre Société du magnétisme , ainsi que beaucoup d'autres personnes curieuses de la voir , ont eu l'occasion de constater l'exact accomplissement de son imperturbable prévision somnambulique.

Comme fait de magnétisme animal , il n'en est pas , je crois , de plus remarquable et de

plus digne de l'attention des physiologistes et des physiciens, que l'existence artificielle , par ce magnétisme , de cette femme Maréchal. Comparables à ces monumens antiques , dont la durée atteste la solidité des bases sur les- quelles ils reposent, son somnambulisme indé- finiment prolongé, est la preuve continuelle- ment offerte aux hommes de la réalité de la cause qui le produit , toutes les fois que , pour son bien-être, il est nécessaire de le provoquer. De quel poids , je le demande, peut être dans la balance de l'opinion , le léger obstacle que quelques préjugés scientifiques , vulgaires ou philosophiques , opposent encore aujourd'hui à la reconnaissance unanime d'un sens immaté- riel et inorganisé dans l'homme , lorsque son imperturbable lucidité, dans une paysanne igno- rante et grossière; en offre depuis douze ans l'évidente manifestation.

Comment par exemple, aujourd'hui, 1<sup>er</sup> mars, pourrais-je être tranquille sur l'existence de cette femme , si je ne savais pas d'avance le jour de sa prochaine attaque? Mais avant son départ de Paris pour Busancy, je le lui ai demandé, et voici ce qu'elle m'a dit : Mon attaque serait trop rapprochée , si je ne faisais rien pour l'éloigner ; les convulsions d'ailleurs seraient si fortes, que

vous et M. Ribault ( c'est , comme l'on sait ,  
 mon ancien aide-magnétiseur ) auriez bien du  
 mal à me retenir et à m'empêcher de me blesser .  
 — Que faudra-t-il donc que vous fassiez pour  
 reculer votre attaque ? — Je voudrais encore  
 éviter cette fois-ci la saignée ou les sanguines , car  
 il faut que je ménage ma vue ; mais je prendrai  
 neuf bains , et cela suffira . — Comment neuf  
 bains ? et tout de suite ? — Non pas tout de  
 suite ; trois la semaine prochaine , trois la se-  
 maine d'après , et les trois derniers ensuite ,  
 ce qui fera trois semaines ; et comme c'était le  
 mercredi qu'elle me disait cela , je voulus qu'elle  
 me spécifât positivement les jours , l'espèce de  
 bains et le temps qu'elle y resterait chaque  
 fois . — Je pars demain , jeudi , dit-elle ; ainsi  
 je serai à Busancy vendredi . Mes trois premiers  
 bains donc seront les lundi , mardi et mer-  
 credi de l'autre semaine , et de même toutes  
 les autres fois , dans de l'eau ordinaire , et trois  
 quarts d'heure chaque bain . — Et si vous faites  
 ce que vous vous ordonnez , quand votre atta-  
 que viendra-t-elle ? — Le 12 d'avril . — Tant  
 mieux , ce sera la belle saison . — C'est pour  
 cela que je dis neuf bains , afin que vous ne  
 vous dérangez pas de l'hiver . — Et si au lieu de  
 neuf bains vous n'en preniez que huit , que six ,

ou à d'autres jours que ceux que vous indiquez, qu'arriverait-il donc ? — Que je ne pourrais savoir ni vous dire aujourd'hui quand mon attaque viendrait. — En ce cas, la Maréchal, il faut bien me promettre que vous prendrez ces neuf bains; songez de quelle importance c'est pour vous, si vous alliez jamais manquer à les prendre. — Il ne tient qu'à vous, monsieur, que je n'y manque pas. — Comment cela ? — Ordonnez-le moi bien ferme avant de m'ouvrir les yeux. — Et vous vous en ressouviendrez donc alors ? — Ce sera plus que m'en souvenir, ce sera une obligation , une nécessité ; je serais tourmentée , malade , et sans savoir pourquoi, si je ne prenais pas ces bains ; oh ! je serai bien forcée de les prendre..... En conséquence de son ordre, je lui ai donc, en posant ma main sur son front, imprimé fortement ma volonté, qu'elle fût exactement ce qu'elle devait faire. — C'est bien, m'a-t-elle dit , cela suffit; vous pouvez à présent rester tranquille à Paris; il ne m'arrivera rien avant le 12 d'avril.

La Maréchal n'ayant pu rester à Paris plus de dix jours, à cause de maux de tête que l'air de Paris lui occasionnait , et que le grand air de la campagne , auquel elle est habituée , m'avait-elle dit en sommeil magnétique , pourrait

seul dissiper, elle est repartie le 26 pour Bussancy, où je ne manquerai sûrement pas de me trouver le 11 d'avril au rendez-vous qu'elle m'a donné.

*Quelques faits de clairvoyance somnambulique  
de la femme Maréchal, à l'égard des autres  
malades.*

PARMI le petit nombre de consultations que la Maréchal a faites à Paris, je ne citerai que les trois plus remarquables.

La première est celle d'une jeune personne d'une vingtaine d'années environ, laquelle avait été infructueusement traitée par la médecine ordinaire, pour une humeur que l'on avait cru être scrofuleuse. Les glandes de son col s'étaient gonflées et engorgées au point d'être devenu comme un goître énorme, qui des oreilles s'étendait jusqu'à sa poitrine; il y un an qu'on avait extirpé une glande du côté droit du col de cette malade, sans qu'à la suite de cette douloureuse opération il se fût opéré d'amélioration dans son état. Les parens de cette demoiselle, désespérant alors de sa guérison, avaient eu recours au magnétisme; et il y avait six mois qu'elle en faisait

usage avec beaucoup de succès, quand M. B., membre zélé de notre Société, qui journellement la magnétisait, l'amena chez moi consulter la Maréchal. Mon usage n'est jamais de parler à cette femme, soit que je veuille l'endormir, soit que je veuille, lorsqu'elle est endormie, qu'elle fasse ou s'occupe d'une chose quelconque ; mobile dans l'état magnétique à ma volonté mentale, comme l'est au fer qu'on en approche une aiguille de boussole, il me suffit d'en porter l'action sur elle, pour qu'elle obéisse à son impulsion à l'instant.

Mise en communication avec la jeune personne malade, la Maréchal en somnambulisme, vient s'assoir près d'elle, la considère un moment, puis avec une de ses mains elle la parcourt à une petite distance, de la tête aux genoux ; passant devant le col, son attention ne s'y arrête pas ; je m'en étonne, mais sans mot dire. Mademoiselle \*\*\* se plaignait de souffrances au côté gauche ; la Maréchal n'y prend pas garde ; enfin sa main se fixe sur le côté droit, au bas des côtes ; puis en la retirant, elle dit : « Ah ! que voilà des glandes ! — Mais ce n'est pas là, lui dis-je, où elles sont, Agnès. — C'est bon, c'est bon, répond-elle, laissez-moi me reposer un moment. » Ses nerfs sont en effet si souvent

fatigués par les attaques nerveuses que son vaisseau malade lui occasionne , que lorsqu'elle porte sa vue somnambulique sur d'autres , il lui arrive presque toujours d'éprouver un spasme de quelques minutes. « Eh bien , Agnès , lui demandai-je quand elle fut revenue à elle , que voyez-vous ? — C'est bien aisé à voir , ce sont des glandes engorgées ; il y en a partout le corps ; et ce n'est pas d'aujourd'hui , il y a déjà long-temps qu'elle sont comme ça . — Et au col , pourquoi n'y regardez-vous pas ? — Je n'ai pas besoin de regarder à son col , ce n'est pas là qu'est la maladie : voilà où elle est , tenez , en touchant le bas des côtes du côté droit . — Cependant les glandes du col ont été si grosses et si enflées avant que mademoiselle soit magnétisée , qu'elles y avaient formé un goître ? — Et bien , qu'est-ce que ça dit ça , il n'y est plus à présent ce goître , il est déjà bien fondu . Mademoiselle , ajouta-t-elle , est en bonne main , son magnétiseur travaille bien ; qu'il continue , qu'il ne se lasse pas , que mademoiselle ait bonne confiance , il la guérira . — Mais comment pouvez-vous dire , Agnès , que le col ne soit pas malade ? — Parce qu'il ne l'est qu'à cause du côté ; c'est dans le côté que les glandes ont commencé à s'engorger , que l'humeur s'est arrêtée , et ça il y a déjà long-

temps ; ça vient de l'enfance , cette humeur là n'a pas pu s'évacuer par bas , on ne l'a pas travaillée comme il fallait ; il a bien fallu qu'elle remonte ; alors elle s'est nouée aux glandes du col ; et les médecins ont cru que le mal était là . — Ils l'ont si bien cru , lui dit la malade , qu'il y a un an environ qu'on me fait l'extirpation d'une glande . — Et à quoi bon ; ils vous ont fait souffrir , et voilà tout . — Dites-moi votre avis , s'il vous plaît , madame , sur un remède qu'on me conseille de faire . — Quel remède ? — On m'a conseillé de me faire appliquer , sur mon col , des cataplasmes faits avec des nids d'hirondelles bouillis . — Des nids d'hirondelles ? Eh ! pourquoi faire , cela ? Est-ce que vous avez les écrouelles ? — Mais , dit en rougissant la jeune malade , toute émue de cette brusque apostrophe , c'est ainsi qu'on a toujours considéré ma maladie . — Eh bien ! moi , mademoiselle , je vous assure du contraire . Allez , allez ; si vous aviez l'humeur que vous dites , le magnétisme ne la ferait pas comme-ça partir , et couler par bas comme je vois qu'elle va..... La joie qu'éprouva la jeune malade , de cette consolante réponse , lui fit embrasser la Maréchal avec l'expression de la plus vive reconnaissance . Et celle-ci , sans s'en émouvoir , de lui dire aussitôt : Mais c'est

qu'avec le magnétisme , il faudra faire encore quelque chose , non pas à présent , mais dans la saison où les herbes commenceront à avoir leur force. — Dites , je le ferai . — Quand le mois d'avril sera venu , vous prendrez une tisanne composée de feuilles de bourrache , de bardane , de chicorée sauvage..... Je dirais bien du cresson... ; mais non... , il ne vous en faut pas. — De cresson ? ah ! tant mieux , dit la malade , car mon estomac ne le digère pas. — Non , pas de cresson , du pissenlit ; vous ferez infuser ces quatre espèces de feuilles comme du thé , en quantités égales , et vous en prendrez pendant quinze jours de suite , trois tasses par jour , une heure avant vos repas ; le lendemain de ces quinze jours vous prendrez deux gros de sel de glauber dans une tasse de votre tisanne ; cela ne vous empêchera pas de déjeûner comme à votre ordinaire ; et puis , vous recommencerez la même tisanne et la même légère purgation , tous les seize jours , et ainsi de suite , en continuant toujours d'être bien magnétisée comme vous l'êtes , et vous serez guérie . — Eh quoi ! pas d'autres remèdes ? — Non , pas autre chose ; vous avez le corps bien portant , le fond de votre santé est bon ; cette humeur-là n'est pas encore heureusement passée dans le sang : quand le

magnétisme l'aura fait partir, vous vous porterez bien. Ah! si on s'y était bien pris, il y a long-temps que vous en auriez été débarrassée.

Le lendemain j'ai reparlé à la Maréchal en crise, de cette jeune et fort jolie malade. — Les médecins, m'a-t-elle dit, se trompent bien souvent sur ces maladies de glandes qui viennent aux enfans; ils croient que ce sont des humeurs froides, tandis que la plupart du temps ce n'est pas autre chose que la gourme d'enfance qui ne prend pas son cours, et qui se noue aux glandes du col. Nous avons par-tout des glandes, ajoute-t-elle, et c'est dans la petite enfance, surtout, que la gourme s'y jette plus volontiers. Si on eût mis un petit vessicatoire derrière le col de cette demoiselle-là quand l'humeur y a remonté, elle se serait en allée par là, et il n'en aurait plus été question.

Comme la malade a le projet, si sa guérison s'opère, d'en faire honneur au magnétisme, nous aurons, je l'espère, la satisfaction de pouvoir, dans le cours de cette année, l'insérer dans notre *Bibliothèque*.

#### *Deuxième consultation.*

Un jeune homme de seize ans, malade de l'épilepsie, m'avais été amené dans le cou-

rant du mois de janvier, par son père et sa mère ; je l'avais magnétisé pendant huit jours, sans pouvoir opérer sur lui aucun effet sensible ni apparent. Le chagrin des parens de ce jeune homme, dont l'intelligence avait été précoce et l'éducation très-soignée, leur espoir dans le magnétisme, après avoir infructueusement eu recours à tous les secours de la médecine ordinaire, m'avaient fait leur promettre, en cessant mes soins à leur fils, de les avertir de l'arrivée à Paris de la Maréchal. Lorsque cet intéressant jeune homme, conduit par sa mère, arriva chez moi, la Maréchal était déjà en somnambulisme, et consultait une autre personne... Lorsque cette consultation fut terminée, je lui dis : Tenez, Agnès, voici un jeune homme auquel je prends beaucoup d'intérêt. Voyez d'abord de loin, et dites-moi s'il peut vous approcher (1). Elle garde le silence quelques secondes, puis elle dit : Qu'il s'approche, il ne me

(1) Je prends cette précaution avec elle, toutes les fois que je lui fais consulter des épileptiques ; et généralement toutes les maladies nerveuses, parce qu'il se mêle souvent à ces sortes de maux, dit-elle, des humeurs de paralysie, et qu'il lui est arrivé une fois d'en avoir été bien cruellement influencée.

fera pas de mal.... On a trop appliqué cet enfant-là , on l'y a fatigué la tête.—Voyez-vous son mal ?...—Oh! oui ; allez je le vois bien : il y a encore du remède, le mal n'est pas arrêté ; mais fera - t - on ce qu'il faut faire ? C'est bien difficile.—Dites , parlez.— Il lui faudrait toujours de la distraction à cet enfant-là , pas d'occupation , l'empêcher de s'attrister, de penser à son mal. Sa mère alors mise en communication avec elle , lui fit toutes sortes de questions , et l'assura bien qu'elle et le père du jeune homme suivraient exactement ce qu'elle prescrirait.—Ah ! vraiment , je le crois bien , si c'était des drogues à prendre ; mais...—Quoi donc encore ?— Eh ! si c'est vous , madame , qui lui faites du mal?— Comment cela ?—Vous avez toujours peur qu'il ne tombe , vous pensez sans cesse à lui , vous ne le quittez pas ; cela l'effraye , le chagrine , cela lui fait toujours s'occuper de son mal. Eh ! comment son sang peut-il se remettre avec ces impressions continues - là ?— On a conseillé à madame , dis - je à la Maréchal , de faire travailler son fils dans un jardin , ou chez un menuisier ; moi - même ai pensé que cet exercice manuel lui serait salutaire. — Non , non , il ne lui faut pas de tout ça ; quelque travail qu'il fasse , n'importe quoi , il voudra tou-

jours qu'il soit bien fait ; sa tête s'en occupera ; elle est trop faible encore ; et puis sa maman , son père ne seront - ils pas toujours là ? — Et voyez - vous , outre la distraction , quelque remède à lui faire ? — Il faudrait que cet enfant - là ne respirât que l'air des vaches , que ses habits , que ses hardes en prennent l'odeur . — On le fera donc coucher dans une étable ? — Vraiment , sans doute , faut qu'il y couche , et qu'il n'en sorte que pour s'aller promener , s'amuser ; mais avec des camarades ... Mais ce n'est pas tout . Il faudra qu'il mette ses pieds jusqu'à la cheville dans le roussis . — Qu'est - ce que c'est que le roussis ? — C'est l'eau qui est sous le fumier des vaches . Pendant trois jours , il se mettra les pieds dans ce bain - là ; ne faut pas s'embarrasser si cela est sale . On lui lavera les pieds après ; et tout de suite , en sortant du troisième bain , on lui posera trois sangsues en dehors des chevilles , on le laissera reposer quinze jours , puis on recommencera les trois bains de roussis ; mais pas de sangsues , car il n'est pas fort , il n'a pas trop de sang . — Est - ce tout ? — Rien de plus , et continuez cela long - temps . — Et sa guérison ? lui demanda sa mère . — Ce sera long , je n'en vois pas le terme . La mère de ce pauvre jeune homme m'a promis de suivre les conseils

de la Maréchal ; mais le pourra-t-elle ? en aura-t-elle le courage ? Je désire bien qu'incessamment elle vienne m'en apprendre la bonne nouvelle.

*Troisième consultation.*

Madame de\*\*\*, jeune et belle , et qui m'avait toujours paru jouir d'une très - brillante santé , m'avait fait instamment prier de lui laisser consulter la femme Maréchal. Arrivée chez moi , je les mis ensemble en rapport , et puis , par discrétion , je les laissai seules , et me retirai dans une autre chambre. Au bout d'un quart d'heure , présumant la consultation terminée , je rentrai. Vous auriez bien pu rester , me dit madame de\*\*\* , je n'avais rien à lui dire que vous ne puissiez entendre ; mais , dites-moi donc comment il se fait qu'elle ait tout de suite vu que j'avais peur ? Cela était très-vrai ; c'est si extraordinaire , en effet , de se trouver comme cela , tête à tête , avec une femme qui parle les yeux fermés ! — Vous n'aviez donc jamais vu de somnambule ? — Jamais. — Eh bien ! enfin êtes-vous contente ? Que vous a-t- elle dit ? — Absolument tout ce que je ressens. Vous ne m'aviez pas cru malade ; eh bien ! demandez à cette femme ce qu'elle pense de moi , et vous

verrez si j'ai eu raison de vouloir la consulter. La Maréchal , que je questionnai alors , me répéta ce qu'elle venait de dire à madame de \*\*\* , qu'il se faisait chez elle un amas de sang qui en empêchait la libre circulation , et qu'elle était menacée d'un accident très - grave si elle ne prenait pas , pour l'éviter , toutes les précautions nécessaires. Il y a bien déjà huit ans que ce mal - là a commencé , me dit la Maréchal ; madame croit qu'il n'y a que six ans , mais c'est qu'elle n'y a pas fait attention plutôt ; je vois bien , moi , qu'il est plus ancien que cela : il est venu de saisissemens à la suite de grands chagrin s que madame a eus , il y a huit ans.— Comment peut - elle savoir cela , par exemple ? — Je ne le conçois pas plus que vous , je vous assure ; mais , enfin , si c'est vrai ? — Oui , certainement , c'est très-vrai. Mais c'est merveilleux ; je ne puis revenir de ma surprise... Elle prétend que les secousses , les coups que je ressens souvent dans le jour , et les palpitations qui me prennent la nuit , sont causés par le sang qui , s'amassant dans une petite poche au - dessous du cœur , se vide et se remplit alternative- ment. — Et trouve - t - elle du remède à ce mal là ? — Oui , vraiment , elle en trouve ; mais ce qui nous embarrassse à présent toutes les

deux, c'est que ni elle ni moi ne pouvons trouver le nom de l'eau minérale dans laquelle elle veut que je me baigne. Je lui ai nommé Bourbonne, Barrège, Vichy : ce n'est pas tout cela. Comment allons-nous faire ? — Oh ! rien de si aisё, madame ; vous allez voir : écoutez. — Agnès, vous dites donc que madame a besoin d'aller prendre des bains ? — Oui ; dans des eaux chaudes naturelles. Je vous ai déjà dit le nom de ces eaux-là ; mais c'est qu'il ne me revient pas. — Faut-il qu'il y ait du soufre ? — Non, pas de soufre. — Des sels ? — Non, non, pas d'eaux salées. — Sentent-elles mauvais ? — Elles n'ont qu'une petite odeur. — Ce n'est pas Plombière, Bourbonne ? — Non, non ; oh ! mon Dieu, mon Dieu, comment se fait-il que je ne trouve pas.... — Allons, ne vous tourmentez pas, Agnès ; dites-moi, faut-il qu'il y ait du fer ? — Du fer ? Oui. — C'est Forges peut-être ? — Justement, oui, c'est celà ; ce sont les eaux de Forges. — Eh ! combien de temps faudra-t-il que madame prenne de ces eaux-là ? — Toute la bonne saison. — Combien de verres madame en boira-t-elle par jour ? — Que dites-vous donc boire ? Ce n'est pas pour en boire, c'est pour s'y aller baigner. — Mais vous savez bien, la Maréchal, qu'on ne se baigne pas ordinairement dans les

eaux de Forges, et que les médecins ne les ordonnent aux malades que pour les boire. — Oh ! les médecins, les médecins !... Demandez à madame la comtesse de \*\*\*; qui est allée s'y baigner, il y a cinq ans, si elle s'en est mal trouvée (1) ? — Madame n'en boira donc pas ? — Et pourquoi faire en boirait-elle ? Madame a un bon estomac, sa santé est excellente, il n'y a que son sang qui s'arrête, et qu'il faut faire marcher, et c'est les bains *ferreux* qui lui produiront ce bien-là. — Il y en a de plusieurs degrés de force; dans lesquelles faudra-t-il que madame se baigne ? — Pas dans les plus fortes; dans celle d'après. — Récapitulons donc à présent votre ordonnance pour madame de \*\*\*. D'abord, prendre un bain domestique dans l'eau de Seine, et en sortant du bain, dix sanguines où vous avez dit; au bout de quinze jours encore un bain, et tout de suite après

(1) Il y a en effet 5 ans que madame de \*\*\*; pour des maux de nerfs occasionnés par l'épaisseur et la circulation embarrasée de son sang, ayant été envoyée par la Maréchal, à Forges, s'y bagna les deux saisons, et en revint entièrement soulagée de tous ses accidents. Depuis lors on a, dit-on, fait établir des baignoires à Forges, et leur usage pour les maladies de sang, commence à s'y établir.

seulement sept sanguins au-dessous du sein gauche. — Oui. — Et voilà tout ? Rien de plus jusqu'à la saison des eaux ? — Rien de plus, madame ; vous n'avez que faire de drogues. — Eh ! guérirai-je ? — Si vous faites exactement ce que je vous dis-là, si vous vous baignez les deux saisons, en vous reposant une quinzaine de jours entre chacune ; à l'automne, quand vous reviendrez à Paris, il n'y aura plus de crainte à avoir, votre sang marchera, et vous vous trouverez bien.

Mais, pourront peut-être demander ceux qui liront le récit de ces consultations, qui nous garantira leur bonté ? et comment y avoir confiance avant d'en connaître et d'en avoir constaté les bons résultats ? Comme je sens très-bien qu'à ce doute judicieux, il ne me suffirait pas d'opposer l'expérience que j'ai depuis douze ans de la lucidité somnambulique de la Maréchal, je vais en donner une preuve irrécusable.

#### *Quatrième consultation.*

Madame de S.... était depuis plus de quinze ans sujette à des attaques d'asthme qui, de plus en plus, se rapprochaient et augmentaient de violence ; leur durée était quelquefois de cinq

à six jours , pendant lesquels elle ne pouvait reposer les nuits ; sa poitrine s'oppressait alors au point de lui ôter la facilité de respirer , et cet état d'étouffement cruel ne cessait que lorsque d'abondantes expectorations avaient débarrassé ce viscère de toutes les matières épaisses et visqueuses qui s'y étaient amassées.... Lorsque madame de S..... se détermina à venir consulter la femme Maréchal , il y avait plusieurs mois qu'elle était dans un tel état d'affaiblissement et d'oppression , que l'on craignait qu'elle ne succombât dans un des sommeils presque léthargiques qui lui prenaient plusieurs fois dans la journée . Ce fut donc déjà un très-grand effort pour madame de S..... d'être partie de chez elle , et de s'être transportée chez moi... Je me rappelle l'effroi de son mari , dont le premier mot fut , en arrivant , de me dire tout bas : si cette femme apercevait du danger ; ah ! je vous en prie , qu'elle ne le lui dise pas . Lorsque la Maréchal fut endormie , et rapprochée de la malade , la voilà donc comme à son ordinaire , qui , dans un silence de quelques minutes , observe , examine... Madame de S..... attendait , dans la plus grande anxiété , et comme un arrêt , le premier mot que cette femme allait prononcer . Enfin elle dit , en retirant ses mains : — Oh ! que d'humeurs , que de *glairages*. Pardi !

ça n'est pas étonnant si madame a des étouffemens. — Vous voyez donc , Agnès , lui demandai-je , la cause de ces étouffemens ? — C'est comme une manière d'asthme ça : ah ! mon Dieu , comment peut-on l'avoir laissé venir à ce point-là. — Et la poitrine , qu'en dites-vous ? ( M. de S..... m'a dit depuis , que cette question l'avait fait trembler.) — La poitrine ? Madame n'a pas mal à la poitrine. — Comment , lui dis-je , tout aussi étonné que pouvait l'être M. de S.... de cette réponse , madame n'a pas mal à la poitrine ? — Oh ! pour cela non , elle n'y a pas mal ; faut même qu'elle l'ait bien bonne pour avoir résisté à tant d'humeurs que ça. — Eh ! croyez-vous qu'il y ait de la guérison à espérer ? — Si il y a de la guérison ? Ah ! vraiment , je crois bien qu'il y en a , et qui ne sera pas longue , si madame fait ce qu'il faut. Alors madame de S... , fort encouragée par cette bonne annonce , témoigna sa confiance et sa résolution de faire ce qu'elle lui dirait. — Ça ne sera pas bien difficile à faire , madame ; c'est un cautère qu'il.... — Mais j'en ai un déjà depuis long-temps , s'empressa de répondre madame de S..... — Oui , je vois bien que vous en avez un ; il est là ( y portant la main ) à votre bras gauche. Y a-t-il du bon sens d'avoir mis là un cautère ! Tenez , c'est là ( portant la main au-

dessus du genoux droit) qu'il vous faut le placer. — Je lui demande alors de me détailler et de m'expliquer tout ce qu'elle voit; et voici sa réponse. Le mal de madame, tenez, il est là ( mettant sa main au bas du côté droit); c'est *les foies* qui sont malades (manière de dire de paysan), mais il ne faut pas songer à les guérir... Il n'y a pas de risque. Il s'y forme de temps en temps des bouteilles, des petites vessies, et quand elles crèvent, faut bien que l'humeur qui en sort et qui ne peut pas descendre aille quelque part. Elle va donc sur la poitrine; le cautère que madame a au bras gauche l'y attire encore davantage : c'est tout simple cela, il faut bien qu'elle passe par-là avant de sortir... Au lieu de ça, madame, mettez votre cautère où je vous dis; l'humeur du foie y descendra tout de suite, et vous n'aurez plus d'étouffemens.

Je passe les détails de toutes les petites précautions de bains de pieds, de tisanes, etc. nécessaires à observer avant la suppression du cautère du bras, pour en venir au résultat. Il y a aujourd'hui sept ans, que madame de S.... a exécuté ponctuellement les conseils de la Maréchal, et depuis lors elle n'a pas eu une seule attaque d'asthme, a pu jouir de tous les agré-

mens de la vie , veiller , voyager , et peut aujourd'hui faire à pied autant d'exercice que bon lui semble , sans en être le moins du monde incommodée. Abonnée à notre *Bibliothèque du magnétisme* , madame de S..... et son mari liront sûrement ce récit , et si quelques - uns de leurs amis les y reconnaissent , je suis bien sûr qu'ils leur en certifieront l'exactitude ; puisse-t-il en attendant , inspirer la confiance nécessaire aux trois personnes dont j'ai détaillé ci-dessus les consultations.

Je n'ajouterai plus qu'un mot : c'est qu'il faut se soumettre à exécuter ponctuellement le dire d'un somnambule , ou ne pas le consulter du tout. La femme Maréchal , m'offre pour elle-même depuis douze ans , la preuve journalière de la nécessité de cette aveugle soumission. Si , par exemple , elle n'allait pas prendre les neuf bains qu'elle s'est ordonnés pour elle-même , comment saurais-je quand son attaque d'anévrisme lui prendrait ?... Si j'ai des nouvelles de Busancy , comme je l'espère , avant la fin du mois courant , je tâcherai qu'elles puissent être insérées dans ce 10<sup>e</sup> cahier de notre *Bibliothèque* ,

Paris , ce 10 mars 1818.

CHASTENET DE PUYSÉGUR.

*Post-Scriptum.*

Hier, 19 de ce mois de mars, j'ai reçu des nouvelles de la femme Maréchal, par le nommé *le Grain*, meunier-garde-moulin de Busancy; mais pour avoir la clef de cette lettré, il me faut raconter ce qui a donné lieu aux détails qu'elle contient.

Lors de son arrivée à Paris, le 14 du mois dernier, la Maréchal me dit qu'elle avait laissé la femme d'Oubry, mon couvreur, fort malade à Busancy; que cette femme était dans un état de dépérissement qui faisait craindre pour sa vie; que depuis plus de six semaines elle vomissait tous les jours le peu d'alimens qu'elle osait prendre; et que son mari, qui l'aime beaucoup, était au désespoir de ce que tous les remèdes qu'il lui avait été chercher à Soissons, n'avaient pu la soulager. Comme je savais que cette femme, jeune encore, mais assez délicate, était susceptible d'être endormie du sommeil magnétique, et que deux fois, depuis quatre à cinq ans, je l'avais déjà fait se guérir elle-même par le fait de ses propres ordonnances, je dis à la femme Maréchal qu'à son retour à Busancy il fallait qu'elle me suppléât, et magnétisât la

femme Oubry.—Je ne demandrais pas mieux, me répondit-elle; mais vous savez bien, Monsieur, que sans vous ou sans M. Ribault, je n'ose jamais magnétiser personne. Cette femme, en effet, d'après sa grande susceptibilité magnétique, se trouve entraînée malgré elle au sommeil sitôt qu'elle magnétise. Je pensai alors au garçon meunier le Grain, qui, lorsque la femme Maréchal régissait le moulin de Busancy, avait, à mon exemple, magnétisé et rendu somnambule deux hommes domestiques et une servante du moulin. Mais il est sous le chaume comme dans les palais des grands, de certains ménagemens que, même pour faire du bien à ceux qui les habitent, il est également nécessaire de prendre. — La femme Oubry, quoique bien malade, est jeune encore, et fort aimée de son mari. — Le Grain, de son côté, a une femme un peu jalouse, et qui ne verrait pas tranquillement ses assiduités auprès d'une autre femme. La Maréchal, en sommeil magnétique, me dit très-positivement, que tout cela ne s'arrangerait pas aussi facilement que je le croyais; mais qu'il y avait un moyen, c'était que j'écrivisse moi-même à Oubry et à le Grain; au premier, qu'il consentît à ce que sa femme fût magnétisée par le meunier, auquel j'avais

donné et fait passer tout mes pouvoirs; au second, que ma confiance en ses bons et charitables sentimens me faisait lui donner commission de me remplacer auprès de la femme Oubry; et à tous deux que ce serait dans la chambre de la femme Maréchal et sous ses yeux que se passeraient toutes les séances du magnétisme..... Tous ces arrangemens ont donc été pris, et exécutés.

J'avoue que, d'après *ma foi*, si souvent éprouvée à la justesse des pronostics de la femme Maréchal, j'étais bien moins inquiet qu'empressé d'apprendre de ses nouvelles, lorsqu'hier j'ai reçu la lettre qu'on va lire, au style de laquelle je ne changerai pas un mot, de crainte d'en altérer le sens et ja bonne simplicité.

Busancy , ce 19 mars 1818.

MONSIEUR,

La présente est pour vous donner des nouvelles de la femme Oubry. D'après la volonté de Monsieur, j'ai été trouvé M<sup>me</sup> Burguel, et nous sommes parvenu aussitôt à la mettre en crise; c'était le 27 février; elle s'est ordonné un bain de pied avec une poigné de sel, et un

*cataplasse d'Ipecacuanha* a prendre pour le lendemain, et prendre aussitôt un morceau de sucre pour empêcher le vomissement. Le 2 de mars un peu de mieux, le vomissement est arrêté. Tout a bien fait, elle s'ordonne une tasse de caffé a l'eau a prendre a minuit, elle disait que c'était pour faire dissoudre des petites bouteilles d'eau qui pendaient après une poche de sang qui est arrêté par un saisissement, et qu'elle doit rendre pour le 8. Préparer pour ce moment, une demie bouteille de vin blanc, en prendre un verre bien chaud et sucré, et ensuite se coucher chaudement. Le 4 mars j'ai magnétisé la femme Oubry, elle avait rendu une fois a cause qu'elle avait mangé de la soupe avec du pain qui n'était pas cuit; elle s'ordonne deux tasses de caffé a l'eau, a prendre matin et soir pendant dix jours, et être *magnétisée* souvent; le 6 M<sup>me</sup> Burguel a magnétisé, même ordonnance; le 8 je l'ai magnétisé, elle dit que le sang paraîtra dans la nuit; prendre du vin *telle* qu'elle a dit le 2, et poser un *cataplasse* avec guimauve et cerfeuil sur le ventre; elle dit qu'elle aura de *grande douleur*, qu'elle *rendera* du sang par morceaux étant caillé, et que d'après il prendra son état *naturelle* et que tout irait bien. Elle doit aussi

prendre, pendant un mois, une tasse de choco-  
colat pour déjeuner.

Le 15, j'ai vu Oubry et sa femme, ils sont très *satisfait*s de voir les souffrances *abaissées*, et que depuis long-temps elle n'a été aussi bien portante, elle ne rend plus, elle dort très-bien, elle suit exactement ce qu'elle s'est ordonnée, ils me chargent bien de remercier Monsieur et Madame des soins *qu'il* ont bien voulu penser à eux.

Voilà ce que je peux apprendre à Monsieur. Madame Burguel et moi ont tout fait pour le mieux, elle m'engage de dire à Monsieur qu'elle a fini de prendre les bains qu'elle devait prendre.

Je suis avec un profond respect,

M.

Votre etc.

Signé *le Grain*.

Dans la lettre de ma femme de charge, du 21, en réponse à celle que je lui avais écrite, il y est dit plus expressément cette phrase : La Maréchal a pris ses neuf bains pendant les trois semaines, comme elle l'avait promis à Monsieur.

## EXTRAIT

*D'un Mémoire intitulé : Recherches sur le Magnétisme animal, imprimé à St.-Pétersbourg en 1816, par M. le docteur en médecine LICHTENSTADT.*

TRADUIT DU RUSSE

Par M. J. G. DE KOERBER,

Médecin de Russie, Membre correspondant de la Société du magnétisme, séante à Paris.

---

M. LICHTENSTADT, après avoir fait quelques réflexions générales sur le sort que doit avoir chaque science nouvellement née, commence par nous faire connaître le but qu'il s'est proposé dans son ouvrage, celui de donner au public de la capitale dans laquelle il se trouve, quelques instructions élémentaires sur le magnétisme animal. Ce n'est pas aux médecins qu'il s'adresse, ni à ceux qui en ont quelques connaissances ; c'est plutôt au public qui désire en connaître les parties les plus essentielles.

L'auteur veut en même temps montrer le point de vue duquel on doit juger le magnétisme. C'est en partant de ce point de vue que M. Lichtenstadt ne se trouve pas de l'avis de M. le professeur Parrot, à Dorpat, qui, dans son *Coup-d'œil sur le Magnétisme animal* ( Saint-Pétersbourg 1816 ), soutient qu'il ne convient pas à un médecin de faire des recherches sur le magnétisme animal ; mais que c'est l'affaire des physiciens. M. Lichtenstadt, prétend au contraire que c'est au médecin praticien qui connaît suffisamment les phénomènes des maladies, qu'il appartient seul de pouvoir juger l'objet dont nous venons de parler.

L'expérience démontre que le magnétisme est un agent physique et un remède ; son existence ne peut être prouvée autrement qu'on ne prouve celle de l'électricité et du galvanisme, c'est-à-dire, par l'expérience même. Or, il ne s'agit que de vouloir la faire, en suivant les conseils que M. Deleuze a donnés, de choisir un certain nombre de malades, qui ne sauraient pas même ce que c'est que le magnétisme, et de les magnétiser. Les sociétés de médecins qui ont été établies jusqu'ici par les gouvernemens pour l'examen du magnétisme animal, ont été sans succès ; elles n'ont pu entrer dans l'es-

sentiel du magnétisme et du somnambulisme. Il faut être calme, tranquille et sans préjugés pour pouvoir faire des expériences; et pourquoi ne pas ajouter foi à celles qui ont été faites en France et en Allemagne par les hommes les plus dignes de notre croyance? L'auteur continue à démontrer qu'une telle incrédulité est non-seulement nuisible aux progrès des sciences, mais qu'elle n'est fondée que dans l'égoïsme de notre temps. Peut-être qu'un jour, ajoute-t-il, le magnétisme ramènera les esprits de cet égoïsme pernicieux, à des idées plus religieuses et plus profondes.

Le somnambulisme, dit l'auteur, a fait pendant long-temps le plus grand tort au magnétisme, en ce que beaucoup de magnétiseurs, en confondant l'un avec l'autre, ont cru qu'il ne pouvait exister de traitement magnétique sans somnambulisme. Cette erreur existe même encore dans le public. On ne s'informe que du somnambulisme et des effets miraculeux qu'il produit, tandis qu'il faudrait séparer en quelque sorte les phénomènes de ce somnambulisme de ceux du magnétisme animal, et chercher d'abord à constituer ce dernier comme un nouveau remède. Ce préliminaire une fois rempli, ce serait alors avec bien plus de méthode et de

facilité que nous pourrions faire nos recherches sur le somnambulisme.

Il est difficile de donner une définition suffisante du magnétisme animal, parce qu'on peut le considérer de deux manières, comme remède et comme force universelle de la nature. L'auteur croit que tous ses effets se réduisent à des influences physiques, et que pour produire ces effets, il ne faut aucune autre volonté sinon le désir que chaque médecin magnétisant doit avoir de guérir son malade; et quant aux forces physiques du magnétiseur, il doit les diriger toutes vers le malade, et doit bien prendre garde de ne pas se distraire. — L'auteur ne dit rien des manipulations; il nous renvoie à l'ouvrage de M. Klug.

Quant aux instrumens dont on peut se servir pour magnétiser, M. Lichtenstadt prétend que s'ils ne sont pas nécessaires, ils sont au moins très-utiles. Il parle des baguettes de fer, du baquet, des plaques de verre et de l'eau magnétisée. Jamais M. Lichtenstadt n'a fait usage du miroir, de la musique et de l'arbre magnétisé, de l'isolatoire et du bain électrique, dont on peut en effet se passer. La baguette de fer produit, dit-il, chez quelques personnes, un effet plus fort que n'en produisent les manipu-

lations avec les doigts. M. Lichtenstadt a fait lui-même des expériences là dessus. Dans le cas très-rare où les personnes magnétisées auront quelque aversion pour les métaux , la baguette peut être de verre.

Le baquet exige la plus grande attention. Quelque soit l'abus qu'on en a fait , les avantages résultent de son application : 1° le baquet agit plus lentement que la manipulation directe ; ordinairement il lui faut quarante minutes pour produire les mêmes effets que la manipulation produit en dix minutes. Dans beaucoup de maladies chroniques , où il faut agir avec la plus grande prudence et auprès de personnes très-sensibles , qui à peine ne supportent que quelques manipulations , ces effets lents du baquet sont d'une grande utilité ; 2° dans le traitement au baquet on est plus à même de ne pas interrompre le cours libre de la nature , les malades peuvent attendre avec plus de repos leurs crises magnétiques , qui souvent ne se développent que très-lentement , et le magnétiseur n'est pas obligé de perdre son temps ; 3° le traitement commun de plusieurs paraît leur faire plus de bien. L'auteur en a connu beaucoup qui se trouvaient toujours mieux quand il y avait au baquet plusieurs personnes ,

que quand ils y étaient seuls ; 4° dans quelques cas le baquet devint efficace où les seules manipulations ne suffirent pas.

L'auteur ne croit pas qu'on puisse établir comme loi générale ce que M. Parrot prétend, c'est-à-dire, que le magnétiseur, après avoir magnétisé, doit ressentir un effet particulier et qui ne peut provenir que du magnétisme.

M. Lichtenstädt dit encore que dans les traitemens magnétiques, les degrés dont parle M. Kluge, n'existent réellement pas ; et que l'admission de ces degrés a donné occasion à beaucoup d'erreurs. Un somnambule, ajoute-t-il, est au même degré magnétique que le malade, qui ne ressent qu'une chaleur légère, et l'effet magnétique n'est plus fort dans un malade que parce que la guérison s'est faite plus vite, et est plus complète.

Il n'est en effet d'aucune importance que le malade ait dormi, qu'il ait été lucide ou qu'il n'ait manifesté aucun phénomène ; l'objet principal était qu'il fût guéri. Jamais un magnétiseur ne doit intenter de produire un effet plutôt qu'un autre ; il est même indiscret et souvent dangereux, de vouloir forcer la nature de prendre un chemin qui, dans l'ignorance ou nous sommes toujours de ses desseins, pourrait ne pas

conduire à la guérison. L'admission des différens degrés de lucidité nuit encore au magnétisme, en ce qu'elle nous dispose à croire, qu'en général, il ne peut y avoir de bons effets magnétiques sans somnambulisme. Mais, ce qui sur-tout est nuisible, est de ranger, comme l'a fait M. Parrot, ces phénomènes qui, parmi cent clairvoyans, arrivent à peine à un seul, à côté des phénomènes les plus communs, et de confondre ainsi la certitude avec l'incertitude, l'obscurité avec ce qui est clair; de manière qu'il devient enfin difficile de distinguer l'un de l'autre.

De ce que l'effet magnétique diffère selon les différentes espèces de maladies, il s'ensuit donc qu'on ne peut jamais affirmer que tels ou tels symptômes doivent toujours se présenter; la chaleur même ne se manifeste pas dans tous les cas. Le magnétiseur partage cette ignorance avec tous les autres médecins. L'art le plus grand du magnétiseur consiste à traiter convenablement les phénomènes tels qu'ils se présentent chez le malade. Le magnétiseur qui cherchera toujours à calmer toutes les convulsions produites pendant le traitement, pourra souvent avoir tort, car il faut distinguer les cas où les convulsions sont nuisibles, de ceux où elles sont bienfaisantes; et, pour pouvoir faire cette dis-

tinction, il faut être médecin. Il ne faut pas d'ailleurs, pendant un traitement, s'attendre toujours à des phénomènes importans; souvent la guérison s'est faite radicalement sans aucun phénomène, et souvent elle n'a été que palliative, lorsque les plus grands phénomènes magnétiques se sont manifestés.

M. Lichtenstædt revient ici au somnambulisme et à l'état de clairvoyance, qui ne se présente que très-rarement, et qu'il faut bien distinguer des phénomènes plus ordinaires du somnambulisme, parce que cette clairvoyance est beaucoup plus difficile à expliquer. Quoiqu'elle soit cependant aussi naturelle que le sont les histoires, que, dans tous les temps, on a racontées des noctambules, M. Lichtenstædt assimile ces deux états, qui se rapprochent beaucoup, et qui diffèrent, qu'en ce que l'état des noctambules est produit par la nature, tandis que celui du somnambulisme magnétique n'existe que par l'art. Il est donc injuste de vouloir considérer ce dernier phénomène comme étant entièrement contradictoire à toutes les autres lois connues de la nature. Lorsque par le traitement magnétique le somnambulisme s'est développé, la première règle est de ne pas d'abord interroger trop le malade; d'attendre plutôt ce qu'il nous

communiquera de lui-même , par une impulsion interne. Ses communications alors auront plus de sûreté ; on court risque de le détourner de la vérité en le questionnant trop : c'est ce que MM. Deleuze et Stieglitz ont déjà remarqué. D'un autre côté , il faut savoir que , parmi les plus clairvoyans , il en est quelques-uns chez lesquels prédominent souvent quelques idées qui leur sont propres , et que c'est justement pour cela que ce qu'ils disent manque souvent de réalité.

En contemplant les effets produits par le magnétisme animal , il faut toujours distinguer les effets apparens du traitement , de l'action de la guérison , quoique tous les deux ne diffèrent entre eux que relativement. Nous venons de parler des premiers , et de dire sur-tout qu'ils dépendent des diverses espèces de maladies. Quant à la seconde , nous remarquons que le secours produit par le magnétisme animal , peut être divisé comme chaque autre secours de médecine : en secours radical et en secours palliatif. Ce dernier est aussi important à considérer que le premier , et c'est justement dans ces cas de secours palliatif , que le magnétisme animal nous rend les plus grands services , comme par exemple , lorsqu'il s'agit de calmer des douleurs très-

vives, ou lorsqu'il produit un sommeil bienfaisant à ceux qui sont épuisés par de longues insomnies.

En général, on peut présumer avec une sorte de certitude qu'un malade qu'on endort aisément et habituellement par le magnétisme animal, en sera aussi guéri radicalement. Mais on ne peut encore décider sur quelles maladies il peut avoir cette salutaire efficacité.

D'après nos expériences, il nous paraît beaucoup plus applicable dans les cas de maladies chroniques, que dans ceux des maladies aiguës, parce qu'ordinairement ses effets marchent avec trop de lenteur. On ne pourrait donc pas encore lui confier des maladies dangereuses, qui en quelques jours ou même en quelques heures, se décident à la vie ou à la mort.

L'auteur fait ici mention du traité de M. Wolfart sur la fièvre putride, où cet homme plein de mérite conseille l'application du magnétisme animal dans les maladies aiguës nerveuses. Quelle que soit au reste l'incertitude où l'on est encore à cet égard, on peut toujours et sans aucun danger, faire usage, dit-il, dans les maladies aiguës, du magnétisme animal comme d'un remède palliatif et pour appuyer le plan de guérison qu'on s'est fait.

Si nous considérons les maladies d'après un autre principe de division, nous trouvons que le magnétisme animal n'est en général pas fait pour les maladies qui portent le caractère de sthénie, et contre lesquelles il ne peut pas remplacer les saignées et les antiphlogistiques minéraux. Mais si le magnétisme animal suffit souvent pour guérir les maladies chroniques nerveuses, nous le croyons encore beaucoup plus salutaire dans les maladies qui appartiennent au système végétal, dont le siège est au bas-ventre. Le magnétisme animal favorise la reproduction d'une manière distinguée, et il serait ridicule de vouloir attribuer ce résultat à l'influence des nerfs, plutôt qu'à l'ensemble des actions des organes.

L'auteur nomme ensuite les maladies dans lesquelles le magnétisme animal a toujours ou au moins très-souvent opéré une guérison parfaite ou palliative, et il invite les médecins ainsi que les magnétiseurs en général, à publier avec beaucoup de soin, leurs expériences sur les maladies dans lesqu'elles le magnétisme a prouvé ses forces salutaires. C'est ainsi, dit l'auteur, qu'on parviendra mieux à reconnaître la réalité de cet agent de la nature, et à le faire admettre, quasi on ramasse des histoires inconcevables,

d'après des dires de somnambules, et dont un public toujours avide de merveilles et de miracles, n'entend parler que pour les révoquer en doute, ou s'en moquer.

A la fin de son traité, M. Lichtenstædt parle encore de la guérison des défauts organiques internes par le magnétisme; on ne peut nier dit-il, que quelquefois ces sortes de guérisons ne se soient effectuées.

Quant aux hypothèses inventées pour expliquer la nature du magnétisme, l'auteur fait mention de chacune d'elle pour dire qu'il n'en est aucune jusqu'ici de satisfaisante.

Ni l'électricité de M. Parrot, ni l'hypothèse de M. Stieglitz, ni le galvanisme, ni même le fluide admis par beaucoup de magnétiseurs, ne peuvent éclairer entièrement la chose. Ce qui paraît incontestable, c'est que le magnétisme a une très-grande analogie avec les phénomènes physiques que nous comprenons sous le nom de *sympathie*, comme Fr. Hufeland nous l'a déjà montré.

L'auteur, en abandonnant toute hypothèse, indique encore les ouvrages les plus renommés; dans lesquels on peut s'instruire sur les cures faites par le magnétisme animal; et promet de nous communiquer plus tard les résultats des traî-

temens magnétiques exercés par lui, et par d'autres médecins de Saint-Pétersbourg.

Il finit par faire quelques objections courtes et justes à M. C. Cadot, sur son ouvrage sur le magnétisme animal.

JEAN GEORGE DE KOERBER,

Docteur en médecine.

*Post-scriptum du rédacteur.*

La Société du Magnétisme, reconnaissante envers M. le docteur de Koerber, du Mémoire qu'il lui a communiqué, espère qu'il voudra bien, pendant son séjour à Paris, lui faire part également de ceux qui, sur le même sujet, lui parviendraient de la Russie. C'est par leur accord et l'échange de leurs observations réciproques, que les magnétiseurs de tous les pays du monde peuvent efficacement coopérer au triomphe d'une vérité à laquelle tous les hommes doivent un jour se rallier.

## EXPOSITION PHYSIOLOGIQUE

DES PHÉNOMÈNES DU MAGNÉTISME ANIMAL  
ET DU SOMNAMBULISME,

*Contenant des observations pratiques sur les avantages  
et l'emploi de l'un et de l'autre dans le traitement  
des maladies aiguës et chroniques.*

PAR M. AUGUSTE ROULLIER,

Docteur en médecine, ancien fmédecin des armées, et Membre  
correspondant de la Société du Magnétisme, séante à Paris.

( Deuxième extrait. )

---

Nos lecteurs ont déjà pu juger du mérite de l'ouvrage de M. Roullier, par le premier aperçu que nous leur en avons donné dans notre dernier numéro. La lecture en est curieuse pour les personnes qui n'ont aucune notion du magnétisme : elle est intéressante pour celles qui le connaissent : elle sera d'un avantage réel pour

les nouveaux magnétiseurs. Ils seront sûrs d'y trouver des observations pratiques dont ils pourront recueillir quelque fruit dans des circonstances qui les trouveraient indécis ou embarrassés. Ils ne s'égarteront point en suivant les traces de notre auteur; c'est un guide expérimenté, qui connaît parfaitement la situation, l'enchaînement, les fonctions et la correspondance merveilleuse de toutes les parties constitutives de la machine humaine. Cette connaissance lui fait indiquer avec précision celles qui, reconnues lésées à l'aspect de tel symptôme, réclament le bienfait de l'action magnétique, et celles qui, dans la manifestation de tel autre, ne doivent point être actionnées, parce que son influence pourrait être nuisible. C'est dans la dernière partie de l'ouvrage que le lecteur trouvera la série de ces considérations dont l'examen approfondi lui donnera la mesure de l'importance du magnétisme, de la prudence qu'il faut mettre à l'exercer, et des lumières du médecin qui nous apporte le tribut de ses expériences et d'une pratique consommée.

Le second extrait que nous donnons en ce moment est relatif au somnambulisme magnétique, considéré spécialement d'abord, et sous ses rapports ensuite, tant avec le somnambu-

lisme naturel, qu'avec les autres phénomènes, soit physiologiques, soit pathologiques.

Ce sujet, quoique déjà traité plusieurs fois par des auteurs d'un mérite recommandable, n'en offre pas moins un intérêt toujours nouveau par la multiplicité de faits intéressans qui tiennent à sa nature, et dont la source est inépuisable. Les diverses organisations physiques qu'affecte cet état extraordinaire étant variées à l'infini, les facultés intellectuelles qu'il exalte ne l'étant pas moins, on sent quelles différences sans nombre doivent résulter, dans le jeu des phénomènes, de la disparité des corps et des espris, indépendamment encore des influences étrangères. Le praticien dont le tact est exercé par l'habitude, observe bien ces variations; mais c'est au médecin, que ses études physiologiques rendent plus apte à l'observation, qu'il appartient d'en saisir jusqu'aux nuances les plus délicates. C'est lui qui, par un examen attentif de faits dont la synthèse est du domaine de son art, peut, en les soumettant à la plus sévère analyse, et décomposant pour ainsi dire leurs élémens, arracher à la nature le secret de ses opérations, la suivre dans les effets, l'interroger sur les causes, et faire faire ainsi sans doute un grand pas à la science.

Bien des magnétiseurs étrangers à cette profession l'ont dit, et nous le répétons avec eux : c'est à quelque médecin que nous devrons un jour la vraie théorie du magnétisme , car celles que nous avons jusqu'à présent ne sont encore qu'hypothétiques. Puisse notre patrie , qui déjà s'honneure de l'avoir sauvé du naufrage , parvenir encore à la gloire de cette précieuse découverte , que des médecins célèbres de diverses parties du Nord poursuivent avec ardeur ! En attendant que ce problème soit résolu , nous continuons d'échanger avec eux nos idées , nos aperçus , nos réflexions , car le véritable amour de la science ne connaît que des émules et point de rivaux. C'est à cette noble émulation , fruit sans doute de la publicité des premiers ouvrages français , que nous devons ceux des *Klugge* , des *Hufeland* , des *Wolfard* , des *Gemelin* , des *Weinhold* , des *Boeckmann* , des *Sprengel* , des *Marcard* , etc., etc., etc. C'est elle encore qui , stimulant le zèle de notre auteur , et lui mettant la plume à la main , l'a déterminé , pour me servir de ses propres expressions , à rendre , comme eux , hommage à la vérité , à s'acquitter , comme eux , d'un devoir qu'imposait à leur conscience , et qu'impose également à la sienne la profession de médecin.

Combien cette déclaration honore le caractère de M. Roullier, dont l'expérience date de plus de trente années, et qui s'annonce modestement pour n'avoir ni leur réputation ni leurs talents ! Quelle confiance ne doit-il pas inspirer à ses lecteurs, et comme il va la justifier en traitant la matière du somnambulisme, dans laquelle il se montre aussi bon observateur que praticien ! Voici comme il s'exprime :

« Parmi les différens effets que produit le magnétisme, auxquels on a donné assez généralement le nom de *crises*, et dont j'ai rapporté quelques-uns dans le deuxième chapitre de la première section, il faut sur-tout ranger, et comme étant la plus importante et la plus avantageuse, le somnambulisme magnétique. Mesmer n'en avait point parlé, et la publication en est due à M. le marquis de Puységur, dont l'honorable et courageux dévoûment à la cause du magnétisme, lui assure à jamais l'estime et la reconnaissance de toutes les personnes qui ont été à même d'apprécier les bienfaits de cette heureuse et utile pratique.

« Une personne dans le somnambulisme magnétique ( état dont la vue seule peut donner une idée exacte, et que précède quelquefois un sommeil plus ou moins profond ) a les yeux le

plus ordinairement fermés, et se trouve alors dans la plus grande analogie avec son magnétiseur. Elle n'entend que lui ou les personnes qu'il met en rapport avec elle en les touchant. Sans cette précaution, tout contact étranger lui serait pénible, et pourrait même exciter des convulsions s'il était prolongé.

« Cet état est quelquefois désigné dans les ouvrages des magnétiseurs, spécialement sous le nom de *crise*; on se sert souvent encore de cette dénomination, au lieu de dire plus correctement, *crise somnambulique*. Le somnambule, ou *sonniloque*, ou *crisiaque*, ou *criso-loque*, comme on disait quelquefois à Strasbourg, répond aux questions de son magnétiseur, mais parle rarement de son propre mouvement; il ne le fait qu'autant qu'il s'y trouve forcé par le besoin de communiquer à son magnétiseur quelques particularités relatives à ce qu'il éprouve ou à ce qui peut lui être nécessaire.

« Toute personne en crise somnambulique lucide sent les effets de la volonté de son magnétiseur, et s'y trouve plus ou moins soumise pour tout ce qui ne peut lui nuire, et pour tout ce qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité. Mais cette dépendance salutaire ne

saurait s'établir que d'après une confiance bien fondée dans la moralité du magnétiseur, et le sincère désir qu'il a de faire le bien. On ne magnétiserait pas quelqu'un malgré lui, encore moins pourrait-on le mettre en somnambulisme. L'exemple de mademoiselle C\*\*\*, que j'ai rapporté plus haut, vient à l'appui de ce principe.

« Dans les crises lucides, le somnambule peut voir plus ou moins distinctement son intérieur, indiquer la cause de sa maladie, et prescrire les remèdes dont il a besoin pour se guérir. Dans quelques circonstances, rares il est vrai, le somnambule connaîtra la pensée de son magnétiseur, sans que ce dernier ait besoin de proférer aucune parole, verra son intérieur et celui des personnes que l'on mettra en rapport avec lui ; souvent même il sera en état de traiter les maladies dont elles se trouvent affectées. Quelques somnambules en crise complète voient des objets éloignés, annoncent plusieurs jours, et même plusieurs mois à l'avance, ce qui doit leur arriver. Mais généralement ils n'ont aucun souvenir de ce qui s'est passé en crise.

« Quelquefois les pressentions d'un somnambule très-lucide le mettent à même d'annoncer certaines circonstances relatives à des

maladies dont il pourrait être menacé lui-même, ainsi que son magnétiseur. Parmi les observations de ce genre, je citerai l'exemple suivant, et avec d'autant plus de confiance, qu'il m'est personnel et que je puis en répondre. Je le dois à madame Fr\*\*\*, somnambule très-lucide, dont il est question dans les écrits de M. le comte de Lutzelbourg, et que j'ai magnétisée à Strasbourg nombre de fois.

« J'étais très-incertain si j'avais eu la petite vérole dans mon bas âge. Dans une des crises lucides de madame Fr\*\*\*, je lui demandai s'il lui était possible d'éclaircir mes doutes à cet égard: c'était en 1788. Je vois assez votre intérieur, me dit-elle, pour vous assurer que vous n'avez point encore eu la petite vérole; et qu'à moins que que vous ne vous fassiez inoculer, il n'y a chez vous aucune disposition qui annonce que vous puissiez l'avoir d'ici à plusieurs années. En 1794, j'étais logé chez une dame dont le jeune enfant était atteint de cette maladie. J'ai tenu plusieurs fois cet enfant sur mes genoux, et l'ai endormi en le magnétisant, sans éprouver moi-même les effets de la contagion. Ce ne fut que deux ans plus tard que j'eus dans l'automne de 1796, la petite vérole.

« Cette observation me donne lieu d'éclaircir

ici quelques difficultés relatives aux pressen-sations des somnambules. Ces pressensations doivent être ramenées à des considérations pu-remment physiologiques, dans l'intention d'écar-ter les applications erronées qu'on en a voulu faire à des phénomènes d'un autre ordre. Il est essentiel de prévenir des abus que la pureté des motifs les plus louables n'est pas toujours en état d'empêcher.

« Mesmer a dit très-judicieusement, dans son Mémoire sur ses découvertes (Paris, 1798) : « Voir le passé, n'est autre chose que sentir la cause par l'effet; prévoir l'avenir, c'est sentir l'effet par la cause. » Mais M. Tardy de Mon-travel est un de ceux qui ont parfaitement saisi, et fait le mieux ressortir les nuances qui différen-cient les *pressensations* du somnambule magné-tique, des *prédictions* que l'on se fait en droit d'appeler *morales*. Il observe avec raison que, pour l'âme du somnambule, le temps et les distances disparaissent, qu'il peut apercevoir dans l'avenir les possibilités physiques. Mais, ajoute-t-il, cette vue sera toujours limitée et finie. Le tableau physique des possibles sera pour le somnambule un ensemble confus; il n'en distinguera les détails qu'à des dis-tances limitées, et encore faudra-t-il qu'une

cause quelconque y détermine de préférence son attention.

« L'ame du somnambule qui voit dans l'avenir toutes les actions de son corps, comme des possibilités formant l'ensemble du tableau, ne verra pas de même les actions nécessaires. Celles-ci dépendant de la détermination de sa volonté, ou de la volonté des autres ames, et cette détermination étant un attribut propre et essentiel à l'ame, elle ne peut être soumise d'une manière positive à sa prévoyance. C'est cette détermination de la volonté qui constitue vraiment le moral d'une action, et, en ce sens, on a tort d'appeler *prédiction morale* ce qui n'est qu'un aperçu général des possibilités physiques, et tout au plus une présomption des possibilités morales.

« Quelques personnes se persuadent, et bien à tort, que la crise somnambulique est un état de sommeil; d'autres ont appelé cet état la mort du corps et la vie de l'ame; d'autres ont une opinion non moins étrange. Ils regardent le somnambulisme comme une espèce de délire, d'hallucination, de rêve; *les somnambules*, ajoutent-ils, *sont dans un état voisin de l'aliénation mentale permanente*. Il n'y a dans le somnambulisme, à proprement dire, ni mort,

ni sommeil, ni rêve, ni délire, nihallucination, rien qui tienne de l'aliénation mentale. Le somnambulisme est un état, *sui generis*, dans lequel l'exercice des sens extérieurs est réellement suspendu, tandis que les facultés de l'ame se manifestent alors avec plus d'énergie, comme on pourrait l'exprimer, d'après les idées de Stahl; ou, si l'on veut, toujours dans le même sens, c'est l'instinct physique et moral qui, plus développé, parvient à un tel degré de perfection, qu'il éclaire le malade sur sa santé, sur celle des autres, sur les moyens propres à la rétablir, et le met quelquefois en relation plus intime avec tous les êtres coexistans qui nous entourent.

• • • • • • • • • • •

« Tout le système des nerfs devient œil, à l'égard des mouvements qui représentent les couleurs, les formes, les figures; oreille, à l'égard des mouvements qui expriment les proportions des oscillations de l'air; et enfin les organes du tact, du goût, de l'odorat, pour les mouvements produits par le contact immédiat des formes, des figures. Mais le somnambule rapporte alors les modifications qui lui sont transmises, les sensations qu'il éprouve, aux différens organes qui, dans l'état de veille, en sont ordinairement le siège. » Nous remarquerons néanmoins que

l'énergie des fonctions du système dermoïde, considéré comme organe sensible, paraît alors augmentée. C'est même une différence tout à fait contraire à ce que l'on observe le plus ordinairement dans la catalepsie, les extases, et quelques autres affections nerveuses du même genre. . . . . . . . . . . . .

« L'état de somnambulisme est un état heureux, et dont les somnambules ne sortent ordinairement qu'à regret; ce sont les lois mêmes de notre organisation, m'ont dit plusieurs somnambules, qui nous forcent de quitter cet état heureux, de bien-être; et nous ne pouvons désobéir à ces lois que sous peine de souffrance. Madame Fr\*\*\*, dont j'ai déjà parlé, disait en crise, à M. le comte de Lutzelbourg, son magnétiseur : « Dans l'état où je suis, je sens que vous n'êtes occupé qu'à me faire du bien; votre influence magnétique agit sur toutes les parties de mon être, et le plaisir que je ressens est comme ayant dix sens au lieu de cinq : votre volonté y ajoute toujours; mais comme ce fluide, constamment dirigé par votre pensée, dilate nécessairement mes nerfs et accélère la circulation de mon sang, et que tout est trop tendu dans cet état, ma vie se dévorerait, et je crois que je

ne pourrais résister à cet état, quelque heureux qu'il soit, plus de quarante-huit à cinquante heures. » . . . . .

« Ne nous imaginons pas que le somnambule devienne un être d'un ordre supérieur; ce serait encore une opinion erronée. Le somnambulisme ne nous fait pas changer de nature. Les raisonnemens que l'on fait, les jugemens que l'on porte dans cet état, sont toujours analogues à la disposition de l'esprit et de l'ame de la personne qui s'y trouve. Elle y fait voir son caractère, son tempérament, sa façon de penser et ses connaissances. Le somnambule retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait sues, et quelquefois même oubliées depuis long-temps dans l'état de veille. Le somnambule rend compte des sensations nouvelles qu'il éprouve; il dit ce qu'il voit, ce qu'il sent; mais les mots propres à exprimer ses idées ne lui sont pas toujours connus: ces mots sont, pour nous-mêmes, de pure convention, et nous ne les saurions pas, si nous ne les avions pas appris.

Il n'est donc pas étonnant que le somnambule, en indiquant la nature et le siège de son mal, sans se tromper aucunement à cet égard, se serve souvent de mots impropre. Ses descrip-

tions, s'il n'est point anatomiste, "seront bien loin d'avoir cette précision, cette exactitude scientifique que les gens de l'art se croiraient en droit d'exiger. S'il aperçoit dans la poitrine une vomique, une tumeur sanguine, il pourra dire, au lieu de se servir de ces termes techniques, qu'il voit une *boule* de sang ou de pus ; et alors, pour ceux qui ont l'habitude de se moquer de tout, ce sera un nouveau sujet de sarcasmes et de mauvaises plaisanteries.

Il apercevra quelquefois dans un champ, et même à plusieurs lieues de distance, la plante qui doit le guérir ; il vous en donnera une description assez exacte ; il la reconnaîtra si vous la lui présentez en crise : mais comment en dirait-il le nom, s'il ne l'a jamais su ? Un télescope nous fait voir, à une assez grande distance, une ferme, un moulin, ou autres objets que nous n'apercevions pas à la vue simple ; mais cet instrument nous donne-t-il la faculté de nommer par leur nom ceux auxquels ils appartiennent, ou qui les habitent, si ces noms nous sont inconnus ? Comparons les phénomènes du somnambulisme avec ceux qui se manifestent dans l'état de veille, avec ce qui se passe dans le sommeil naturel, plus ou moins parfait, et nous verrons alors une grande partie du mé-

veilleux s'évanouir. Mesmer a bien senti toute l'importance de ces rapprochemens , et s'en est occupé. ( Mémoire déjà cité. ) Il cherche à rattacher les divers phénomènes de l'état de veille , de sommeil et de somnambulisme plus ou moins complet , aux principes fondamentaux de sa théorie ; il regarde le somnambulisme comme une crise salutaire ; mais il se récrie avec raison contre l'abus et les dangers de la provoquer indiscrètement et sans nécessité.

Après avoir offert le résumé des principaux phénomènes du somnambulisme magnétique , M. Roullier les compare avec ceux du somnambulisme naturel et des autres maladies nerveuses observés depuis long-tems par les médecins.

« Il en est , dit-il , des lois auxquelles sont soumises nos facultés intellectuelles , comme de toutes celles de la nature. Elles nous sont inconnues dans leur essence , et ne se manifestent à nous que par des phénomènes qui en dépendent. Ce qui devrait , à bien des égards , réconcilier les médecins avec les merveilles du somnambulisme magnétique , c'est que les phénomènes d'isolement , de concentration , de visions et de pressentions magnétiques , ne différent point de ceux que l'on avait observés long-temps au-

paravant chez les somnambules spontanés , dans les extases , chez les personnes douées du phénomène de seconde vue , chez des cataleptiques , des épileptiques , des gens dans un état d'aliénation mentale , et dans plusieurs cas d'hystérie , ou autres affections nerveuses. . . . .

“ Nul doute qu'il ne soit indispensable d'étudier les divers rapprochemens qui peuvent avoir lieu entre les phénomènes du somnambulisme magnétique , ceux du somnambulisme naturel et quelques autres affections nerveuses. Mais , pour se garantir de toute erreur , il faut spécifier les caractères distinctifs qui appartiennent isolément à chacun de ces différens états.

Le somnambulisme magnétique n'est certainement point un sommeil ; tout le monde est forcé d'en convenir; on y observe une suspension complète des sens externes , mais sans exclure le libre exercice de la parole et des forces loco-motrices. La circulation et la respiration s'exécutent comme dans l'état de veille ; la sensibilité du système dermoïde est sans altération ; mais il y a une sorte d'isolement , de concentration des forces sensitives à l'intérieur , et un plus grand développement des facultés intellectuelles. Les raisonnemens sont plus faciles , plus précis et plus exacts dans toutes

leurs conséquences. Alors se manifeste une vision plus ou moins distincte d'objets qui n'affectent point nos sens dans l'état ordinaire, une pressensation d'évènemens futurs plus ou moins éloignés. Le somnambule magnétique est sous l'empire de la volonté du magnétiseur qui le dirige ; revenu à l'état naturel, oubli total de ce qui s'est passé dans la crise somnambulique.

« Dans le somnambulisme naturel, il y a également suspension des sens externes, libre exercice de la parole et des mouvemens loco-moteurs; même sensibilité du système dermoïde. L'isolement est, à la vérité, moins complet, moins régulier : la concentration des forces sensitives à l'intérieur offre quelques anomalies; les visions, les pressensations n'ont ni la même étendue ni la même précision que dans le somnambulisme magnétique. Quelquefois le somnambulisme naturel présente des phénomènes qui rapprochent de la nature des songes. Le somnambule naturel est sous la seule dépendance des lois de la nature, et n'est dirigé que par elle. Après le paroxysme, même oubli total de tout ce qui s'y est passé, comme dans le somnambulisme magnétique.

« La contemplation et l'*extase*, qui n'en est pour ainsi dire que le complément, offrent des

phénomènes analogues à ceux qu'on observe dans le somnambulisme, soit magnétique, soit naturel. La suspension des sens, ainsi que l'isolement, ne sont pas toujours portés, il est vrai, à un si haut degré, mais le plus souvent on remarque une *immobilité* et une *insensibilité* qui forment le caractère essentiel de l'extase. Quelquefois on ne se souvient point de ce que l'on a dit ou fait pendant le paroxysme. Ce sont les longues méditations qui préparent à l'extase: des visions, qui ne sont le plus souvent que les délires d'une imagination égarée, se joignent alors fréquemment à l'extase. Elle arrive ordinairement au moment où l'esprit est, pour ainsi dire, concentré dans ses propres idées, et s'en occupe avec la plus grande attention.

« C'est alors que l'exaltation des facultés intellectuelles, mais sur-tout de cette sensibilité morale qui fait si souvent le bonheur ou le tourment de notre existence, absorbe en quelque sorte toutes les sensations d'un autre ordre. La vie semblerait, dans ces circonstances, comme concentrée toute entière à l'intérieur. Aussi l'extase nous offre-t-elle souvent les symptômes d'une défaillance, d'une asphyxie, d'une agonie, quelquefois même d'une mort apparente.

« Les extases sont plus ou moins fréquentes

dans les affections nerveuses. Elles prennent un caractère sublime et contemplatif, si, pendant la veille, l'ame élève ses méditations sur les grandeurs de la divinité; elles sont érotiques, si le cœur et l'esprit se nourrissent d'amour; elles prendront le caractère de la satyriasis, de la nymphomanie, si les idées de ce genre prédominent, quoique, dans l'état naturel, la raison et la décence en répriment le plus ordinairement l'effusion.

« La *catalepsie*, que quelques auteurs ont nommée *essentielle*, offre les symptômes suivans : perte absolue des sens et des mouvements volontaires, sans fièvre ; aptitude des membres thoraciques et abdominaux, à rester et à se maintenir dans l'attitude où on les met, pourvu néanmoins que tout le corps soit en équilibre. La *cataleptique* dont *Sauvages* fait mention, présente plusieurs phénomènes physiologiques du plus grand intérêt. »

Après avoir cité des faits analogues à chacun de ces divers états, faits curieux que les bornes de notre journal nous font regretter de ne pouvoir placer ici, M. Roullier termine cette seconde partie de son ouvrage par des réflexions relatives à l'auteur de l'article **CONVULSIONNAIRES** dans le dictionnaire des sciences médicales.

« Quel motif raisonnable peut-il avoir pour se plaire à identifier, en quelque sorte, et sans aucune espèce de distinction, les procédés et les effets du magnétisme avec les *possessions*, les *fascinations*, les *sortilèges*? etc. Il est assez curieux, nous dit-il p. 229, que les magnétiseurs et les sorciers employent exactement les mêmes moyens extérieurs pour produire leurs fascinations. Malgré toute l'absurdité et l'inexactitude d'un pareil rapprochement, on aime cependant à se persuader qu'il ne croit pas plus que les magnétiseurs à l'existence des sorciers.

« Ne voulant entrer, sous aucun rapport, en composition avec les partisans du magnétisme, on se renferme dans un cercle vicieux ; on se retranche dans une série de raisonnemens qui y ramènent sans cesse ; on nie à outrance ce qu'il serait si facile de vérifier soi-même ; on repousse, avec une jactance au moins ridicule, toutes les observations de ceux qui, ayant des opinions contraires aux nôtres, nous présentent cependant une foule de faits incontestables à l'appui ; se conduire ainsi, n'est-ce pas prouver au public que l'on a pris pour texte de tous ses écrits, de tous ses raisonnemens :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis ?

« Et puis on nous rappelle , à tout propos , cet anathème lancé contre le magnétisme par le savoir et la raison!! Je respecte infiniment , pour ma part , le savoir et la raison ; mais ne peuvent-ils pas quelquefois se tromper ? Le magnétisme fut examiné et jugé chez le docteur Deslon , qui ne connaissait pas même la théorie de Mesmer ; il n'avait à présenter aux commissaires aucun fait relatif au somnambulisme magnétique , inconnu à cette époque. Dans l'état actuel des choses , si l'on est de bonne foi , si l'on n'a en vue que le bien public , il faut regarder les rapports des commissaires comme insuffisans pour juger le fond de la question , et , en quelque sorte , comme non avenus ; mais c'est une vérité dont ne veulent point encore convenir certains antagonistes du magnétisme. On les voit sourire à l'idée d'avoir écrasé la tête de ce serpent magnétique , qui , cependant , se relève avec fierté , siffle ses ennemis , et , s'entortillant autour du LITUUS , devient le serpent sacré d'Esculape , le symbole de la vie et de la santé , »

## RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs, et dans les Gaules.*

---

( Suite de la 1<sup>re</sup> partie. )

### *Des Sibylles.*

§ 5. La faculté qu'on suppose à quelques crisiaques de parler différentes langues, prouve-t-elle l'intervention du démon? — Des cataleptiques. — Des ventriloques.

PLUSIEURS auteurs assurent que dans certaines dispositions du corps et de l'esprit, les crisiaques *entendent et parlent différentes langues*, quoiqu'ils ne les ayent pas apprises, et qu'en état de veille, ils les ignorent absolument.

S'il n'était question que d'*entendre* une langue étrangère, que l'on ne parle pas, que l'on ne connaît pas, le problème nous paraîtrait moins épineux, parce que les crisiaques, lisant dans la pensée d'autrui sans qu'elle leur soit exprimée,

Tentendent à merveille, de quelque manière qu'elle soit énoncée au dehors. Les mots, quels qu'ils soient, ne sont que le véhicule de la pensée. Or, quand la pensée peut être saisie par elle-même, les mots deviennent absolument inutiles. Les crisiaques lisent si bien dans les idées, qu'ils obéissent à volonté, sans aucune émission de paroles.

Mais pour *parler* spontanément une langue étrangère, voilà ce qui nous paraît d'une difficulté plus grande. Car, comment cette langue étrangère, insolite, inconnue au crisiaque, pourra-t-elle venir se placer d'elle-même dans le cerveau et sur la langue du crisiaque ? Cependant, nous croyons qu'en y regardant de plus près, le merveilleux disparaît, et qu'on a confondu avec des langues étrangères un amas de mots sans suite, sans signification, et qui seulement pourraient avoir une espèce de consonnance avec telle ou telle langue. Nous ne parlons pas du latin, parce que cette langue est si familière et retentit si souvent à nos oreilles dans les églises, et dans l'intérieur de nos maisons, qu'il n'est pas difficile d'en retenir bien des mots, même sans s'en apercevoir ; ajoutez que la plupart des livres de prières sont en latin, avec le français à côté.

La Mothe le Vayer a écrit une lettre sur cette

matière. Elle est intitulée : *D'un qui parle en toutes langues.* (C'est la 61<sup>e</sup>, commençant le tome II de ses œuvres, édit. de Paris, 1684.) Un sieur Lefévre, qui répondait en dormant à toutes les questions qui lui étaient faites, et dans la langue où elles lui étaient adressées, donna naissance à cette lettre.

La Mothe le Vayer (1) commence par examiner si les diverses langues qui existent, doivent leur diversité à l'instinct ou au caprice des hommes; il pense que c'est à l'instinct, et que le même instinct qui les a créées peut en développer les traces dans l'esprit de celui qui est en état de crise ou de sommeil. Il est évident que cet auteur se trompe; il raisonne mieux dans ce qui suit :

« Je ne veux pas, dit notre auteur, avoir « recours ici à la possession des mauvais dé- « mons; car, encore que l'Eglise, dans les si- « gnes qu'elle donne pour reconnaître ceux « qui sont véritablement possédés, mette celui « de parler des langues qu'ils n'ont point ap-

---

(1) François de *La Mothe le Vayer*, né l'an 1588, mort en 1672, fut substitut du procureur - général au Parlement de Paris; précepteur du duc d'Orléans, frère de Louis XIV; et membre de l'Académie française, en 1639.

« prises; ce n'est pas à dire pourtant que ce  
 « seul témoignage et cette seule marque suffi-  
 « sent pour connaître avec certitude une vé-  
 « ritable possession. » Mais, à l'égard de Lefè-  
 vre, la question se simplifie. Lefèvre n'était  
 qu'un noctambule, qu'on excitait facilement  
 par un peu de boisson.

« Pour le mettre en beau train, il fallait lui  
 « faire faire débauche avec de l'hypocras ou du  
 « vin brûlé, parce qu'après cela, il n'avait pas  
 « plutôt la tête sur le chevet, qu'il commençait  
 « à parler seul, en propos ordinaires, et puis  
 « répondait en tout langage où il était interro-  
 « gé, quoique souvent il n'y eût ni ordre, ni  
 « suite, ni sens en ses discours. »

La Mothe le Vayer cite plusieurs exemples de cette confusion. Il dit entr'autres « qu'un des assistans, ayant prononcé en grec ces paroles du *Pater*: *Que votre nom soit sanctifié*, Lefèvre répartit en un certain *baragouin*, dont la cadence semblait être grecque, sans que les expressions fussent véritablement grecques. »

Toutes les fois qu'on avait ainsi fait parler le sieur Lefèvre, il avait le lendemain un grand mal de tête, dont il se plaignait fort, protestant qu'on avait tort de lui causer cette disgrâce.

Qui ne voit ici une personne naturellement noctambule ou somniloque, que le vin et les liqueurs échauffent et plongent dans une espèce de délire ?

L'effet du délire, dans certaines personnes, est de les faire parler et entasser des mots qui n'ont ni suite ni sens. Quand on interrogéait alors le sieur Lefèvre dans une langue quelconque, on le mettait sur la voie ; ou il savait la langue, et il répondait dans cette langue ; ou il ne la savait pas, et alors il parlait un *baragouin* qui n'avait que la consonnance de la langue, sans en avoir ni les mots, ni le sens.

« J'ai de l'inclination à croire, continue la « Mothe le Vayer, que les notions des langues « et des sciences qu'avait apprises le sieur Le- « fèvre, tant par ses voyages que par l'étude et « par l'abord des étrangers et des hommes sa- « vans chez lui, fournissaient à son imagina- « tion émue par l'humeur mélancolique, tous « ces termes de langues étrangères, qui sor- « taient confusément de sa bouche, quand on « les provoquait en le questionnant. Car, on « ne dit point qu'il parlait ces langues en ré- « vant, si ce n'est quand il les avait entendues « dans les interrogations qu'on lui faisait ; et « c'est alors que, par une certaine sympathie,

« et par une vertu presque magnétique ou aimantée , il expectorait des paroles de même nature , dont il trouvait le magasin dans sa mémoire . Mais il faut observer qu'elles sortaient avec la confusion qui accompagne toujours les rêveries de la nuit , et avec un bouscusement d'idées dans sa mémoire , qui lui causait ces grandes douleurs de tête dont il se plaignait le lendemain ; peut-être même prononçait-il beaucoup de choses qui ne signifiaient rien , et qui ne ressemblaient , que par la cadence et le son , aux langues dont il ne savait que fort peu de termes . Combien voyons-nous de personnes qui contrefont le langage des Suisses ou des Hollandais sans y rien connaître... ! »

Ce que dit la Mothe le Vayer est très-juste . Tenons donc pour constant que ce prétendu *parlage en langues étrangères* , ou ne consiste qu'en quelques mots attrapés au hasard , ou n'est qu'un jargon sans signification , et n'ayant de la langue imitée que les sons et la terminaison .

Ce fut sans doute ainsi que répondit l'Oracle de Thèbes à un barbare ou étranger , envoyé par Mardonius . Cet étranger , ayant interrogé l'Oracle en sa langue , l'Oracle , au rapport de

Pausanias, ne lui répondit pas en grec, mais en dialecte barbare (1).

La plupart des auteurs qui nous parlent de ces locutions étrangères, ne disent pas s'il y avait une suite dans ces réponses. Et le trait que nous venons de citer peut faire précisément soupçonner le contraire. Voici comme nous le lisons dans Hérodote :

« Mys, c'était le nom de l'étranger, étant arrivé à ce temple, trois citoyens choisis par la République, l'y suivirent pour mettre par écrit la réponse de l'Oracle. Aussitôt la grande prêtresse lui répondit en langue barbare. Les Thébains qui accompagnaient Mys pour recueillir les paroles de l'Oracle, furent étonnés de lui entendre parler une langue différente de la grecque. Comme ils étaient embarrassés sur ce qu'ils feraient dans les circonstances présentes, Mys leur arracha les tablettes qu'ils avaient entre les mains, et y ayant écrit la réponse que lui avait dictée le prophète, et qui était, à ce qu'on dit, en Carien, il s'en retourna en Thessalie (2) ».

Ainsi, ce que l'étranger écrivit sur ses ta-

(1) Pausanias, *Beotic.*, cap. xxiii.

(2) Hérodote, *Uranie*, lib. viii, n° cxxxv.

blettes fut ce qu'il jugea à propos. Il y fit parler l'oracle comme il voulut, et au gré de sa politique. Les assistans entendirent des mots barbares, ou qui paraissaient tels; c'était tout ce qu'il fallait pour l'honneur de l'oracle; mais ce n'est pas assez pour nous convaincre qu'il avait parlé véritablement une langue barbare sans la savoir.

D'autres autorités viennent à l'appui de notre opinion.

L'un de nos plus célèbres médecins, Jean Riolan (1), dans son commentaire sur le traité de Fernel, *de Abditis rerum causis*, dit quelque chose d'analogique. Il dit :

« Que l'esprit, quand il est vêhémentement ému, et que l'harmonie est rompue, balbutie une foule de mots à tort et à travers. Qu'il est possible que, dans ce verbiage, il échappe quelque chose qui réponde aux désirs de ceux qui écoutent, qui se plaisent alors à croire que ce mot a été dit à dessein et pour leur répondre (2).

(1) Jean Riolan, né à Amiens en 15... , mort en 1605, médecin de la Faculté de Paris.

(2) *Vehementer commotus animus harmonia dissoluta, quam plurima effutit temerè. Inter tam multa fieri vix potest, quin aliquid excidat quod respondeat*

Dans ce que nous avons rapporté précédemment de la prétendue possession de Marie Vollet, guérie par les soins du médecin De Rhodes, on lit : « Que dans ses accès elle disait des mots « barbares, que les uns prétendaient être hé- « breux, les autres arabes, et plusieurs le *lan-*  
« *gage des démons.* »

Nous avons observé que, dans ses locutions merveilleuses de langues étrangères, il fallait une exception pour le latin, parce que c'est une langue trop familière, et dont il est aisément de savoir au moins une suite de mots.

Nous en avons la preuve dans l'histoire de la possession des filles de la paroisse des Landes, dont il est fait mention dans le cahier précédent, n° 9, page 275. *Une entr'autres répondait en latin, et expliquait fort bien l'exorcisme.* Mais pourquoi une seulement; et non pas toutes les autres? Était-ce que les démons qui possédaient les autres, n'étaient pas aussi savans?

Non; c'est que le sieur Heurtin, curé des Landes, qui avait endoctriné celle qui parlait latin, aurait eu trop à faire à instruire les au-

---

*votis auditorum, quod idcirco cum ratione dictum putant.* Joannes Riolanus, *Commentarius in lib. Fernelii, de Abditiis rerum causis,* cap. ii. Paris, 1620, in-8°, pag. 430.

tres. Le fait du sieur Heurtin, auteur du prodige, en apprenant le latin à l'une des demoiselles de Leaupartie, est consigné dans les pièces qui composent ce recueil. Il y est même ajouté qu'il n'était pas rare à Caen et en Normandie de voir des religieuses qui avaient appris le latin, et qui le parlaient sans être énergumènes (1).

Ceux qui ont lu l'histoire de la possession des religieuses de Loudun, savent aussi que quelques unes de ces religieuses parlaient latin; ils auront sans doute remarqué que le diable qui parlait latin, n'était pas un grand grammairien, car il faisait des solecismes à chaque instant.

On demanda à une de ces religieuses latinites d'adorer Dieu : *Adora deum tuum, cretorem tuum.* Elle répondit *adoro te.* L'exorciste lui répéta plusieurs fois : *Quem adoras?* elle répondit *Jesus Christus* (2).

Dans un autre endroit on demande : « Par quel pacte le diable est-il entré ? *Quo pacto ingressus est dæmon?* La religieuse répond : « *Duplex double* (3).

(1) *Possession des Landes*, pag. 94.

(2) *Histoire des diables de Loudun*, Amsterd., 1694, pag. 56.

(3) *Ibid.*, pag. 59.

Une autre fois, elle répond à la même question : *aquā*, que c'est par de l'eau (1). Un Écossais présent demanda au diable de dire *aquā* en langue écossaise ; la religieuse répondit : *nimia curiositas*, c'est une trop grande curiosité. Et c'était la réponse que faisait le diable, toutes les fois qu'on lui adressait une question sur laquelle il n'était pas préparé. En effet, le bailli qui faisait l'interrogatoire, ayant exigé qu'on fit dire en grec au démon ce qu'il avait déjà dit en latin, sur la fin, et l'objet du pacte, la religieuse répondit encore *nimia curiositas* (2). Et ensuite, pour dire *Dieu ne le veut pas*, elle répéta plusieurs fois *Deus non volo* (3).

C'est avec cette pureté de langage qu'on fait parler latin le démon. On peut apprécier à présent ces locutions en diverses langues, et reconnaître aisément si elles viennent du démon ou des hommes.

Nous ignorons si des somnambules magnétiques ont quelquefois répondu bien et réellement en langues étrangères qu'ils ne savaient pas : nous n'en connaissons pas. Cependant, on impute

(1) *Histoire des diables*, pag. 63.

(2) *Ibid.*, pag. 69.

(3) *Ibid.*, pag. 64.

souvent cette faculté à l'état de crise, en général. Et d'un autre côté, le somnambulisme est plein de phénomènes si extraordinaires, que si cette particularité de répondre dans une langue qu'on n'a jamais connue, se rencontrait, il faudrait placer ce fait à côté de tant d'autres que nous ne pouvons expliquer; le regarder comme une conséquence éventuelle de l'état crisiaque, puisqu'il n'a lieu que lorsque la crise a lieu, et qu'il cesse lorsque la crise cesse.

Nous disons qu'on impute assez ordinairement cette faculté à l'état de crise en général. Les Etats-Unis sont couverts de Sectes de toute espèce, la plupart composées de véritables crisiaques. On y retrouve, avec des erreurs de toute espèce, tous les phénomènes ordinaires aux crisiaques. « Les Shakers, lit-on dans l'histoire des sectes religieuses du dernier siècle, « sont en communication avec les anges, les « saints, et leurs amis décidés. *Ils ont la faculté de parler diverses langues dans leurs assemblies* (1).

Un autre prophète parlait vingt-quatre langues; mais c'était avec les âmes des morts seulement.

---

(1) *Histoire des sectes religieuses du dernier siècle*, par l'abbé Grégoire. Paris, 1814, tom. I<sup>e</sup>, pag. 174.

Plusieurs auteurs affirment aussi que dans certaines maladies délirantes, les malades parlaient réellement en langues étrangères.

Encore une fois, si cela était, il faudrait l'attribuer à toute autre cause que le démon.

Riolan demande si on peut donner une cause naturelle aux effets de ce genre qui paraissent surnaturels ? « Sans doute, répond-il, c'est par « l'absence de la cause qu'on peut juger de la na- « ture de l'effet. Or, par la privation de l'humeur « atrabilaire, les crisiaques cessent de parler en « langage étranger, et commencent à parler « leur langue naturelle et ordinaire. Donc l'a- « trabile était la cause de ce langage nouveau « et non entendu jusqu'alors (1); donc il n'est

(1) *Possunt ne suprà naturalis illius effectús natura-  
lem causam reddere? Possunt equidem. Privatione,  
inquiunt, cognoscitur habitus. Atqui vacuatione humo-  
ris melancholici tam criticæ, ut supervenientibus hæ-  
morrhoidibus, aut varicibus, quam artificiali, ut  
elleborismo, cum corpore protinus animus sanescit,  
suæque harmoniæ restituitur. Itaque illius vi hoc con-  
tingisse verisimile est. Si negatio fit causa negationis,  
est affirmatio affirmationis. Atqui privatione humoris  
atrabilis cessant loqui idiomate peregrino, incipiunt  
loqui patro et vernaculo; ergò atrabilis causa erat  
novi et anteà inauditi sermonis.* Riolan, Comment.  
super Fernel. de abdit. rer. caus., cap. II, pag. 429.

« pas nécessaire de *récourir au démon* comme  
« *au dernier refuge de l'ignorance*, lorsque nous  
« avons une cause naturelle (1). »

Riolan cite Erasme dans son éloge de la médecine, où il déclare avoir vu lui-même un jeune homme de Spolète qui, dans des accès de manie, causés par des vers, *parlait fort bien allemand*, et qui n'en savait plus un mot quand il était revenu à lui. « Qui n'eût cru ce jeune « homme démoniaqué ? dit Erasme ; en ce cas, « c'eût été beaucoup d'honneur pour la médecine, puisqu'elle aurait l'art de se faire obéir « par les démons, et une rivalité avec la divinité dans le pouvoir de chasser les esprits (2). »

(1) *At inquam furor iste Aristotelis opinione est atrabilius, contingit a vaporibus melancholicis turbatā phantasiā. Itaque non est necesse ut ad Dæmonem, tanquam ignorationis extremum perfugium, confugiamus, cum naturalem causam teneamus.* Ibid., pag. 450.

(2) *Ex vermis in novum maniae genus inciderat, ita ut in morbo probè teutonicè loqueretur, quod, ut constabat, sanus numquam potuerat. Quis imperitus rei medicæ non hunc Dæmoniacum vel dejerasset etiam ! At medicus hominem facili remedio menti restituit. Redditus sibi, nec teutonicè loquebatur, nec intelligebat. Quod si quis hunc verè Dæmoniacum fuisse contendat, ea sane res maximè medicorum illustrat artem, cui pareant dæmones, quæque in exigendis*

Guyon, dans ses leçons, professe la même doctrine. « Ceux qui ont fréquenté les malades et qui les fréquentent journellement, dit cet auteur, trouveront être chose vraisemblable, qu'on peut parler langage estrange, comme grec, latin, allemand, hébreu, ou autre, encore qu'on ne l'aye appris, et qu'on ne soit possédé d'aucun démon ou mauvais esprit (1). »

Il cite l'exemple d'une femme Limousine qu'il a vue en une fièvre ardente parler trois jours entiers bon et diserte français, dont elle ne savait pas un mot auparavant, et qu'elle n'a pu jamais parler depuis sa guérison.

« Si cela se faisait par les malins esprits, continue-t-il, telles maladies ne se guériraient par médecines purgatives ou par vomitoire. »

Il n'y a rien à répondre à ce raisonnement de Guyon.

Nous voyons donc, en supposant qu'il soit arrivé à quelques somnambules de parler réellement des langues étrangères, qu'ils auraient cela de commun avec certains malades, c'est-à-

*spiritibus, virtutem divinam æmuletur. Erasm., Encomium medicinae, citat. ibid. a Riolando.*

(1) Leçons de Louis Guyon, liv. iv, chap. xxiv, p. 667.

dire avec des hommes qui, quoique malades, n'en sont pas moins dans un état naturel; d'où il suit que cette faculté de parler les langues, bien qu'inexplicable, n'en serait pas moins dans le domaine de la nature, et ne pourrait jamais être imputée aux Esprits, à qui cela doit être fort étranger, puisque sans leur concours, on guérit les malades, et on fait disparaître ce talent extraordinaire.

( *La suite au numéro prochain.* )

---

## ANNONCES.

---

M. le comte de *Redern*, Membre résident de notre Société, vient de publier une deuxième édition, avec de nouveaux développemens, de son excellent ouvrage intitulé : *Des modes accidentels de nos perceptions* (1). L'auteur y présente un examen sommaire des modifications que des circonstances particulières apportent à l'exercice de nos facultés, et à la perception des objets extérieurs ; c'est sous ce point de vue qu'il considère le magnétisme et le somnambulisme. Cet écrit, brillant de style et fort d'idées, est digne de l'attention des philosophes, des métaphysiciens, et de ceux qui ne se laissent point asservir, comme le commun des hommes, aux préjugés contraires à la raison. Les gens de bon sens qui voudraient enfin connaître ce que c'est que le magnétisme, liront avec intérêt

---

(1) Un vol. in-8°. Se trouve chez J. G. DENTU.

l'ouvrage de M. le comte de Redern, surtout s'ils y apportent cet esprit d'impartialité qui doit présider à toute discussion scientifique. Nous donnerons incessamment un extrait de cette production, qui mérite d'être connue.

---

*Lettre de M. Deleuze, à l'auteur d'un ouvrage intitulé : Superstitions et prestiges des philosophes du 18<sup>e</sup> siècle, ou les Démonolâtres du siècle des lumières, par l'auteur des Précurseurs de l'Antechrist (1).*

Cette lettre, écrite d'un style noble et éloquent, se fait autant remarquer par la justesse et la force du raisonnement, que par la solidité des principes, en matière de politique et de religion. L'auteur y a moins eu en vue de défendre le magnétisme, attaqué par M. l'abbé Würtz, vicaire à Lyon, dans son *Démonolâtre*, que de combattre les principes dangereux et les erreurs mêmes que cet ecclésiastique a mis en usage, pour essayer d'exciter la haine du peuple et la défiance du Gouvernement, contre la science du magnétisme et contre les magné-

---

(1) Paris, J. G. Dentu; in-8<sup>o</sup>, prix 2 fr.

tiseurs. La modération qui règne dans cette réponse, offre un contraste frappant qui n'est pas à l'avantage de l'abbé *Würtz*. Celui-ci, dont les motifs sont louables sans doute, puisqu'il prétend défendre la religion, s'est laissé aveugler par un zèle fanatique et sanguinaire si outré, qu'il annonce le désir de voir rallumer des bûchers, pour y précipiter juridiquement les sorciers, les *magnétiseurs*, les *ventriloques* et les *francs-maçons*, qu'il range dans la même catégorie, et auxquels il prodigue des injures grossières. La charité de ce Vicaire va si loin, qu'il voudrait faire revivre le code pénal, qu'il attribue aux Empereurs *Constantin* et *Théodose*, qui, dit-il, renouvelèrent non seulement les peines portées contre les *magiciens* et les *sorciers*; mais aussi, défendirent de les recevoir appellans des condamnations contr' eux rendues, et les déclarèrent même indignes de la clémence des Princes.

**Le baron d'HÉNIN DE CUVILLERS.**

*Ms. Gonville et Caius College, Cambridge  
Secteur Se 63 18 5<sup>e</sup>  
(93)*

---

## HISTORIQUE

*De la maladie d'Alphonse, fils de M. le baron de Rostaing, intendant militaire, traité par une somnambule magnétique, au moment où l'on en désespérait.*

---

### RELATION DU PÈRE.

LE jeudi 18 décembre 1817, mon fils aîné, âgé de seize ans moins deux mois, étant en pension à l'Institut des nations européennes, se coucha sans éprouver de malaise et dormit comme à l'ordinaire ; mais en se levant, à cinq heures du matin, il se sentit un violent mal de tête, qu'il garda toute la journée ; il ne put travailler, ne mangea rien, et fut obligé de se coucher vers les cinq heures du soir. Dans la nuit, il eut une soif ardente ; il se leva pour boire de l'eau ; la tête lui tourna, il se laissa tomber, se releva, atteignit le pot à l'eau, et but avec avidité. Le lendemain, samedi, il ne put se lever ; et le mal de tête continuant, on lui fit mettre les pieds dans

IV. n° xi. Mai 1818.

l'eau ; on lui donna de la tisanne ; il ne put prendre autre chose. Le dimanche il voulut, selon son usage , venir passer la journée à la maison avec son frère cadet ; mais il était hors d'état de faire à pied le trajet de la rue de Monsieur à la rue St.-Dominique , faubourg St.-Germain ; il se fit amener une voiture de place ; et en montant l'escalier de la maison , il eut tant de fatigue , qu'il faillit à se trouver mal. Il ne se plaignait d'autre chose que d'un violent mal de tête ; on lui fit prendre une tasse de café à l'eau. Il s'était mis à table pour dîner en famille ; mais à la première cuillerée de soupe qu'il essaya , il rendit son assiette au domestique ; il resta cependant à table , prit intérêt à la conversation sans s'en mêler , et resta debout jusqu'à près de onze heures du soir. On avait décidé que son frère rentrerait seul à la pension , jusqu'à ce que l'on vit la tourture que prendrait cette incommodité. Son teint , ordinairement coloré et d'une teinte égale , était violet.

Le docteur.... devait venir dîner à la maison le dimanche , et on l'avait attendu pour avoir son avis sur ce qu'il convenait de faire ; mais il ne vint pas. L'on envoya chez lui pour lui rappeler l'invitation , et lui dire que mon fils était

indisposé; il n'était point chez lui. Comme il rentra fort tard, il ne vint que le lendemain de bonne heure. Mon fils avait eu dans la nuit une évacuation de bile; le docteur jugea convenable de lui faire mettre les pieds dans l'eau; il s'y trouva mal.

Le docteur trouva son pouls d'une lenteur extrême; il ne battait que cinquante-deux fois par minute, et pourtant il était régulier; le docteur ordonna des boissons rafraîchissantes et un lavement; le mal de tête continuait, et le jeune homme n'éprouvait aucun besoin de rien prendre. Dans la nuit du lundi au mardi, cinquième jour de la maladie, il fit deux évacuations naturelles de bile pure; le matin du mardi, le docteur lui fit prendre un grain d'émétique dans un verre d'eau, en le faisant donner par cuillerée à bouche, de cinq minutes en cinq minutes, montré sur la table: ce qui fut religieusement exécuté. Deux heures après la dernière cuillerée, le jeune homme fut pressé du besoin d'évacuer par haut et par bas, et cela fut très-abondant; il rendit une très-grande quantité de bile. Le sixième jour, il continua l'usage des boissons rafraîchissantes, variées, tantôt par de l'eau rougie, tantôt par de l'eau sucrée et légèrement acidulée avec du citron;

il n'éprouva pas le besoin de prendre autre chose , et on n'insista pas. Le septième jour, même régime ; seulement le docteur prescrivit une prise de magnésie mêlée avec de la rhubarbe et du camphre ; le huitième jour il reprit l'usage unique des boissons rafraîchissantes ; le neuvième il prit encore une prise de magnésie ; le dixième , le docteur ordonna de lui faire un bouillon avec une demi-livre de veau , autant de bœuf et un tiers de poulet , et permit de lui donner quatre petits bouillons dans la journée. La langue du malade avait paru très-bonne au docteur ; il ne concevait aucun danger. Il faisait ordinairement une visite matin et soir ; mais , dans la soirée du dixième jour , il l'avait jugée inutile ; le jeune homme était calme ; seulement il était si faible , qu'il avait peine à parler.

Le docteur avait ordonné , pour la matinée du onzième jour , une nouvelle prise de magnésie mêlée de rhubarbe et de camphre .

Dès le neuvième jour , et notamment le dixième , le jeune homme avait eu des absences de tête que l'on imputa naturellement à une diète de dix jours , et l'on ne s'en inquiéta pas. Il prit presque avec dégoût ses petits bouillons ; et dans la nuit de ce dixième jour ,

il fut violemment agité ; il se leva avec force sur son séant ; il ôta sa chemise malgré le domestique, et malgré sa mère, dans la chambre de laquelle il couchait, car elle l'avait exigé pour le mieux soigner. Il se plaignait qu'il y eût des canifs dans sa chemise ; on la lui remit. Il continua d'être fort agité jusqu'à cinq heures du matin, qu'il se calma ; on lui fit prendre sa magnésie à huit heures. Le docteur arriva le onzième jour à neuf heures du matin ; on lui rendit compte de l'état de la nuit ; il examina la langue du malade, et parut regretter qu'on lui eût fait prendre la magnésie.

Je m'aperçus que le docteur, jusque-là très-confiant dans la bénignité de la maladie, concevait des inquiétudes. Nous passâmes dans un cabinet ; et tout en cherchant à me rassurer, il m'annonça que la maladie changeait de caractère ; il me pressa d'envoyer chercher un ou deux de ses collègues pour consulter ; je cédai à son invitation ; il m'ajouta que si c'était son fils, il n'hésiterait pas à apposer des vésicatoires aux jambes, et qu'une légère infusion de quinquina lui paraissait convenable. MM. les docteurs E... et G... n'ayant pu venir immédiatement, je dis au docteur qu'il ne fallait pas les attendre pour mettre les vésicatoires ; ils furent mis à deux

heures. Ces Messieurs arrivèrent que le docteur était parti ; il fut convenu qu'ils reviendraient le soir à neuf heures, ce qui eut lieu.

Le docteur avait prescrit un demi-lavement, des ablutions avec de l'eau tiède sur les bras, les cuisses et les jambes, et des fomentations sur le bas-ventre, en attendant le retour des médecins. La peau était aride et brûlante.

Les médecins réunis le soir, consultèrent ; il approuvèrent les ablutions et fomentations et les lavemens ; ils crurent même qu'un bain entier serait nécessaire ; mais le docteur a avoué depuis qu'il craignait que le malade ne mourût dans le bain, et qu'il avait opiné pour le renvoyer au lendemain, douzième jour de la maladie, s'il paraissait toujours nécessaire ; on ajourna l'usage de l'infusion de quinquina. Les médecins convoqués ne me dissimulèrent pas l'état de danger de mon fils ; il avait le délire pendant leur consultation ; et ils me dirent, avec tous les ménagemens possibles, que son état était *très-grave*.

Je suis obligé de revenir sur la matinée de ce onzième jour.

Aussitôt que le docteur eut manifesté les inquiétudes qu'il éprouvait, et qu'il se fut éloigné pour vaquer à d'autres affaires, en attendant la

réunion de ses collègues, j'éprouvai le besoin de soulager mon fils en le magnétisant; car j'avais vu des effets sensibles du magnétisme, sans avoir jamais essayé d'en faire usage. Je me mis donc à magnétiser le malade, en étendant mes mains sur lui, de la tête aux pieds, sans le toucher, ni même sa couverture, quoique mes mains s'en approchassent d'ailleurs le plus possible; cela parut le calmer; il me regardait faire avec une sorte de plaisir. Sa tête revenant, je lui demandai s'il éprouvait quelque sensation; il me répondit: *Cela me fait chaud.* Cela te fait-il plaisir? *Oui papa.* Je continuai avec ardeur; en ce moment le docteur entra.... Je savais qu'il traitait le magnétisme de charlatanisme ou de folie, et qu'il ne concevait pas qu'un homme de sens pût croire à ses moindres effets. Dans l'état horrible d'inquiétude qui m'agitait, je m'embarrassais peu de l'idée qu'il pouvait prendre de moi, et je continuai; mais en me voyant, le docteur se mit à pérorer sur ma niaiserie, ce qui ne laissa pas de me contrarier, et d'interrompre l'attention absolue que je donnais auparavant à mon action. Le malade parut s'agiter de nouveau, et me demanda avec une sorte d'impatience: *As-tu bientôt fini?* Ce mot lâché, servit de texte au docteur pour me

dire que je faisais mal à mon fils. Un magnétiseur praticien aurait pu lui dire qu'en ce cas j'opérais donc sur lui quelqu'effet ; mais je n'avais pas le loisir de discuter, encore moins de lui dire que, selon la doctrine des magnétiseurs, la présence d'un homme aussi prévenu que lui contre le magnétisme, suffisait pour nuire à mon action ; il m'eût renvoyé aux contes des fées ; et j'avoue qu'il eût eu raison, aux yeux de ceux qui prétendent tout expliquer par des causes visibles et physiques. Je cessai donc de magnétiser mon fils, et j'attendis tout des vésicatoires et de la consultation des médecins.

Dans la nuit du onzième au douzième jour, on pratiqua les ablutions et fomentations prescrites ; pendant qu'elles avaient lieu, la peau semblait se détendre, le délire cessait ; mais au bout de quelque temps, le même état se reproduisait. A sept heures du matin, le docteur arriva ; on lui rendit compte de la nuit ; il s'était attendu à pire, aussi bien que ses collègues, ainsi qu'il nous l'avoua : mais la suite parut lui donner de l'inquiétude ; il recommanda de continuer les ablutions, les fomentations et les demi-lavemens.

Éclairé par ce que j'avais vu du retour constant du délire et d'une tension générale, aus-

sitôt qu'on discontinueit l'usage de ces ressources, je sentis que ce n'était pas avec elles qu'on prolongerait long-temps l'existence du malade; et voilà que revenant de plus belle à l'idée du magnétisme, je le reprends avec la force de volonté que l'on peut supposer à un père qui veut conserver un enfant cheri; je poursuis mon opération; et voyant l'état du malade s'améliorer visiblement sous ma main, j'acquiers une confiance extrême. Les borborismes annoncent une évacuation naturelle et prochaine; je l'obtiens complète; les muscles se détendent, le malade cesse de délirer, et je le laisse en bon état, après une demi-heure de magnétisme. A onze heures du matin le docteur revient; il trouve un changement notable; il est enchanté, car il donnait à mon fils des soins on ne peut plus affectueux; et il m'est impossible de ne pas lui conserver une éternelle reconnaissance de son zèle et des peines extraordinaires qu'il voulait bien se donner, et qui n'étaient point du ressort de sa profession. On se garda bien toutefois de lui annoncer la cause de cet heureux changement qu'il venait de reconnaître; on lui dit au contraire qu'on avait fait les ablutions et fomentations : il en prescrivit la continuation; il avait

trouvé l'état du malade si bien , qu'il fit espérer à ma femme que l'on pourrait se passer du bain entier , si le mieux se soutenait ; ma femme redoutait extrêmement l'usage de ce bain , en raison de la rigueur du froid et de l'extrême faiblesse du malade.

Je me remis à magnétiser mon fils avec force ; et lorsque la garde malade m'annonçait que le moment approchait de donner un lavement , je lui disais : « Attendez , vous le lui donnerez après qu'il aura été naturellement , il n'en vaudra que mieux . » La garde restait pétrifiée , car les effets suivaient toujours mon annonce . Le treizième jour le docteur fit mettre un vésicatoire à la nuque , pour dégager mieux la tête ; et le quatorzième , un autre sur la poitrine , attendu que le malade avait une toux sèche , qu'il crut devoir résoudre ainsi . Cependant le quinzième , le malade parut extrêmement mal dans la matinée ; son teint était violacé ; le docteur crut qu'étant bien évacué , il était temps de le fortifier , et d'attaquer la fièvre , en lui donnant le quinquina par infusion ; on en fit une , qu'il dirigea ; on en donna les doses prescrites ; mais les effets ne furent pas tels qu'on se les promettait . De ce moment les évacuations ne céderent plus à l'action du magnétisme , et les lavemens ame-

nèrent des matières qui n'avaient plus la couleur jaune , ni l'odeur fétide qu'elles avaient eues jus-  
que-là ; le malade empira , la peau devint plus  
sèche et plus brûlante dans les journées des 16  
et 17 ; le délire revint ; la narine droite laissa  
échapper quelques gouttes de sang ; les dents  
noircirent ; les lèvres étaient couvertes d'une  
peau noirâtre ; la respiration était haletante ,  
les spasmes violens ; les yeux furent clos par  
la chassie ; le malade parut sourd et muet ; la  
langue était brûlée et plutôt noire que brune ;  
il roulait ses draps en paquets , et faisait avec  
ses bras des mouvements désordonnés : le doc-  
teur laissait involontairement échapper des  
signes d'inquiétude , et mon neveu , jeune mé-  
decin , l'observait avec une anxiété qui mani-  
festait assez ses craintes.

Le docteur consulté si l'on pouvait tenter  
l'application à chaque pied d'une moitié de  
pigeon immédiatement coupé en deux , ne  
parut pas en attendre grand effet ; mais il le  
permit , et indiqua l'application de la moutarde ,  
comme devant être plus efficace ; son désir de  
sauver mon fils était si ardent , qu'il permit de  
tenter tout ce qui ne pourrait pas nuire , même  
*le magnétisme* , et c'était tout dire ; non pas  
qu'il crût à son effet ; mais dans le péril immi-

nent qu'il apercevait, il croyait pouvoir me laisser cette satisfaction, quelque vaine qu'elle lui parût. Les pigeons furent appliqués dans la soirée du dix-septième jour; il s'ensuivit une évacuation de couleur brune, et sans odeur de putridité : circonstance qui doit être remarquée, et qui était commune à la dernière évacuation.

Cependant ma femme et moi nous voyons l'état du malade s'aggraver, et notre désespoir augmentait en proportion; dans la nuit du dix-septième au dix-huitième jour, elle me dit que si je voulais lui promettre de ne pas assister à une consultation de somnambule magnétique, elle se déciderait à y recourir; son motif pour écarter ma présence, était que si la personne consultée annonçait qu'il n'y avait plus de ressources pour notre fils, cela me ferait perdre toute la confiance que j'avais dans mes forces pour le magnétiser, et qu'elle voulait conserver l'espérance jusqu'au moment fatal, si ce moment devait arriver. Je lui promis tout ce qu'elle voulut.

Nous avions l'honneur de connaître M. Deleuze, ce philantropie si pur et si ardent pour l'humanité souffrante: il nous avait visités tous les jours depuis que la maladie de mon fils était

devenue grave ; il m'avait encouragé à le magnétiser, en me disant que je lui ferais du bien ; mais il n'avait pas cru devoir, dans une circonstance aussi délicate, nous conseiller de consulter une somnambule magnétique. Je me rends chez lui dans la matinée du dix-huitième jour, et lui annonce le désir que nous avions conçu : il m'écoute avec sa bonté ordinaire, et me dit que puisque ce mouvement vient de nous, il va tâcher de nous procurer ce que nous désirons, et que dans la journée il nous instruira du résultat de ses démarches.

A une heure après midi, il vint en effet nous prévenir que, vers les quatre heures, M. de Beaucour nous amènerait une somnambule, dont lui, M. Deleuze, avait eu l'occasion de reconnaître la lucidité, et que nous pourrions être présens à la consultation, parce qu'il n'était pas à craindre qu'elle commît, en notre présence, aucune indiscretion. En effet, M. de Beaucour eut l'extrême bonté de se rendre à la maison, avec la dame Frédéric Huntzinger, qu'il endormit immédiatement. Elle prit la main de mon fils ; elle avait les yeux fermés, selon son habitude, et ne dirigeait point son visage du côté du malade. Après avoir réfléchi un moment, elle prononça ce qui suit :

« Beaucoup d'humeurs sur la poitrine , qui doit faire éprouver de vives douleurs , sur-tout entre les épaules ; le sang se porte à la poitrine , sur-tout à gauche ; doit avoir des quintes de toux très-pénibles ; l'humeur de la poitrine se détache peu à peu ; a dû avoir très-fortes fièvres et sueurs froides ; les reins ont été fort embarrassés , sont en partie dégagés . »

Je demandai à la dame Frédéric si l'on devait continuer l'usage du quinquina . — Il faut bien s'engarder , dit-elle ; il faut l'évacuer préalablement . — Il l'a été abondamment . — Oui , mais il est loin de l'être assez . — Peut-on lui donner un demi-lavement ? ( Le médecin l'avait ordonné pour la nuit du dix-huitième jour . ) — Non , il est trop faible ; on lui en donnera plus tard . Je ne m'expliquais pas comment un malade arrivé au dix-huitième jour de sa maladie , et n'étant soutenu que par des tisanes , pourrait acquérir ultérieurement les forces qui lui manquaient alors ; et si je n'eusse pas déjà vu d'étranges consultations de cette espèce suivies d'heureux effets , ma raison n'eût pu se prêter aussi docilement aux oracles de la dame Frédéric . Elle prescrivit le régime qui suit :

« Magnétiser pendant une heure sur la poitrine , trois jours de suite ; une petite cuillerée

à café d'élixir Kousiou, prise le matin. Une heure après, magnétiser.

“ *Tisane.* Faire bouillir vingt minutes, dans une chopine d'eau, deux petites bottes de cresson, presser, faire ensuite bouillir de même une cuillerée de gruau, passer et mêler avec autant de bouillon gras bien dégraissé; prendre, légèrement sucrée, une très-petite tasse de trois quarts en trois quarts d'heure. »

Elle annonça qu'elle le reverrait dans trois jours.

Après cette consultation, nous ne laissâmes pas que d'être fort embarrassés; remettre le sort de notre fils à la direction d'une femme endormie; abandonner celle d'un docteur instruit et zélé, tout cela paraissait absurde; mais nous fûmes obligés de nous avouer que quand les médecins ont appliqué les vésicatoires, les si-napismes, tenté l'usage du quinquina, et que de tout cela il ne résulte que du pire, leur rôle est au bout, et qu'il ne faut plus rien espérer que de la nature; le docteur lui-même en était convenu, et il avait ajouté que *la nature servait mal mon fils*, ce qui interdisait à peu près toute espérance. Cependant il s'agissait, pour nous, de savoir si l'élixir de Kousiou, au lieu d'aider à la nature, ne la contrariait pas; si la

tisane prescrite n'aurait pas aussi cet inconvénient, et si la continuation de l'usage du quinquina devait être suspendue, sur la foi de la dame Frédéric, qui affirmait l'existence d'autres matières putrides.

Nous eûmes envie de consulter le docteur; mais il était si incroyablement prévenu contre le magnétisme et ses pratiques, que c'était folie d'espérer de sa part le moindre assentiment: nul doute qu'il n'eût dit que j'allais tuer notre enfant. Faire venir un autre médecin, c'était donner au docteur un désagrément qu'il ne méritait sous aucun rapport. Consulter mon neveu, était encore une injure au docteur: nous étions bourrelés par le désir de tout concilier et par la crainte de faire au malade plus de mal que de bien; pourtant, à la fin, nous résolûmes d'essayer le régime, et de voir venir.

Le dix-neuvième jour, le malade prit une cuillerée à café d'élixir Kousiou; nous l'avions bien observé avant, il était agité; bientôt il devint calme; on lui donna la tisane prescrite, et rien ne nous manifesta qu'elle fit un mauvais effet; nous l'avions affaiblie en substituant du bouillon de poulet au bouillon ordinaire (1).

---

(1) La dame Frédéric endormie, nous dit que nous avions eu tort.

Nous poursuivîmes le même régime le vingtième et le vingt-unième jour, et la maladie parut rester stationnaire. On regardait le vingt-unième comme un jour critique qui devait produire un effet heureux ou funeste : mais rien de cela n'arriva ; le malade ne fut ni mieux ni plus mal.

La dame Frédéric arriva le 8 janvier, vingt-unième jour de la maladie, à midi ; le malade était violenlment agité et avait des quintes et des spasmes fréquens. La dame Frédéric, endormie, trouva du mieux ; elle ordonna d'aller promptement chercher de l'élixir de Chevalier, ci-devant *Treffensheld*, et d'en donner une cuillerée à café. « Vous allez me réveiller, dit-elle à M. de Beaucour ; je magnétiseraï le malade 20 minutes quand je serai éveillée, parce que, endormie, le magnétisme serait trop fort : vous me rendormirez ensuite ; je verrai l'effet de l'élixir et du magnétisme, et je dirai ce qu'il faudra faire. » M. Deleuze était présent, ainsi que mon ancien ami le colonel Dupart, et mon neveu. L'on craignait que l'élixir n'augmentât l'irritation du malade, et l'on en fit part à M. de Beaucour, qui eut la bonté de l'observer à madame Frédéric, avant de la réveiller, en l'invitant à bien peser les effets de cet élixir, et le dânger

d'un accroissement d'irritation. « Non, non, je persiste ; l'élixir le calmera. » La cuillerée d'élixir calma en effet les spasmes et les quintes comme par enchantement. Lorsque la dame Frédéric fut de nouveau endormie, elle ordonna de faire prendre au malade une deuxième cuillerée d'élixir dans une heure, et de lui donner le lendemain, avant le jour, un lavement, en mettant dans la seringue une cuillerée à café du même élixir Chevalier, et trois cuillerées d'huile d'olive. « Cela lui fera rendre les matières infectes qui obstruent encore les viscères : vous serez étonnés, dit-elle, de la quantité. »

Jamais prédiction ne fut mieux accomplie ; ce lavement amena un débordement de matières jaunes et infectes, et rétablit le cours des évacuations, suspendu par l'usage du quinquina.

Le lendemain, la somnambule annonça qu'il était *bien mieux*, et continua ses ordonnances, qui furent suivies avec exactitude.

*Le 10 janvier, vingt-troisième jour de la maladie, elle dit formellement : L'enfant est sauvé, il n'y a plus de danger pour lui ; mais il faut de la patience ; le mieux ne sera sensible que dans huit jours, et la progression sera bien faible.* Tout cela s'est réalisé à la lettre.

Revenons au docteur ; il croyait qu'on lui

donnait encore des infusions de quinquina ; il avait ordonné un julep pour calmer les spasmes ; un *pectamentum* pour adoucir la poitrine, du kermez minéral préparé convenablement pour détacher les glaires. Rien de tout cela n'avait été fait ; la somnambule s'y était opposée, et m'avait prescrit de magnétiser la bouche de mon fils, comme si j'eusse voulu en arracher des matières ; elle m'avait assuré que cela lui ferait expectorer les glaires. Je l'avais fait trois fois, et trois fois j'avais obtenu une évacuation abondante de glaires, ce qui avait sensiblement diminué la toux. Elle m'avait d'ailleurs tranquillisé sur mon inquiétude relativement à l'état organique du cœur de mon fils, que le docteur soupçonnait être affecté dangereusement : mais je ne pouvais pas faire ces confidences au docteur, et je ne savais comment m'y prendre avec lui. Lui laisser continuer des ordonnances pour ne pas les suivre, était une mystification que je ne pouvais me permettre et que je me reprochais déjà beaucoup ; son horreur invincible pour les pratiques du magnétisme avait pu seule me détourner de lui faire un aveu sincère de ce que j'avais tenté ; mais je crus ne pas devoir prolonger son erreur. Le 25<sup>e</sup> jour de la maladie, la somnambule nous avait annoncé positi-

vement que l'enfant était sauvé ; mais elle seule pouvait l'affirmer ; ni le docteur, ni mon neveu n'en avaient encore cette opinion. Le 24<sup>e</sup> jour, le docteur ne pouvait encore dissimuler ses craintes, et j'eus quelque peine à le faire convenir qu'on *pouvait concevoir des espérances* ; il avait vu tant de variété, tant d'épiphénomènes dans cette maladie, que sa défiance était bien excusable ; pour mon neveu, il avait reconnu tous les symptômes de destruction, et il m'a avoué depuis qu'il n'avait commencé à espérer que le 32<sup>e</sup> jour, tant les apparences étaient restées graves, sauf l'état du pouls, qui s'était soutenu, grâce à l'action du magnétisme.

Sans le vouloir, mon neveu eut occasion de reconnaître cette action sur le pouls de mon fils. Jusques au 21<sup>e</sup> jour, je n'avais point avoué à mon neveu mon recours à une somnambule magnétique, mais j'avais constamment magnétisé mon fils, lui présent ; je crois bien qu'il en riait sous cape ; mais ma qualité d'oncle et de père ne lui permettait guère de se moquer de moi ; il me laissait faire, et il expliquait, par des causes naturelles, les évacuations ou les calmes que j'attribuais au magnétisme. Comme il épiait avec une extrême sollicitude le pouls de mon fils, il s'avisa de remarquer que

ce pouls se développait *sensiblement* pendant que je magnétisais. Il crut d'abord que cela provenait d'une variation naturelle; mais le retour immédiat de ce développement toutes les fois que je magnétisais, fixa enfin son incertitude, au point qu'il fut forcé de reconnaître ce fait comme positif et incontestable.

Je crus pouvoir me prévaloir de l'existence de ce fait, pour amener le docteur \*\*\* à reconnaître lui-même un effet dans le magnétisme; et, le vingt-quatrième jour de la maladie, je lui avouai que, depuis le douzième jour, je n'avais cessé de magnétiser mon fils, et que je n'hésitais pas à croire que cette pratique avait puissamment concouru au mieux que je croyais apercevoir, et qui, sans être très-perceptible, l'était pourtant assez pour ne plus le méconnaître; là-dessus le docteur me regarda avec cette pitié, avec ce dédain qu'il croyait devoir à mon ignorance et à ma sotte prévention. Nous argumentâmes assez vivement; et je finis par lui dire: « Tenez, docteur, vous êtes de bonne foi, ne vous refusez pas à une expérience; vous allez tâter le pouls de mon fils; dans quelqu'état qu'il se trouve, je vais le développer sous vos doigts en magnétisant mon fils, et sans toucher même sa couverture. » Après

bien des façons trop longues à rapporter, il consentit, par complaisance, à prendre le pouls de mon fils ; et avant que je commençasse à le magnétiser, il me dit : Le pouls est autant développé que possible, vous ne sauriez le développer mieux. — Raison de plus, lui dis-je ; attendez cinq minutes. Je mis la main à l'œuvre ; et au bout de quatre minutes, je m'arrête, et lui dis : Allons, docteur, parlez. — Je ne puis nier qu'en effet je ne l'aie senti se développer à la fin ; mais au commencement, je ne sentais rien. — Cela est tout simple, lui dis-je ; il fallait deux ou trois minutes pour produire un effet. — Alors il me dit que la variation pouvait être naturelle. Je lui rapportai les expériences réitérées de mon neveu ; il était un peu embarrassé. Le lendemain, je remis la conversation sur le tapis, résolu de lui faire des aveux complets. J'espérais l'amener à observer un traitement de la maladie la plus grave, sous l'influence du magnétisme et sous la direction d'une somnambule ; mais je ne réussis pas même à me faire écouter ; il est impossible de pousser la prévention plus loin. Il me promit cependant de revenir ; et il a tenu parole une fois ; mais ce fut pour gémir, devant ma femme, de mon incroyable ayeuglement, et

pour lui faire sentir la conséquence d'une résolution aussi extravagante que celle que nous poursuivions.

Quoi qu'il en soit, nous avons persisté ; notre somnambule a continué la direction de cette terrible maladie ; ce n'est que le vingt-huitième jour qu'elle a prescrit l'usage du quinquina à doses très-discrètes. Les selles alors étaient devenues naturelles, et telles que les aurait eues le malade, s'il eût mangé la veille. Le trente-unième jour elle réduisit la dose de quinquina dans la tisanne ; je lui en demandai le motif ; elle me dit : « *La fièvre est nerveuse ; elle diminue ; le quinquina irrite toujours un peu ; il ne faut en administrer que la dose indispensable* (1). »

La convalescence a été conduite avec une telle mesure, qu'il ne s'est pas manifesté le moindre accident. Le pouls était descendu le trente-huitième jour, à quarante une pulsations ; mais la somnambule avait dit que cela devait être ainsi ; qu'il ne fallait en prendre aucune inquiétude ; que c'était l'effet de la cessation de la fièvre ; et qu'il remonterait graduellement ; ce qui s'est vérifié. Nous avions craint

(1) La dose était une demi-cuillerée à café de quinquina, dans une chopine d'eau bouillie trois minutes.

que mon fils ne restât long-temps dans un état d'imbécillité , suite ordinaire de cette sorte de maladie ; mais le moral s'est remis plutôt que le physique , quoique la restauration de ce dernier ait surpassé nos espérances. Pour juger de l'intensité de cette maladie , il faut savoir que le jeune homme n'a gardé le moindre souvenir , ni de l'application , ni du pansement de ses vésicatoires ; et qu'enfin , interrogé le quarante-cinquième jour de la maladie , depuis combien de temps il croyait être alité ; il répondit : *Depuis une semaine.....* Et il ne comprit qu'il y avait plus long-temps , qu'en portant ses yeux sur ses cuisses et ses jambes , où il n'y avait exactement que la peau et les os.

La somnambule nous avait annoncé que la fièvre ne quitterait mon fils que le trente-huitième jour ; et cela s'est vérifié.

Je ne saurais dire combien M. de Beaucour a mis de complaisance à accompagner la dame Frédéric , pour l'endormir ; avec quel tendre intérêt il a suivi le traitement dont le succès semblait lui causer autant de bonheur qu'à nous - mêmes. Quant à M. Deleuze , il nous a donné chaque jour de nouvelles preuves de son inépuisable bonté ; c'est à ces deux messieurs et à la dame Frédéric que je crois devoir

la vie de mon fils , sans me refuser toutefois à reconnaître que le docteur \*\*\* mérite toute ma reconnaissance pour ses soins obligeans , pour la sollicitude et le zèle affectueux avec lequel il nous a dirigés jusqu'au dix-huitième jour de la maladie.

DE ROSTAING.

Paris , le 15 mars 1818.

## TRAITEMENT MAGNÉTIQUE

d'UNE ÉPILEPSIE,

*Suivie de la guérison qui en a été opérée à Rennes en 1817, par M<sup>me</sup> de M\*\*\* (1).*

AVANT de donner la relation du traitement dont je me suis occupée, pour guérir une épilepsie bien caractérisée, je ne crois pas inutile de rendre compte de la manière dont j'ai connu le magnétisme pour la première fois.

M. L. D..., de la ville de Nantes, étant venu, il y a peu de temps (en 1817), à Rennes, chez mesdemoiselles S..., tante et nièce, avec lesquelles je suis liée d'amitié, je me trouvai présente à leur conversation. M. L. D... nous raconta des choses étonnantes qu'il avait, disait-il, opérées par les procédés du magnétisme animal, et nous assura avoir guéri plusieurs personnes par ce moyen singulier. Je le connaissais pour être incapable d'en imposer,

---

(1) Ce traitement des plus remarquables a été opéré et décrit par M<sup>me</sup> de M\*\*\*. Elle en a adressé la relation à M. Deleuze, et en a permis l'insertion dans notre *Bibliothèque du Magnétisme animal*.

et j'ajoutai foi à ses récits. Il consentit ensuite à me magnétiser pour de violens maux d'estomac dont j'étais tourmentée. Le soulagement que j'éprouvai fut si sensible, que je résolus dès-lors d'exercer moi-même le magnétisme, et de procurer à d'autres malades, les effets salutaires dont j'étais redevable à une pratique si utile à l'humanité. Je fis mon premier essai sur la domestique d'une dame de mes amies. Cette servante avait reçu un coup à la poitrine; elle en ressentait, dans le côté droit, des douleurs très-aiguës. J'eus le bonheur, dès la première séance, d'apaiser ses maux, et peu de temps après je la rendis somnambule. Je dois dire cependant que je fus obligée de discontinuer le traitement, parce que cette somnambule trouva que mon influence magnétique lui faisait ressentir une impression de froid si vif, qu'elle en frissonnait, et qu'elle tremblait comme au milieu de l'hiver le plus rude; cette sensation, enfin, s'opposait à sa guérison. Cette fille conserva néanmoins la faculté d'entrer elle-même en somnambulisme; ce qu'elle obtenait en se mettant les deux pouces sur les tempes, ensuite à l'estomac, avec la volonté de s'endormir. Se trouvant dans cet état, une dame la questionna, et la pressa de voir elle-même ce qui était nécessaire pour

la guérison. Dès - lors la somnambule répondit, et se prescrivit des remèdes avec une grande précision. Sa santé enfin allait tous les jours de mieux en mieux. Ayant présenté les ordonnances de cette fille à M. le docteur M..., il me dit : *Si j'avais été appelé pour soigner cette malade, voilà ce que j'aurais ordonné.* Ce qu'il y a de certain, c'est que cette servante a dirigé elle-même son traitement, et a obtenu sa guérison.

Malgré l'incident dont j'ai rendu compte avec fidélité, et qui m'a empêchée de terminer moi-même cette cure, je n'en fus pas moins persuadée que j'étais douée d'une influence magnétique qui pouvait être utile à mes semblables. J'étais donc dans l'intention de saisir les occasions qui se présenteraient pour pratiquer le magnétisme, lorsqu'à la même époque, la tante de mademoiselle S..., dont j'ai déjà fait mention, me proposa d'entreprendre la guérison de sa nièce : je répondis affirmativement que j'y consentais. Peu de jours après, mademoiselle S..., dont je vais faire connaître la maladie, se rendit chez moi, pour commencer son traitement.

Cette demoiselle, âgée d'environ 30 ans, était affligée d'épilepsie depuis l'âge de 9 ans.

Une aussi affreuse maladie fut occasionnée par la grande frayerur qu'une personne imprudente, vêtue d'une peau de bête, causa en approchant pendant la nuit, du lit de cette jeune personne, qu'il réveilla en sursaut. Quinze jours après cet évènement, les atteintes du mal se manifestèrent, principalement pendant la nuit, mais plus rarement pendant le jour, et seulement lorsqu'elle éprouvait quelques contrariétés, ou quelques impressions fâcheuses. Les attaques de nuit étaient toujours plus fortes, plus fréquentes ; la malade se réveillait subitement ; elle croyait voir des spectres, des monstres affreux ; elle entrait dans d'horribles convulsions, l'écume lui sortait de la bouche ; elle perdait enfin connaissance, et restait sans mouvement pendant plus ou moins de temps.

Cet état déplorable, dont on espérait la guérison à l'époque à laquelle le tempérament de cette jeune fille devait se former, acquit au contraire, par la suite, un plus grand degré d'intensité. Plusieurs médecins furent consultés ; mais toutes les ressources de leur art devinrent entièrement inutiles. Forcée de vivre avec un ennemi aussi cruel, mademoiselle S..., pendant vingt-un ans, fut en proie aux attaques d'un mal qu'on croyait sans remède.

O magnétisme ! c'est à toi qu'il était réservé d'opérer une cure qu'on pourrait en quelque sorte appeler miraculeuse ! On va en juger par les détails que je vais en donner.

C'est vers le commencement du mois de septembre 1817, que je commençai à magnétiser mademoiselle S.... Elle approchait de l'époque à laquelle ses attaques d'épilepsie recommençaient plus fréquemment. Elle les éprouvait ordinairement tous les mois, pendant trois ou quatre nuits de suite ; souvent elle n'avait que huit jours d'intervalle sans attaques.

Les premières séances n'offrirent rien de bien remarquable. Cette malade se prêtait, uniquement par complaisance, au traitement que j'entreprendais ; elle était sans espoir d'obtenir du soulagement, ainsi qu'elle me l'a avoué depuis. Les premiers effets qui se manifestèrent, furent des secousses de nerfs, qui réveillèrent des douleurs rhumatismales, que je faisais disparaître en y portant la main. Après la dixième séance, mademoiselle S... commença à dormir, et huit jours après, elle devint complètement somnambule. D'après mes questions, elle répondit affirmativement qu'elle serait guérie après l'hiver. Le lendemain, elle répéta la même chose avec assurance. Elle recommanda

que, au moment où elle éprouverait des accès d'épilepsie, on la mit dans un bain très-chaud, et qu'on la magnétisât fortement; ce qui, disait-elle, lui ferait recouvrer la connaissance, et la guérirait. Elle eut en effet ses attaques dans les séances suivantes, et même dans les intervalles, et obtint du soulagement par le moyen qu'elle avait indiqué. Cependant ses réponses ne me satisfaisaient pas autant que je m'y attendais. Elle répondait le plus souvent *Je n'en sais rien.... : je ne vois pas.* Enfin, elle ne m'offrait aucune de ces prévisions étonnantes que présentent la plupart des relations magnétiques, et je craignais que cette somnambule ne devînt pas assez lucide pour diriger elle-même son traitement. Malgré mes inquiétudes, je continuai avec persévérance, lorsque mademoiselle S... éprouva une crise très-violente qui se prolongea pendant une nuit entière. J'avais consenti à admettre à ce traitement M. \*\*\*\*\*, étudiant en médecine, déjà très-instruit dans la profession à laquelle il se destine. Ce jeune homme, fidèle observateur des phénomènes de la nature, et digne de trouver la vérité, qu'il recherche avec sagacité, ne dédaigne point l'étude du magnétisme. Il voulut bien s'associer à mes travaux, jus-

qu'à son départ prochain, pour retourner à Paris. Il fut témoin de la crise dont je viens de parler. Nous crûmes que la malade avait perdu la raison. M. \*\*\*\*\*, qui la magnétisait aussi, voulut la réveiller; il y parvint en employant une grande force de volonté; mais mademoiselle S... éprouva une secoussé violente. Ce ne fut pas sans difficulté que nous pûmes la calmer. A cette crise succéda un état de stupeur, qui était également alarmant. Cependant la malade, un peu revenue à elle-même, nous dit qu'elle avait bien distingué la forte influence magnétique de M. \*\*\*\*\*, d'avec mon fluide, qu'elle trouvait plus doux.

*Séance du 8 octobre 1817.* Enfin mes soins et ma constance furent récompensés dans cette séance. Les idées de ma somnambule commencèrent à se développer. Mademoiselle S... me dit qu'elle sentait une voix intérieure qui lui dictait les réponses qu'elle me faisait. Elle annonça devoir éprouver, le vendredi suivant, une crise qui durerait deux heures. J'étais extrêmement impatiente de voir arriver ce jour indiqué: je devais y acquérir la première preuve de la lucidité de ma malade:

*Séance du vendredi 10.* A dater de ce jour, j'ai eu la certitude que mademoiselle S... est

devenue somnambule lucide. Jusque-là, je n'avais pris que des notes abrégées sur ce traitement ; mon journal ne commencera donc qu'aujourd'hui, avec plus de précision. La crise annoncée eut lieu avec toutes les circonstances indiquées par la somnambule. Cette crise étant terminée, je voulus réveiller mademoiselle S... Elle me témoigna le désir de vouloir dormir encore pendant quelque temps : j'y consentis. Il était onze heures du matin ; je devais sortir, et je convins avec la malade qu'elle dormirait jusqu'à une heure de l'après-midi. Je chargeai mademoiselle sa tante d'y faire attention. En effet, mademoiselle S... se réveilla avec précision à l'heure indiquée. Jusqu'alors, cette somnambule n'avait pu s'isoler parfaitement ; le plus petit bruit, pendant son sommeil, lui causait des mouvements nerveux, et souvent elle s'éveillait sans mon consentement. Mais elle est présentement soumise à ma volonté. Elle n'entend que moi, ou les personnes avec lesquelles je la mets en rapport, ainsi que je l'ai observé dans la suite de son traitement. Je lui fis, dans cette même séance, quelques questions sur l'état de sa maladie. Elle avait dit, dans son état de veille, qu'elle craignait une attaque d'épilepsie pour la nuit suivante ; mais

l'ayant fait entrer en somnambulisme , et après l'avoir magnétisée avec force , je lui dis : Aurez-vous votre mal cette nuit ? — Non , certainement et je n'en serai pas attaquée de sitôt . — Aurez-vous des attaques de nerfs ? (1) — Oui , mercredi prochain , à six heures du soir . — Si je vous magnétise dans la journée , éprouverez-vous également cette attaque de nerfs ? — Oui ; mais elle sera moins forte .

*Samedi 11.* Je continuai de magnétiser la malade ; mais il n'y eut point de séance le dimanche et le lundi .

*Mardi 14.* Dormez - vous ? — Oui . — Comment êtes - vous ? — Je ne suis pas bien : cela m'a fait mal de ne pas être magnétisée ces deux jours - ci . — Quand aurez - vous une attaque ? — Demain soir , comme je vous l'ai dit : mais jeudi .... ô mon Dieu ! quelle journée ! Mon Dieu ! .... — Eh bien ; qu'avez - vous ? .... Parlez ! — Ah ! madame ! .... Toute la journée .... — Parlez , au nom de Dieu ? — Jeudi , à neuf heures du matin , j'aurai une attaque de nerfs qui durera jusqu'à dix heures ; ensuite je tomberai dans un sommeil léthargique , qui cessera entre trois et quatre heures . J'aurai une autre

---

(1) Ces deux genres d'attaques étaient bien distincts chez cette malade .

attaque d'à peu près une heure. Je retomberai dans cette espèce de sommeil jusqu'à six heures du soir. J'aurai ensuite une attaque d'une heure, et ce sera la dernière de cette journée. Je ne serai pas toute la journée en léthargie ; j'aurai aussi, par intervalle, du délire ; j'aurai souvent les yeux ouverts sans voir, et je n'entendrai pas. Vous pourrez m'endormir pendant les attaques de nerfs, et je vous parlerai ; mais, pendant la léthargie, ce serait en vain que vous me magnétiseriez. Je ne pourrai rien prendre de la journée : je serai bien faible le soir. Oh ! mon Dieu, quel état ! Mais puisqu'il le faut....

*Mercredi 15.* L'attaque a eu lieu à six heures du soir.

*Jeudi 16.* A neuf heures du matin, l'attaque de nerfs a commencé, et a été assez forte jusqu'à dix heures, que la malade est tombée en léthargie. Elle est restée dans cet état, avec du délire par intervalle, jusqu'à trois heures et demie, qu'elle a eu l'autre attaque, qui a duré jusqu'à quatre heures et demie. Elle est retombée ensuite en léthargie, jusque vers six heures, qu'elle s'est réveillée, et en même temps l'attaque de nerfs s'est manifestée plus forte que les autres. Vers les sept heures, la malade

s'est un peu calmée. L'ayant questionnée, elle me dit que la nuit, elle serait agitée; mais que le mardi, elle éprouverait des convulsions très-fortes, depuis dix heures jusqu'à onze heures, et qu'elles se renouvelleraient à quatre heures du soir. Je vois, a-t-elle ajouté, la marche de ma maladie. J'aurai encore quelques attaques le jour : je vous en préviendrai. Ces attaques produiront l'effet de rendre mon mal moins violent, quand il reviendra. Je vous avertirai de la nuit et de l'heure, et vous me mettrez dans le bain, que vous aurez soin de magnétiser.

J'aurai encore des attaques de nerfs pendant le jour ; mais elles s'éloigneront peu à peu, et j'en serai tout à fait débarrassée à Pâques. Je voulais l'empêcher de parler autant ; mais elle me dit qu'elle n'était pas fatiguée du tout, parce que je la soutenais fortement.

Quand elle fut réveillée, elle parlait bien différemment ; elle se plaignait de beaucoup souffrir, sans savoir quand cela finirait.

Je lui dis qu'elle avait annoncé sa guérison pour Pâques ; que j'étais sûre qu'elle ne se tromperait pas. Tout le monde lui en dit autant, et l'espoir est alors rentré dans son ame.

J'ai remarqué une modification très-sensible

dans la voix , dans la manière de s'exprimer de cette somnambule , dans son état de veille et dans son état de sommeil magnétique. Dans ce dernier état , la voix est sourde et brève , et les réponses ont plus de justesse , de précision et de vivacité.

*Vendredi 17.* A ma volonté , la somnambule a entendu ou a cessé d'entendre les personnes qui étaient dans l'appartement. Les interlocutions de cette séance ont été les mêmes que dans la séance précédente.

*Samedi 18.* Elle voit qu'elle aura encore , la semaine prochaine , une journée comme celle de jeudi dernier ; mais elle ne peut préciser le jour : elle le dira lundi 20. Elle voit aussi que les bains chauds ne suffiront pas pour la guérir ; qu'il faudra d'autres remèdes , qu'elle ne voit pas encore , mais qu'elle indiquera plus tard.

*Lundi 20.* Mademoiselle S.... a répété devant MM. Morel de Vallons et Fleury , présens à la séance , qu'elle aurait deux attaques de nerfs le lendemain , à dix heures du matin et à quatre heures du soir. Ensuite elle s'est écriée : Ah ! quelle journée ! vingt-huit heures dans cet état ! Je lui dis : De quelle journée parlez-vous ? — Je ne peux pas le dire..... Il faudra du monde.... — Ne vous inquiétez pas ;

parlez : ces messieurs viendront. — Eh bien ! jeudi, à huit heures du matin, je tomberai en léthargie jusqu'à dix heures. J'aurai alors une attaque de nerfs d'une demi-heure ; puis une léthargie mêlée de délire, jusqu'à deux heures ; ensuite une attaque de nerfs de trois quarts d'heure : léthargie jusqu'à dix heures du soir. Attaque d'une demi-heure ; léthargie jusqu'à deux heures du matin. Attaque d'une demi-heure ; léthargie jusqu'à huit heures du soir suivant. Attaque d'une demi-heure ; léthargie jusqu'à midi du vendredi. J'aurai enfin une dernière attaque d'une demi-heure. Ah ! mon Dieu !.... — Prendrez-vous quelque chose ? — Un peu de vin, de l'eau sucrée magnétisée, avec de la fleur d'orange, un peu de bouillon. Ah ! je serai bien malade !.... Quand cela finira-t-il ? Je ne voulais pas qu'elle s'occupât de cette journée ; mais elle y revenait sans cesse.

*Mardi soir 21.* Les crises ont eu lieu aux heures annoncées. Je lui dis que je voulais qu'elle dormît une demi-heure, pour se reposer, et qu'après elle s'éveillât d'elle-même ; ce qu'elle fit avec précision.

J'ai eu occasion de remarquer plusieurs fois, chez elle, que les somnambules ne disent que ce qu'ils ne veulent pas taire, et en voici un

exemple. Mon oncle, M<sup>r</sup> B..., prêtre, était présent lorsque je voulus faire dire à cette somnambule quelle était la personne qui, lui ayant fait peur, il y a plus de vingt années, lui avait causé tous ses maux ; mademoiselle S... s'y refusa obstinément, en observant que cela ne donnait aucun moyen de la guérir, et qu'il était par conséquent fort inutile que je le susse. Mais, lui dis - je, vous êtes soumise à ma volonté, et je vous forcerai bien à me satisfaire. — Je vous en défie, me répondit-elle ; je ne suis soumise à votre volonté, qu'autant que je fais abnégation de la mienne ; et je ne le ferai qu'autant que ce sera pour mon bien. Elle était presque en colère. Je la calmai, en lui disant que je ne voulais rien savoir que ce qu'elle voudrait me dire ; que c'était pour faire voir à mon oncle qu'on ne pouvait abuser de cet état, pour faire dire aux gens ce qu'ils veulent tenir secret.

( *La suite au numéro prochain.* )



## LETTRES ET EXTRAITS DE LETTRES

**COMMUNIQUÉES A LA SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME,  
A PARIS.**

---

*Extrait de la lettre de madame la comtesse de C\*\*\*.*

4 avril 1818.

Monsieur,

Vous pouvez vous rappeler qu'à M\*\*\*, lors de mon voyage en France, il y a quinze ans, mon fils, dans son long traitement magnétique, avait annoncé à la fin de sa dernière crise somnambulique, qu'il avait de la santé pour *quatorze ans*; mais qu'au bout de ce terme, il ferait une forte maladie, et que tous nos efforts ensuite furent vains pour le remettre en crise magnétique... Eh bien! cette maladie a eu lieu à point nommé, sans que jamais personne de tous ceux qui étaient dans la confidence lui en eussent parlé, soit que la manière brusque et légère avec laquelle il s'était annoncé cette maladie à la fin de sa crise, et au moment de se réveiller, n'y eût pas fait accorder beaucoup de

confiance , soit qu'on n'y ait plus pensé. Moi seule peut-être , à cause de l'intérêt particulier que j'y prenais , en avait tenu note en cas d'évènement. Vous devez vous rappeler que lorsque nous le pressâmes de questions dans sa crise pour avoir plus de détails , il dit : *Je ne veux pas en voir davantage ; réveillez-moi , ou je me réveillerai seul , ce qui serait mauvais.* Il n'a plus été possible de le rendormir , quoique plusieurs jours de suite on ait continué de le magnétiser.

Oui , mon fils est effectivement tombé malade quatorze ans après avoir été rendu à la vie par votre cure magnétique , et c'est à Prague , où malheureusement le magnétisme était défendu ; de sorte que n'ayant pu y recourir , il s'est mis entre les mains des médecins ; il était prêt de succomber , quand , à force de recherches , il trouva un magnétiseur , qui , d'abord peu expérimenté , acquit cependant de la confiance , par le mieux qui , dès le début , tira le malade d'affaire , et le mit hors de danger. Cependant je ne puis qualifier ce traitement que de demi-cure , puisque , depuis lors , mon fils est toujours plus ou moins souffrant ; mais , comme vous savez qu'il ne s'écoute pas , et qu'il n'est pas d'une constitution bien robuste , il

n'en mène pas moins son train ordinaire de vie , et s'amuse beaucoup d'une jolie possession qu'il a près de la ville.

Je ne doute pas que le magnétisme ne finisse par prendre en *Bohème* comme il a pris dans ce pays-ci (la Franconie), et presque dans toute l'Allemagne, où il fait des pas de géant. Mes désirs à cet égard sont enfin accomplis; car depuis que vous m'avez fait connaître cette belle découverte, et que j'ai reconnu lui devoir la vie de mon fils ainé, je n'ai cessé d'adresser des vœux au ciel, pour que tous nos médecins et nos savans voulussent bien enfin mettre leurs préjugés de côté, et examiner sans amour-propre et sans prévention ce nouveau moyen curatif. Cet heureux résultat s'est enfin opéré, et j'ose me flatter qu'à *Aschaffenbourg* au moins et dans ses environs, j'y ai plus contribué par les faits que j'ai eu le bonheur d'y produire, que par tous les écrits que j'y ai fait parvenir.

J'ai formé, entr'autres, un magnétiseur qui, de fort incrédule, ou plutôt de fort ignorant qu'il était du magnétisme , en est devenu très-zélé partisan : il est chirurgien, bon, vertueux, époux, père, fils respectueux et d'une grande instruction théorique et pratique de son art. Il a fait de si belles cures magnétiques , que tous

les médecins du pays, dont il est extrêmement considéré, en ont été émerveillés et confondus; je n'avais cessé de leur dire : Il faut voir pour croire : ils ont vu et cru. Aussi dans nos grandes villes actuellement le magnétisme s'y pratique-t-il sous la direction des médecins, et cela est très-bien. Pour moi, j'en fais toujours une de mes principales occupations, et ma distraction la plus agréable.

Je vous prie de me donner l'adresse de M. le marquis de Puységur, avec qui je vous suppose toujours des rapports. Je suis très-contente des *Annales ou Bibliothèque du Magnétisme*, auxquels je me suis fait abonner ; je puis fournir aux éditeurs de cet ouvrage d'intéressans matériaux (1).

*Lettre de M. le M<sup>s</sup> de Puységur, à Messieurs les membres de la Société du Magnétisme.*

De Buzancy, ce 21 avril 1818.

Les cinq attaques sanguines et nerveuses de

(1) Nous invitons M<sup>me</sup> la comtesse de \*\*\*, à tenir sa parole, en adressant ses lettres et paquets *francs de port*, à l'adresse du Secrétaire de la Société du Magnétisme, à Paris, rue St.-Guillaume, n° 34, faubourg St.-Germain.

la Maréchal s'étant très-heureusement passées du 12 au 16 de ce mois , ainsi que cette femme les avait prédites à Paris, et leur retour pour le 21 du mois de mai m'en ayant été de même annoncé par elle , j'espérais pouvoir être de retour à Paris pour le lundi 20 avril; mais le proverbe , *l'homme propose et Dieu dispose* , est l'énoncé d'une grande vérité de fait, aux conséquences et à tous les résultats de laquelle un magnétiseur doit toujours d'avance être résigné.

A mon arrivée, le 11 avril au soir, à Busancy, j'apprends que Victor RACE, ce Victor si célébré par moi dans mes Mémoires de 1784, est malade à toute extrémité; que depuis huit à dix jours, il ne peut plus rien prendre sans le vomir aussitôt, et qu'enfin M. le curé d'Hartennes , desservant, de plus d'une lieue d'ici, la paroisse de Busancy , qui, la veille, était venu pour l'administrer, devait revenir le lendemain pour lui apporter l'extrême-onction; on m'ajoute que ce pauvre homme a parlé de moi sans cesse, et aurait bien désiré me voir dans le cours de sa maladie ; que le matin encore , il avait demandé quand j'arriverais. Touché de compassion pour ce malheureux , je voulais à l'instant aller lui porter secours; mais les détails de plus en plus alarmans qu'on me donnait

de sa situation , me le faisant juger sans aucune ressource : Allons , dis-je , je vois bien qu'il faut en prendre mon parti , je ne reverrai plus ce pauvre Victor. Le cœur bien triste , je laisse tout le monde , et me retire dans ma chambre ; mais c'est vainement que je cherche à m'y occuper et à me distraire ; l'idée de cet homme mourant et pensant à moi sans cesse , obsédait toutes mes pensées. Eh quoi ! me disais-je , le premier somnambule que j'aie fait , celui qui , dans cet état inobservé jusqu'à lui , m'en a dévoilé toutes les intellectuelles et instinctives facultés , qui m'a appris à croire à la puissance de ma volonté , qui m'a dit que je ne devais jamais douter de sa salutaire efficacité , lorsqu'elle serait pure , charitable et désintéressée , je pourrais , lorsqu'il respire encore , oublier aujourd'hui ses leçons , ne pas les utiliser à son profit ! Non , non , je n'aurai pas ce reproche à me faire ; ce soir il est trop tard ; mais demain , Victor , demain , de grand matin , j'irai te voir ; et si Dieu le permet , ma main te guérira. Aussitôt cette résolution prise , l'agitation de mon esprit s'apaisa , tous mes sens se calmèrent ; et , bercé par l'espoir du lendemain , je pus m'endormir sans peine , et je passai la nuit fort tranquillement. Si je laisse aller ici ma plume au gré des

impressions que le souvenir de cette soirée me retrace, c'est que leur influence, ainsi que je l'ai su depuis, avait déjà produit sur Victor leur résultat curatif.

Le lendemain, qui était le samedi 12, dès sept heures du matin, je descends donc au village, et me rends à la maison de Victor ; c'est la même chaumière où j'avais été le magnétiser pour la première fois, il y a trente-quatre ans. Du plus loin qu'il m'aperçoit, il me sourit ; la pâleur de son visage me cause d'abord une sorte d'effroi qu'il me faut surmonter... « Que j'ai de joie.... de vous voir, me dit-il d'une voix faible. J'avais bien peur... que... me sachant si mal... vous ne veniez pas... » Mais moi, sans lui laisser le temps de s'attendrir, ni sans lui répondre, je lui dis : Donne-moi ton bras, Victor, que jevoie si tu as de la fièvre ; et tout aussitôt, tandis qu'il me regardait fixement, et attendait en silence que je lui parlasse, je dirige mentalement sur lui l'action et l'intention de ma volonté. En moins de deux minutes, il éprouve un petit tressaillement, puis une légère secousse nerveuse : craignant que mon action ne fût trop énergique, je la tempère ; et à l'instant je vois avec un plaisir dont les magnétiseurs seuls peuvent se faire une juste idée, je vois, dis-je, ses yeux se fer-

mer , et sa tête se pencher mollement sur son oreiller. Ah ! mon Dieu , dis-je en moi-même , il est sauvé : néanmoins j'avais une sorte d'inquiétude. Il était si faible , que ce qu'il éprouvait aurait pu n'être qu'un spasme ; mais lui , s'apercevant de ma perplexité ( car il était déjà dans l'état magnétique ), me prend la main dont je lui tâtais le pouls , et la pose sur son ventre .

— Est-ce là le siège de ton mal ? — Oui . — Et quel est-il ? — Un dépôt . — Au foie ? — Non ; mais dans le côté . — Te fais-je du bien ? — Beaucoup ; mais faut me retirer de comme-ça , c'est trop fort . — Comment te trouveras-tu aujourd'hui ?

— Je ne vomirai plus... Ouvrez-moi les yeux , revenez tantôt . D'après son ordre , je le rends à l'instant à l'état naturel ; et sans lui rien dire de celui dans lequel il avait eu le bonheur d'entrer , je l'entretins de l'espoir que j'avais de sa prochaine guérison , et je le quittai en lui promettant bien de revenir le voir l'après-midi .

Vers les quatre heures , je suis retourné chez Victor ; il n'avait pas vomi ; tous les habitans du village en étaient fort étonnés , et beaucoup d'entr'eux n'osaient déjà plus trop désespérer de sa vie . Lorsqu'il fut entré dans l'état magnétique , il put , avec plus de facilité , me donner

des détails de sa maladie ; c'était un dépôt dans le côté, proche du foie, causé par un coup qu'il s'y était donné lui-même, il y a près d'un an, en élaguant des arbres. Comme il avait peu souffert d'abord, il n'y avait pas pris garde, et avait toujours continué de travailler, jusqu'à ce qu'enfin, ne pouvant plus ni se courber ni marcher, il avait été forcée de s'aliter ; son estomac ne faisait plus aucune fonction, et les lavemens qu'on lui avait fait prendre n'avaient pu le faire évacuer ; ses entrailles étaient enflammées, et son ventre était devenu enflé d'une manière effrayante. A force de cataplasmes émolliens, il s'était un peu amolli ; la peau du dépôt s'était crisée ; et ce qu'il vomissait était le sang caillé mêlé à l'humeur qui s'y était amassée. Il était grand temps, me dit-il, que vous veniez pour rétablir les passages de l'estomac, et forcer l'humeur à descendre par en bas... Trois jours plus tard, il n'y aurait plus eu de Victor. Dans cette crise, qui décida de sa guérison, il me dit qu'il aurait des coliques et rendrait beaucoup de vents pendant la nuit ; qu'il lui fallait un lavement d'eau simple et de savon pour le lendemain six heures du matin. Le magnétisme agissait si fortement sur lui, qu'il ne pouvait le supporter plus d'un quart d'heure.

Depuis ce jour, 12 avril au soir, jusqu'au 21 que j'écris ce récit, Victor a dirigé son traitement, ordonné sa nourriture. Ses forces et sa santé sont tellement fortifiées, qu'il a pu se promener hier dans son jardin, et venir aujourd'hui prendre son bain de chaleur magnétique au château.

Je puis partir pour Paris quand je voudrai; il m'assure que la semaine prochaine il pourra reprendre ses ouvrages accoutumés.

Ce qui me paraît digne de remarque dans cette cure de Victor, si promptement terminée, c'est le souvenir qu'a eu cet homme dans ses courts momens de sommeil magnétique, dès toute sa vie somnambulique d'autrefois. Toutes les circonstances lui en étaient présentes. Tous ceux qui ont lu mes Mémoires de 1784, doivent se rappeler avec quel espèce de ton prophétique et d'oracle cet homme s'exprimait. Il est vrai que j'étais alors si novice en magnétisme, que je n'allais qu'en tâtonnant, et d'étonnement en étonnement; néanmoins je puis dire aujourd'hui que, de tous les somnambules magnétiques que j'ai obtenus ou rencontrés depuis Victor, je n'en ai vu aucun dont le sens intérieur dans cet état, m'ait paru plus lucide et plus développé que le sien. Annonce des

événemens futurs, connaissance des choses cachées ou perdues, idées, je dis plus, science parfaite du magnétisme de l'homme, des causes qui le font se manifester accidentellement, de celles qui le rendent curatif, insignifiant, ou même dangereux, tel était Victor, ce doyen de tous les somnambules magnétiques, depuis trente-quatre ans. La nature entière se déroulait alors, si j'ose ainsi m'exprimer, aux regards de sa vue intérieure. Sur la question que je lui ai faite, s'il pourrait encore aujourd'hui se retrouver en jouissance de ces hautes facultés, il m'a répondu affirmativement que toute sa vie, la faiblesse de ses nerfs et ma puissance anciennement acquise sur lui, le rendraient susceptible de devenir, par moi, somnambule magnétique, mais qu'il faudrait employer plus de force et plus de temps, lorsqu'il se porterait bien; qu'avec des intentions pures et des motifs désintéressés, j'obtiendrais en toute occasion, de lui, toutes les lumières et tous les secours dont j'aurais besoin.

*P. S.* Je suis parti de Busancy le vendredi 24 avril, et déjà Victor avait été la veille à son atelier dans les bois, et y avait façonné trois ou quatre bûrées.

*Extrait de trois lettres adressées à M. le comte le Péletier d'Aunay, par M. Thiriat, docteur en médecine, membre correspondant de la Société du Magnétisme, à Paris.*

Plombières, 31 août 1817.

Monsieur,

La jeune Henry, à l'âge de dix-sept ans, était très-bien portante, avait de l'embonpoint, souffrait seulement quelquefois de maux de tête. Un chirurgien de son pays les attribua à la pléthora sanguine, et fit une saignée du bras droit, à la suite de laquelle il lui resta dans tout le bras et dans une partie de l'avant-bras, une douleur violente qui se propagea jusqu'à l'épaule. Sans doute quelque branche du nerf sous-cutané avait été blessée et coupée incomplètement, et la guérison de cette douleur ne consistait que dans la section complète de cette branche de nerf. Le même chirurgien, par un motif que je ne conçois pas bien, mit un séton entre la colonne épinière et la partie

inférieure de l'épaule droite. Cette opération à peine faite , il survint à la malade des convulsions atroces avec perte de connaissance et des cris involontaires tellement forts , que tout le quartier en était troublé. Le séton fut entretenu pendant trois mois , et le mal ne fit qu'augmenter. On s'adressa à un autre chirurgien , qui supprima le séton , et se contenta de faire la médecine symptomatique. Il donna du quinquina , de l'opium à grandes doses , et obtint quelques momens de calme ; mais le mal ne céda pas à ces moyens. Enfin cette personne me fut envoyée , il y a cinq ans , aux eaux minérales de Plombières. Je ne m'occupai d'elle , la première année , que d'après l'instruction du médecin qui me l'adressait , et son traitement n'était que symptomatique. Les deux années suivantes l'invasion des alliés me donna d'autres occupations.

Cependant , vers la fin de la saison , je réunis plusieurs de mes collègues qui étaient alors ici , et nous fîmes l'incision du trajet du séton. Elle passa un hiver moins mauvais ; et l'année dernière seulement l'ayant magnétisée , elle devint très-promptement somnambule. Pendant long-temps je me contentai d'admirer ce phénomène qui calmait ses douleurs et ses convulsions ; peu à peu cependant je l'interrogeai , et je m'aperçus

qu'elle devenait de plus en plus lucide. Bientôt elle me parla de son état avec une précision qui me surprit. Elle indiqua la cause de ses maux. En faisant ce séton, on avait encore coupé incomplètement quelques filets nerveux ; cette section avait occasionné un gonflement dans la partie du bas-ventre qui correspond au grand lobe du foie ; tous les accidens nerveux de cette cavité venaient de cette source. Les eaux thermales lui faisaient du bien , parce qu'elles la fortifiaient ; mais le grand remède était le sommeil magnétique, pendant lequel elle m'indiquait et les passes que je devais faire , et les autres moyens médicaux que je devais employer. Mes connaissances en médecine ne m'ont jamais mis un instant en contradiction avec ses indications. Je dois même avancer qu'elle a quelquefois rectifié mes idées.

Je ne soupçonne pas encore sa lucidité pour les autres, lorsqu'un jour, me tenant le bras selon son habitude, elle me dit que j'avais mal, et en effet, je souffrais alors de l'estomac. Je m'aperçus qu'elle avait les doigts sur mon pouls. Je lui demandai où j'avais mal ; elle me répondit qu'elle n'en savait rien. Lui ayant dit que c'était à l'estomac, elle palpa la région épigastrique avec la plus scrupuleuse exacti-

tude, et me dit que ce mal venait d'un engorgement humorale et un peu inflammatoire, dont elle m'indiqua positivement le siège avec les doigts. Ses moyens de traitement se trouverent encore très-bien indiqués, et parfaitement conformes à ceux qui me soulageaient. Je lui fis voir quelques malades, et je fus content de ses réflexions. A la fin de la saison, elle retourna dans ses foyers, et ne fit plus aucun remède jusqu'à cette année, où elle est arrivée aux eaux dans le courant de juin. J'ai continué les bains et le magnétisme ; son état s'est amélioré, et elle a l'espérance positive de guérir par ces deux moyens, et sur-tout par le dernier. Elle a eu plusieurs fois besoin de vomir. Je lui ai chaque fois donné, de son consentement, un vomitif dans le sommeil magnétique, et elle a bien vomi. Un accident arrivé la dernière fois, me confirma la vertu anti-vomitive des eaux de Plombières. On lui donna de ces eaux à mon insu pour aider le vomissement, et elles l'arrêtèrent. Elle eut dans le courant de juillet une inflammation à l'oriculaire de la main gauche. Bientôt le périoste et l'os même se trouvèrent intéressés, et il se forma un véritable panaris du troisième degré. Le magnétisme le guérit complètement : *le mal s'en alla, selon son expression.*

Je donnerai, à la fin de la cure, des détails plus circonstanciés sur cette intéressante malade.

THIRIAT,

*Docteur en médecine.*

Epinay, 23 novembre 1817.

Après avoir cité le nom des médecins les plus fameux de l'Allemagne qui s'occupent aujourd'hui du magnétisme et l'emploient avec efficacité au traitement de diverses maladies, M. le docteur Thiriat continue ainsi :

Cette connaissance parfaite du magnétisme chez les médecins allemands, n'est-elle pas un peu la critique des nôtres, qui toujours veulent le rejeter, non par de bonnes raisons, mais en le ridiculisant. On dirait, en vérité, que Paris est le *nec plus ultrà* de la science, et que, hors de là, il n'y a rien de bien. M. Friedlander, bon Allemand d'ailleurs, fait un voyage dans son pays ; ses compatriotes l'accueillent, et lui montrent ce que le magnétisme produit entre leurs malades. Il n'ose plus assurer que le magnétisme n'est qu'une chimère, comme il le faisait sans doute avant son voyage ; mais il dit qu'il nous ramènerait à la naissance de la science ;

que les cas où le magnétisme convient ne sont pas précisés, etc... Il ne réfléchit pas qu'il en a été de même de tous les remèdes héroïques. Les remèdes eux-mêmes que nos plus savans médecins emploient tous les jours avec la plus grande confiance, sont-ils donc tellement précisés qu'ils ne trompent jamais dans leur emploi?.... Et pour terminer enfin, M. Friedlander dit avec une légèreté vraiment française : « Avouez que, pour tout ce qui peut attirer l'attention ou offrir des distractions, il n'y a rien dans le monde qui soit comparable à Paris (1). »

Vous savez le succès vraiment étonnant que j'eus l'été dernier à Plombières, dans la cure d'un panaris du troisième degré, sur le somnambule que je vous y fis voir. Cette cure m'a confirmé dans l'idée que j'avais sur les guérisseurs par le secret, qui sont en assez grand nombre dans ce pays. Ils guérissent les tumeurs inflammatoires, et sur-tout l'antrax, plus connu sous le nom

(1) M. Friedlander avait été du nombre des médecins et des savans qui, invités par M. le marquis de Puységur, suivirent, en 1807, l'accomplissement exact pendant seize jours de suite, des crises nerveuses et sanguines, produites et annoncées par la femme Maréchal de Buzancy, deux mois avant l'événement.

*de pustule maligne*, par l'application du pouce mouillé de leur salive. Ils circonscrivent à plusieurs reprises la tumeur, en prononçant des paroles dont le sens est *je veux que tu sois guéri*. Nos médecins, et même nos prêtres, bourrent ces malheureux comme ils font aux magnétiseurs ; mais le peuple, qui se trouve bien de leur remède, ne les en consulte pas moins très-souvent, et j'ai été témoin d'une anecdote assez plaisante à ce sujet que je vais vous conter, etc... (1).

THIRIAT,  
*Docteur en médecine.*

---

Epinay, 18 mars 1818.

Monsieur,

J'ai cru l'observation suivante digne d'être consignée dans le Journal du Magnétisme animal ; je vous l'adresse donc directement, espérant que vous voudrez bien l'y faire insérer. L'asphyxie des nouveaux-nés est souvent suivie de la mort réelle, malgré l'emploi de tous les

---

(1) Cette anecdote est déposée aux archives de la Société du Magnétisme, à Paris.

moyens indiqués par les bons auteurs, et continués avec une assiduité soutenue. L'insufflation dans la poitrine occupe le premier rang parmi ces moyens, et j'en ai souvent retiré de très-grands avantages : je l'ai faite d'une manière empirique sans m'expliquer autrement sa manière d'agir. Je savais seulement que l'air que je poussais dans la poitrine du fœtus asphyxié n'était pas pur, et j'avais pensé à un instrument qui pût y introduire de l'air atmosphérique, ou même de l'oxygène. Cet instrument a été inventé par un des savans professeurs de la Faculté de Strasbourg. Bientôt des expériences répétées par les maîtres de l'art apprendront jusqu'à quel point l'on peut compter sur ce moyen.

En réfléchissant davantage sur les phénomènes de la respiration, je suis très-porté à croire que l'air extérieur n'est point la cause de la première inspiration, par conséquent de la contraction du diaphragme, puisque cette contraction a lieu avant qu'il y ait une parcelle d'air dans la poitrine ; que, bien plus, cette contraction cesse dès l'instant que l'air est introduit, d'où résulte l'expiration. Ainsi ce mouvement alternatif qui commence chez l'enfant dès qu'il voit la lumière, et qui ne finit qu'avec sa vie, n'est point dû au sentiment de l'air ;

ainsi l'insufflation est non seulement inutile, mais elle est nuisible, puisque l'air vicié qu'elle introduit dans le poumon de l'enfant est plus propre à augmenter l'asphyxie qu'à la détruire. Cependant l'expérience des accouchemens les plus distingués a prouvé l'utilité de l'insufflation. Son application méthodique accélère les mouvements du cœur ; les bords inférieurs de la poitrine s'agitent, peu à peu la respiration s'établit, la peau se colore, l'enfant s'agit et crie. Vingt fois j'ai rappelé à la vie, par ce moyen, des enfans asphyxiés.

Quel est donc, dans cette opération, le stimulus qui rétablit la vie dans l'organisme ? Le fluide magnétique.

La mère de l'enfant sur lequel j'ai agi d'après ces données, était petite, son bassin était étroit sans être difforme. L'accouchement fut long, la tête s'allongea beaucoup, et je terminai avec le forceps. L'enfant était asphyxié, le cœur battait faiblement et lentement ; j'employai d'abord les frictions, l'immersion dans l'eau tiède, je débarrassai l'arrière-bouche, j'irritai fortement ces parties. Je soufflai méthodiquement dans la poitrine : cette dernière manœuvre augmenta un peu les mouvements du cœur. J'opérais depuis une heure, et l'espoir de réussir

devenait de plus en plus incertain. Alors seulement je me déterminai à agir plus directement sur le cœur et le diaphragme. J'appliquai sur la région de ces deux organes un linge sec et propre, et je commençai à souffler chaud sur le premier. Quelques minutes suffirent pour porter ses battemens à un degré de vivacité qui me ravit. Une action plus prolongée devenait inutile, dangereuse même, en produisant une excitation trop forte. Je commençai à souffler chaud sur toute la partie antérieure et inférieure du thorax; bientôt elle s'agita d'abord lentement, peu à peu avec plus de force. Il survint quelques inspirations éloignées, mais qui se rapprochèrent de plus en plus, et enfin la respiration s'établit parfaitement. Pour ranimer complètement cet enfant petit et faible, et qui faisait peu de mouvemens des extrémités, je commençai à le magnétiser à grands courans, et à petite distance. Il était sur mes genoux, couché sur des linges chauds et découvert, la face en haut. Bientôt toute la surface du corps se colore plus vivement, les extrémités se mouvaient à chaque passage de ma main sur la partie inférieure de la poitrine, l'inspiration était plus vive et plus profonde. Après avoir magnétisé ainsi l'espace d'un quart d'heure,

je pus livrer l'enfant à la sage-femme, pour le nettoyer, le laver, et le mettre dans ses langes.

Cette espèce de résurrection que je désespérais d'opérer par les moyens ordinaires, fut assurée après une heure environ d'influx magnétique. Cette observation explique complètement la manière d'agir de l'insufflation. Elle introduit dans le poumon un air décomposé, par conséquent nuisible à la respiration ; mais elle y introduit en même temps le fluide vivifiant, qui porte la vie au cœur et au diaphragme, et alors elle est utile.

Sachant désormais mieux apprécier la valeur de ce procédé, nous l'abandonnerons pour porter immédiatement le fluide magnétique sur les organes que nous voulons vivifier; nous éviterons une opération pénible et dégoûtante, et nous obtiendrons plus de succès. Mes frères s'empresseront sans doute de vérifier par eux-mêmes ce point important de pratique; j'espère même qu'on en tirera de grands avantages dans les autres asphyxies, et que le magnétisme figurera avec distinction parmi les moyens pour rappeler les noyés à la vie.

Le professeur Ackermann de Mayence, a écrit, sur les moyens de rappeler les noyés à la vie, un petit Traité très-bien fait, où il propose

le galvanisme. Je ne doute pas que les secousses occasionnées par ce fluide ne soient utiles aux noyés ; mais aussi elles peuvent nuire par leur violence. Le fluide magnétique n'agit point par secousses ; il pénètre nos organes lentement, mais sûrement, et leur départit l'activité et la vie.

Cette observation convaincra sans doute quelques incrédules que le fluide magnétique agit ailleurs que sur l'imagination. Je la soumets d'ailleurs à votre sagacité, aux réflexions des esprits sages qui composent la Société. Je recevrai leurs observations en disciple docile, et je ferai toujours mon bonheur d'y conformer ma conduite.

Agréez, monsieur, etc.

*Signé THIRIAT.*

*Postscriptum de M. Thiriat.*

Si vous faites imprimer mes lettres, vous pouvez y joindre mon nom et mes qualités : *Docteur en médecine, professeur d'accouchement, et inspecteur adjoint aux eaux minérales de Plombières.*

*Extrait d'une lettre de M<sup>me</sup> de Mazures, à  
M. Deleuze.*

Rennes, le 3 avril 1818.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le traitement magnétique de M. Baudry, joint aux certificats nécessaires pour en constater l'authenticité.

C'est M<sup>me</sup> Hugaut, femme d'un garde-magasin du parc d'artillerie de Rennes, qui vous a instruit de la lucidité de mes somnambules, car elle en a des preuves non équivoques dans la consultation pour son enfant. Elle le magnétise elle-même, d'après le conseil de mes dormeuses.

Le mari de cette dame était fort incrédule; et quoique pendant trois séances, il eût vu des choses fort extraordinaires, et qui ne pouvaient être arrangées d'avance, il n'était pas convaincu; il ne l'a été que quand son enfant a été consulté. Madame Chevalier, qui est d'une lucidité étonnante, s'est transportée en esprit chez ce monsieur, qu'elle ne connaît pas, et dont elle ne sait pas la demeure dans son état de veille, y a vu son fils, âgé de vingt-sept mois, sur les genoux de la mère, assise dans une petite chaise

auprès du feu (position que son mari lui avait fait prendre avant de venir consulter, et qu'il lui avait défendu de quitter pendant une heure); elle a trouvé que depuis long-temps il ne marchait pas; qu'il était très-faible, qu'il avait une plaie à la jambe; qu'il s'en formerait une autre à la cuisse, etc. Mademoiselle S\*\*\* ayant été consultée le lendemain sur le même enfant, a dit absolument les mêmes choses; elle est seulement entrée dans plus de détails. Mademoiselle S\*\*\* est aussi clairvoyante que madame Chevalier, si elle ne l'est même davantage; mais elle ne peut ainsi se transporter dans une maison qu'elle ne connaît pas : il faut qu'elle touche les personnes ou un vêtement. J'emploie rarement ce dernier moyen; car si le vêtement approche quelque partie de son corps, elle éprouve aussitôt les mêmes douleurs que la personne malade. Même chose m'est arrivée hier sur madame Chevalier. M.\*\*\* avait apporté une petite bouteille pleine d'eau qu'une demoiselle avait portée huit jours sur l'estomac, et qu'on avait envoyée pour consulter, de vingt-cinq lieues; madame Chevalier trouva parfaitement la maladie de la demoiselle; mais ayant laissé la bouteille quelque temps sur son estomac, elle éprouva une grande oppression, une suffocation, et des en-

vies de vomir; enfin, elle se trouva dans l'état de la malade.

Je la magnétisai sept à huit fois en soufflant chaud sur le plexus solaire, et cela se dissipia. Dans la nuit suivante, elle en a été encore incommodée. Elle a été fort étonnée de cela, et s'est bien promis, lorsqu'elle consulterait ainsi, de ne plus approcher l'objet de son estomac. Mademoiselle Salles avait offert le même phénomène le matin sur la même personne.

Je vous apprendrai avec plaisir que mademoiselle S\*\*\* est bien, qu'elle est assurée de sa guérison; elle voit qu'il est possible qu'elle ait encore quelques attaques d'épilepsie; mais ce sera peu de chose, et cela se dissipera tout à fait. Lundi à huit heures du soir, elle aura une attaque hystérique d'une demi-heure. Madame Chevalier sort depuis qu'il fait beau, et je vais la chercher tous les jours pour la faire se promener. Mademoiselle S\*\*\* a ordonné les mouches derrière les oreilles de mon fils, et m'a demandé à le magnétiser étant en somnambulisme. Depuis trois jours elle le fait, et dès le second, il a dormi profondément; elle espère beaucoup; et si elle le guérit, elle sera bien quitte envers moi des soins que j'ai pris pour elle.

Le nombre des croyans s'augmente prodigieusement ici ; le sermon de M. Meslé a fait beaucoup de bien, car tout le monde veut voir ce que fait le diable. Comme désormais il est impossible qu'on me tourne plus en ridicule qu'on ne l'a fait, je reçois toutes les personnes qui veulent se convaincre, à condition toutefois qu'elles assisteront à huit ou dix séances. Il est impossible qu'au bout de ce temps, celui qui y met de la bonne foi ne soit pas convaincu. J'ai le plaisir de voir mes soins réussir ; et déjà plus de la moitié de la ville croit au Magnétisme. Je prête mes livres ; je montre aux mères à magnétiser leurs enfans ; je fais prendre aux incrédules toutes les précautions nécessaires pour s'assurer qu'on ne les trompe pas, et tous les jours je vois des gens rétracter leur incrédulité, et chercher à convaincre les autres.

Agréez, Monsieur, etc.

*Pierrette DESMAZURES,*

née ROULLIER.

*Certificat de la cure magnétique de madams  
Boudry (1).*

Je soussigné, Joséphine Bigot, femme Boudry, âgée de 29 ans, demeurant à Rennes, place Sainte-Anne, n° 20, certifie qu'à la suite d'une couche laborieuse, j'éprouvai d'abord des mouvements nerveux et des contractions involontaires dans tous les membres.

Après quatre à cinq attaques de ce genre, les mouvements spasmodiques se portèrent sur les voies urinaires, et produisirent la dysurie et une espèce de ténesme vésiculaire, accompagné de grandes douleurs dans la région hypogastrique, dans les aines, dans les cuisses, et dans les articulations des membres abdominaux.

Ces accidens, qui duraient depuis onze mois, devenaient tous les jours plus fréquents et plus graves, se prolongeaient sept à huit heures chaque fois, et se terminaient souvent par des sueurs, des défections alvines, et l'écoulement plus abondant des urines. J'étais les jours suivants dans un état de faiblesse qui m'empêchait de vaquer à mes occupations; j'avais perdu l'appétit, le sommeil, et je changeais à vue d'œil.

J'avais cependant consulté plusieurs méde-

(1) Ce certificat a été rédigé par un médecin.

cins, et suivi exactement leurs ordonnances; j'avais pris des bains tièdes, des fumigations, des anti-spasmodiques, etc.; et loin d'en éprouver aucun soulagement, j'empirais tous les jours. C'est dans cet état que je me décidai, le 8 décembre 1817, à essayer du magnétisme, quoiqu'à dire vrai, je ne le connusse que de nom, et que j'en espérasse peu de choses; mais j'étais si fatiguée des remèdes, et si ennuyée de souffrir, que je ne savais plus que faire.

Je priai madame Desmazures de me magnétiser; mais ses occupations ne le lui permettant pas, elle me procura M. Déan, officier de santé, que je prie de vouloir bien agréer ici les témoignages bien sincères de ma reconnaissance; c'est aux soins assidus qu'il m'a donnés pendant cinq semaines, que je dois le rétablissement de ma santé.

Je fus magnétisée par M. Déan le 10 décembre 1817, et pendant un mois je l'ai été tous les jours pendant trois quarts d'heure. Je sentis d'abord un grand affaissement, beaucoup de propension au sommeil, sans toutefois dormir, un calme parfait, un grand bien être. Ces effets augmentèrent tous les jours; mes paupières étaient tellement collées, qu'il m'eût été impossible d'ouvrir les yeux. Je recouvrai l'appétit, le sommeil; et, au bout d'un mois de traite-

ment, sans autre remèdes que de l'eau magnétisée, j'ai vu tous les accidens cesser, et actuellement je me porte parfaitement bien.

Ayant consulté une somnambule, elle me dit que je n'avais plus besoin d'être magnétisée que sept à huit fois, en éloignant les séances : ce que j'ai fait, et ce dont je me félicite tous les jours davantage.

Rennes, le 3 avril, 1818.

*Joséphine BIGOT, f<sup>e</sup> BOUDRY.*

---

Le soussigné, docteur en médecine, certifie que la dame Boudry, pour laquelle il a été consulté, a été soumise au magnétisme; qu'elle lui a assuré que les différens accidens qu'elle éprouvait, et pour lesquels elle avait réclamé les soins de plusieurs médecins, avaient disparu; que l'action du magnétisme a agi d'une manière avantageuse sur son état de mobilité habituel, sans préjuger néanmoins en rien sur les propriétés curatives de cet agent; le mieux qui a suivi son emploi pouvant être attribué à l'influence de l'imagination, ou à la cessation spontanée et graduelle de l'état morbide.

Rennes, 2 avril 1818.

J. MACÉ,  
Docteur en médecine.

Je soussigné, ex-chirurgien aide-major d'artillerie, chevalier de la légion-d'honneur, certifie avoir magnétisé madame Boudry, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et avoir observé une amélioration sensible et graduelle dans sa santé, ce que je ne crois pas devoir attribuer à l'imagination seulement, vu que plusieurs fois, dans le cours du traitement magnétique, des migraines, des douleurs et des mouvements nerveux ont constamment disparu après les séances plus ou moins prolongées, suivant l'urgence.

Rennes , le 3 avril 1818.

**Le chevalier DÉAN.**

---

Je soussigné, Pierrette Desmazures, avoir été mandée par madame Boudry, le 8 décembre, 1817, afin de la magnétiser; que mes occupations ne me l'ayant permis, je priai M. le chevalier Déan de vouloir bien l'entreprendre; mais j'exigeai que son état fût préalablement constaté par un médecin, ce qu'elle fit, après quoi elle fut magnétisée. Elle l'a été pendant un mois, tous les jours trois quarts-d'heure, et en a retiré de salutaires effets, puisqu'au bout de ce temps, elle était parfaitement bien, et l'est encore aujourd'hui,

3 avril 1818.

*Pierrette DESMAZURES, née ROULLIER.*



## RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs, et dans les Gaules.*

(*Suite de la 1<sup>re</sup> partie. — Des Sibylles.*)

*Catalepsie.* L'auteur des *Superstitions des philosophes* a fait un chapitre exprès pour établir que la catalepsie n'était point un état naturel, et qu'il fallait encore en cette maladie reconnaître l'influence du diable.

Que la catalepsie soit une maladie peu ordinaire, nous en convenons; qu'il soit difficile d'en expliquer les divers phénomènes, nous en convenons encore; mais que ce soit le démon qui agisse dans cette maladie, et qui en opère les phénomènes, c'est ce que nous nions, et ce que nous nierons toujours.

Par cela seul que la catalepsie est une maladie, ce n'est pas l'œuvre du diable; et si les phénomènes qui se rencontrent dans cette maladie, quelque surprenans qu'ils soient, ne sont qu'une

suite et un effet de la maladie, il est évident qu'ils ne peuvent pas être davantage l'œuvre du démon.

Or la catalepsie est connue depuis long-temps comme une maladie nerveuse. On peut lire ce qui en est écrit, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*.

On y remarque ce qui suit : « Cette maladie est « ordinairement causée par des affections mo- « rales vives , telles que de violens chagrins , « une forte terreur , une profonde méditation , « la contemplation extatique etc., des vers in- « testinaux , un embarras gastrique , la sup- « pression de quelque flux , tel que l'hémor- « roïdal , et celui des menstrues , etc.

« L'invasion de cette maladie est quelquefois « si prompte , qu'elle saisit le malade au milieu « de ses occupations. L'action des sens se sus- « pend , les yeux , s'il sont ouverts , restent « immobiles , insensibles à la lumière , l'ouïe est « dans le même état d'abolition. Les muscles « sont dans une contraction permanente. Le ma- « lade après l'accès ne conserve pas le souvenir « de ce qui lui est arrivé (1). »

(1) *Dictionnaire des sciences médicales* , au mot CATALEPSIE.

Il est ensuite question dans cet article, de la cataleptique de Lyon , dirigée par M. Petetin. Celle-ci avait de particulier que *tous les sens paraissaient concentrés dans l'épigastre.* C'était par-là qu'elle voyait, qu'elle entendait. Elle voyait ses organes intérieurs , déterminait avec précision leurs formes , leurs mouvemens; annonçait le retour de ses accès , leur durée , et toutes les particularités qui devaient les accompagner.

Après s'être mis en rapport avec elle , en appliquant un doigt sur le creux de l'estomac , ou sur le gros orteil , il suffisait de faire une question à voix basse , et même une *question mentale* pour obtenir une réponse. Nous reviendrons tout à l'heure avec plus de détail sur ces phénomènes.

On trouve dans l'Encyclopédie quelques particularités sur la catalepsie : on y remarque notamment , par la dissection des cadavres de ceux qui sont morts de cette maladie, que les vaisseaux , tant artériels que veineux du cerveau , sont remplis d'un sang épais et grossier qui y est engorgé (1).

Nous avons connu une jeune personne que le magnétisme rendait tout à la fois somnambule et cataleptique. La catalepsie n'était pas

(1) *Dictionnaire encyclopédique*, au mot CATALEPSIE.

parfaite, mais la somnambule restait dans l'attitude où on la posait, un bras, une jambe levés. Elle avait le sang extrêmement épais, et coulant avec peine, ce qui justifierait les observations du *Dictionnaire encyclopédique*, sur quelquesunes des causes de la catalepsie.

Les causes occasionnelles de cette maladie étant donc en partie connues, son caractère étant déterminé, c'est une *nevrose*; les traitemens étant indiqués, comment voir ici les œuvres du démon? comment ne pas reconnaître une maladie, qui, comme toutes les autres, a son principe dans la dépravation des humeurs? Que l'auteur des *Superstitions des philosophes* élevât quelques doutes sur la singularité des faits dont il s'agit, on pourrait l'excuser; mais il les reconnaît, il s'en déclare le témoin, il n'en conteste pas la vérité. Sur quel fondement recourir au surnaturel? Quelle est la maladie qui ne présente pas quelquefois de ces phénomènes, de ces anomalies inexplicables? et pour cela faut-il recourir au démon?

Nous venons de dire que la catalepsie était quelquefois compliquée avec le somnambulisme, et nous en avons donné un exemple. La cataleptique de Lyon était, comme on l'a vu, tout à la fois cataleptique et somnambule.

M. Sauvages, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, t. 42, p. 551, in-12, cite, sous la date de 1737, un autre trait arrivé à Montpellier, d'une maladie qui commençait chacune de ses crises par la catalepsie, les continuait par le somnambulisme, et les terminait par la catalepsie. Les deux sortes de crises ne se confondaient pas. Elles se succédaient sans que l'une eût rien de commun avec l'autre.

Les auteurs nous donnent plusieurs exemples de catalepsie. On lit dans Dionis (1) les détails de la maladie d'une femme cataleptique qui fit courir tout Paris en 1709, et de la guérison de cette cataleptique. Quelques ecclésiastiques prétendaient, non pas qu'elle fût possédée du démon, mais qu'elle jouait le public et la religion. Les médecins la vengèrent de cette imputation; et les ecclésiastiques eux-mêmes finirent par lui rendre justice. Un débordement de sérosités par la bouche, par le nez et par les yeux, qui dura pendant trois jours sans discon-

---

(1) Recueil de M. Dionis, sur la mort subite et la catalepsie. Paris, 1718, in-12. — Pierre *Dionis*, né à Paris en 16.., mort en 1718; conseiller chirurgien ordinaire de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France; et premier chirurgien de madame la dauphine et des Enfants de France.

tinuer, le retour des écoulemens périodiques, qui avaient été suspendus pendant huit mois, et des évacuations alvines considérables pendant huit jours, rendirent cette malade à une parfaite santé, et prouvèrent démonstrativement que la maladie n'avait rien de commun avec le démon.

On trouve dans le même auteur, sous la date de 1710, l'histoire d'une fille de Conques près de Carcassone, âgée de 10 ans, que le peuple croyait possédée, et qui n'était que cataleptique. Elle se réveillait tous les jours périodiquement à l'heure sonnée par une horloge déterminée. Pendant son sommeil, on la pinçait, on la piquait, on la brûlait, sans qu'elle sentît la moindre douleur.

Cette fille guérit naturellement au bout de deux ans, sans avoir fait aucun remède.

Sigaud Lafond nous fournit trois autres exemples de catalepsie (1). L'un, d'un postillon de Lunel, en 1768, qui tomba en cet état par un excès de frayeur; celui d'une dame de Vesoul, en 1737, extrêmement pieuse, et à qui la perte d'un procès causa cette étrange maladie, aux pieds des autels; et celui d'un

(1) *Dictionnaire des merveilles de la Nature*, au mot CATALEPSIE.

jeune ecclésiastique du séminaire de Laon, en 1776.

Toutes les circonstances de ces diverses catalepsies sont décrites par ces auteurs. On y voit des phénomènes étranges et difficiles à expliquer ; mais rien qui eût le moindre rapport avec le démon.

« L'an 1415, il arriva, dans l'église des Cordeliers de Toulouse, le trait suivant : Un religieux disant la messe, après l'élévation du calice, comme il faisait la genuflexion ordinaire, demeura roide et immobile, les yeux ouverts et élevés vers le ciel. Il se fit une grande rumeur dans l'église, tout le monde crient au miracle. On l'enlève de l'autel, et on y en met un autre pour achever la messe ; mais à peine celui-ci eut-il fini l'Oraison dominicale, que le voilà frappé du même saisissement, en sorte qu'il fallut aussi l'emporter. Ce double accident, qui tenait du prodige, jeta les esprits dans un étonnement tel qu'on peut se l'imaginer, et plusieurs crurent que c'était une punition de Dieu qui était arrivée à ces deux moines, pour quelques crimes cachés ; mais il était constant qu'ils étaient, tous deux, de fort bons religieux. Cependant il fallaitachever la messe.

« Tous les moines effrayés osaient à peine re-  
« garder l'autel. Enfin on en choisit un des  
« plus vigoureux, qui vint à bout de l'achever. »

Malgré la prévention générale, les médecins s'obstinèrent à ne vouloir rien voir de surnaturel dans ces prodiges. « *Leur opinion fut, qu'à l'égard du premier, il avait été surpris dans le moment d'une maladie qu'ils appellent catalepsie; que, pour le second, ce pouvait être un effet de sa peur, et de son imagination blessée (1).* »

Nous ne pouvons nous dispenser d'insister sur quelques-uns des traits fournis par les cataleptiques de Petetin. Ils présentent ce qu'il y a de plus extraordinaire en matière de somnambulisme; car les cataleptiques dont il s'agit étaient des somnambules parfaites. Or, les malades ont guéri sans exorcisme, sans moyens surnaturels, par les remèdes de la médecine la plus simple, et notamment par les bains de glace.

Un premier fait bien remarquable, établit que le sens du goût peut être provoqué dans le somnambulisme par l'apposition du comestible

(1) *Extrait des Annales de Toulouse, rapporté par Dionis. Loco citato.*

sur l'épigastre : le docteur Petetin glissa, pendant la crise, un morceau de brioche sur l'épigastre de la somnambule, par-dessous la couverture, et sans que la malade s'en aperçût ; elle eut aussitôt la sensation de la brioche, et se mit à mâcher comme si elle en avait dans la bouche, en disant que la brioche était excellente.

Le lendemain, le docteur Petetin renferme un biscotin dans deux petits morceaux de taffetas, et un peu de pâte d'abricots dans deux autres ; il met sur l'épigastre les deux paquets. La cataleptique n'a aucune sensation. Il ôte ensuite les deux enveloppes de taffetas, et la somnambule distingue parfaitement le goût du biscotin et de la pâte d'abricots. La même chose arriva pour un œuf enduit de vernis. Tant qu'il fut vernissé, la malade n'eut pas senti ; quand le vernis fut ôté, elle en eut parfaitement le goût.

Ainsi, la soie et le vernis formaient isolément, comme dans l'électricité.

Les parens, qui n'avaient pu d'abord s'empêcher de soupçonner du surnaturel dans tout ce qui se passait, furent très-satisfait de ces dernières expériences. « Ils en tirèrent la conclusion que la malade ne pouvait être sous l'empire du démon, puisque deux doubles

« de taffetas et le vernis arrêtaient des émanations du fluide, principe de tous ces phénomènes (1). »

Le fait suivant n'est pas moins étonnant. « Un autre jour, dit Petetin, la cataleptique avait reconnu, dans ma main fermée, une médaille antique que je lui avais présentée sur l'estomac. Sa belle-sœur renferma, dans une bonbonnière brune et à demi-transparente, un chiffon de papier, me donna la boîte; je l'enveloppai de ma main, et la présentai à l'estomac de la cataleptique, sans lui parler. « Je vois, dit-elle, dans votre main une boîte, et dans cette boîte une lettre à mon adresse. Je me hâtai d'ouvrir la boîte; j'en tirai une lettre pliée en quatre, à l'adresse de la malade, et timbrée de Genève (2). »

Une autre fois, M. Petetin avait une lettre posée sur sa poitrine et boutonnée sous sa veste; la cataleptique aperçut la lettre, et lui en fit l'observation; un des assistans prit la lettre et la posa sur les doigts de la malade, qui ajouta, à l'instant même: « Si je n'étais pas discrète, je

(1) *Electricité animale*, par Petetin. Paris, 1808, pag. 26 à 33.

(2) *Ibid.*, pag. 56.

« pourrais en dire le contenu ; mais pour prouver que je l'ai bien lue , il n'y a que deux lignes et demie très-minutées (1). »

Nous avons parlé, dans un des précédens cahiers de cette Bibliothèque (2), de l'oracle de Mopsus, auquel un gouverneur de Cilicie avait adressé une boîte cachetée, et de la réponse qu'y fit l'oracle. Cette boîte renfermait ces mots : « *T'immolerai - je un bœuf noir ou blanc ?* » L'oracle renvoya la boîte sans l'avoir ouverte, avec cette réponse : « *Noir.* »

Nous lisons encore un trait du même genre dans Macrobe. Trajan voulut sonder l'oracle d'Héliopolis par un billet blanc cacheté. L'oracle, sans ouvrir le billet, pour toute réponse, renvoya un papier blanc à l'empereur (3). »

Nous avons dit que nos somnambules nous rendaient tous les jours spectateurs de faits aussi surprenans. Le docteur Petetin , par le trait que

(1) *Electricité animale*, pag. 65.

(2) *Bibliothèque du Magnétisme*, 7<sup>me</sup> cahier, pag. 73.

(3) *Trajanus* , ad explorandam fidem religionis, misit signatos codicillos; ad quos sibi rescribi vellet. Deus jussit afferri chartam, eam que assignari puram et mitti. Hanc cum maximâ admiratione Trajanus exceptit, quod ipse quoque puris tabellis cum Deo egisset. Macrob., *Saturnal.*, lib. 1, cap. xxiii.

nous avons rapporté, vient de nous en fournir la preuve, et va la confirmer encore.

Le même jour, l'ami qui avait posé la lettre du docteur sur les doigts de la cataleptique, tira de sa poche une bourse, la mit sur la poitrine du docteur, croisa sa veste et le poussa du côté de la malade, qui dit aussitôt au docteur : « *Vous avez, dans ce moment, sur la poitrine, la filoche de M. B..... : il y a tant de louis d'un côté, et d'argent blanc de l'autre; mais que personne ne se dérange, je vais dire ce que chacun a de plus remarquable dans ses poches.* » Elle commença par l'inventaire de celle de sa belle-sœur, comme la plus près d'elle, et lui dit que ce qu'elle avait de plus intéressant était une lettre. Celle-ci en fut d'autant plus surprise, qu'elle l'avait reçue le soir même par le courrier, et n'en avait parlé à personne. La malade passa ensuite aux autres, et visita toutes les poches avec autant d'exactitude (1).

Ceci fait le pendant du défi de Mopsus et de Calchas, que nous avons également rappelé, page 73 du 7<sup>e</sup> cahier de la Bibliothèque ci-dessus citée, défi dans lequel il s'agissait de deviner combien il y avait de figues sur un figuier qui

(1) *Electricité animale*, de Petetin, pag. 65.

en paraissait chargé; et combien une truie qui passait par hasard, mettrait bas de petits, combien de mâles, combien de femelles, et tout ce qui pouvait caractériser chacun d'eux. Avons-nous eu tort d'attribuer de semblables traits aux crises magnétiques?

Un troisième fait mérite encore toute notre attention. Il est d'une dame cataleptique, M<sup>me</sup> de St.-P...., aussi parfaite somnambule que la précédente, si ce n'est qu'elle n'avait pas, pendant son accès, la faculté de parler. Elle eut une conversation par signes avec le chevalier Dolomieu (1), qui l'interrogeait *mentalement*. « Après « avoir placé la chaîne sur l'épigastre de la ma- « laide, j'en remis, dit M. Petetin, la boucle à « M. Dolomieu. Elle n'eut pas touché ses lèvres, « que la physionomie de M<sup>me</sup> de St.-P.... ex- « prima l'attention. Chaque question faite menta- « lement lui donnait une expression nouvelle, et « changeait excessivement celle de l'interroga- « teur. Elle finit par sourire, et fit deux signes de « tête approbatifs. M. Dolomieu déclara que « cette dame avait répondu cathégoriquement à « sa pensée. »

M. Dolomieu demanda ensuite à la malade, de répondre par signes négatifs ou approbatifs,

---

(1) Frère du célèbre naturaliste de ce nom.

aux questions qu'il allait lui faire à haute voix. Il vint à bout de lui faire exprimer, que ce qu'il tenait dans sa poche, et que personne ne voyait, était son cachet d'argent à trois faces, et quel était l'animal gravé sur l'écusson (1).

Les oracles anciens nous donnent aussi des exemples de réponses à des demandes mentales.

« Germanicus, dit Tacite, aborda à Colophon, pour aller consulter l'oracle d'Apollon-Clarien. Ce n'est point une femme qui y rend des oracles, comme à Delphes; mais un prêtre que l'on choisit dans certaines familles, et qui est presque toujours de Milet. Il suffit de lui dire le nombre et le nom de ceux qui viennent le consulter. Ensuite il entre dans une grotte; et ayant bu de l'eau d'une source qui y est cachée, il répond, en vers, à ce qu'on a pensé, quoique le plus souvent il soit très-ignorant et ne saché même pas lire (2). »

(1) *Electricité animale*, pag. 184.

(2) *Relegit Asiam, adpellitque Colophona, ut Clarii Apollinis oraculo uteatur. Non femina illuc, ut apud Delphos, sed certis è familiis, et fermè Mileto accitus sacerdos, numerum modò consultantium, et nomina audit; tūm in specum digressus, haustā fontis arcani aquā, ignarus plerūmque litterarum et carminum, edit responsa versibus compositis, super rebus quas quis mente concepit.* Tacit., lib. II, *Annal.*

Ces rapprochemens entre les temps anciens et ce qui se passe aujourd'hui parmi les somnambules, est fait pour frapper les personnes impartiales.

L'ouvrage de M. Petetin, dont nous avons extrait les faits que nous avons cités, offre encore plusieurs exemples de ce genre. La publicité de ces faits, le traitement qui les a accompagnés, et la guérison qui les a suivis, n'ont pas laissé le moindre doute dans l'esprit des spectateurs, sur le naturalisme de ces phénomènes, qui, comme nous venons de le voir, ont leurs analogues dans les temps les plus reculés. Le docteur Petetin n'était pas magnétiseur; il en prévient ses lecteurs, à la tête de son avertissement. Tous les médecins et savans résidens à Lyon et dans les environs, furent témoins de ces crises merveilleuses; MM. Coladon, Ginet, Dominjon, Dolomieu, Ballanches, Jacquier, Martin de Saint-Genis, Eynard, etc., et tous ont déclaré avoir répété ses expériences chez M<sup>me</sup> de Saint-Paul, et s'être entièrement convaincus de la réalité des phénomènes annoncés (1).

(1) Notice sur les ouvrages de Petetin, à la tête de son ouvrage sur l'électricité animale, pag. 43.

Le 8<sup>e</sup> cahier de la Bibliothèque magnétique, page 126, vient de nous produire encore un exemple *de cette vision par l'épigastre*, qui déconcerte si fort tous nos savans. Il se trouve dans le journal d'une cure magnétique faite en Russie par M. le comte Panin (1), en septembre et octobre 1817, adressé par lui à la Société magnétique. Il s'agissait d'un nommé James Macgilles, Anglais, son jardinier. Cet homme avait éprouvé une chute de voiture, et une roue lui avait passé sur les côtes. Depuis plus de trois mois, le malade languissait, sans que le secours des médecins pût lui procurer aucun soulagement. Ils avaient désespéré de lui. M. le comte Panin essaya le magnétisme, et en obtint les plus heureux résultats; le malade devint somnambule, et indiqua lui-même les remèdes dont il fallait user.

A la première crise, la clairvoyance épigastrique commença; il distingua un anneau; mais il ne put pas dire s'il était d'or ou de plomb. A la seconde crise, il reconnut, avec assez de netteté, un roi de carreau. A la troisième, il vit parfaitement différentes cartes appliquées successivement sur le creux de l'estomac; savoir:

---

(1) Ancien ambassadeur de Russie en Prusse.

le neuf de trèfle , l'as de carreau et le sept de pique (1).

Que répondra à ce nouveau fait l'estimable auteur des *Annales de chimie et de physique*, qui, dans le n° de décembre 1817, censura amèrement le révérend T. Glower et le docteur Thomson, l'un *pour avoir vu*, et l'autre pour avoir dit, dans son *Journal de physique*, qu'une jeune femme de Liverpool voyait *du bout des doigts*, *à travers un morceau de verre*? Voilà un phénomène analogue certifié, par un homme que l'on ne taxera pas de s'être laissé tromper, ou d'avoir voulu tromper, par le comte Panin, qui a vérifié et produit lui-même, par le magnétisme, cette clairvoyance extraordinaire.

Le fait cité par le docteur Thomson, n'est pas moins constaté. Le révérend Goover a vu lui - même *Mme E* voy lire en sa présence un livre ordinaire , à la distance de douze pouces, en tâtant avec ses doigts sur la surface d'un verre commun qui était placé entre le livre et sa main. Elle aperçut des pièces de monnaie , dit quand elles étaient dans un sens ou dans l'autre ; désigna la position des armoi-

---

(1) *Bibliothèque du Magnétisme*, 8<sup>e</sup> cahier, p. 155.

*ries, de la couronne, lut le millésime, etc.* (1).

Ainsi, ces phénomènes se reproduisent sur tous les points de l'Europe, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en France, et sont attestés par des savans, ou par des personnes qui, par leur caractère, méritent la plus grande confiance; il faudra bien, à la fin, que les incrédules de bonne foi se rendent. Comment s'opèrent ces phénomènes? nous l'ignorons; il suffit qu'ils existent. Un jour, peut-être, la nature soulevera un coin du voile qui les couvre.

Et déjà il faut observer que la nature ne va pas par bonds et par sauts. Elle n'arrive dans tous les genres à l'extrême d'une série, qu'après avoir passé par tous les intermédiaires. Il n'est question dans un phénomène, pour faire disparaître ce qui paraît extraordinaire, que de rapprocher les intermédiaires, que de les parcourir successivement. Du simple, on arrive au composé; du connu, on parvient à l'inconnu.

Dans les faits de la catalepsie qui commandent l'étonnement, il n'en est pas un seul qui ne se trouve divisément, et avec plus ou

---

(1) Ce passage, tiré du journal de Thomson, est transcrit tout entier en caractères italiques, dans les *Annales de chimie et de physique* du mois de décembre dernier.

moins d'intensité, dans la plupart des maladies nerveuses. On les voit seulement réunis dans la catalepsie avec plus d'énergie; c'est cette réunion, ce *maximum* de force qui produit le merveilleux.

M. Foderé, dans son *Traité du délire*, nous fournit une multitude de faits qui sont comme les ébauches des phénomènes cataleptiques, et qui font le *nexus* entre l'état ordinaire de l'homme, et ce que cette maladie a de plus étrange.

Il cite d'abord (1) plusieurs exemples d'aveugles qui se passaient très-bien de l'usage des yeux; et tantôt par le tact, tantôt par d'autres moyens supplémentaires, se rendaient compte des figures, des couleurs, apprenaient et montraient la chymie, la musique, l'astronomie, l'optique. Il rapporte, entr'autres, l'exemple de la célèbre et habile musicienne, M<sup>lle</sup> de Paradies, qui, quoique privée de l'usage de la vue, reconnaissait sur le champ les physionomies coloreés, larmoyantes, riantes, douces et tranquilles; et l'auteur parle aussi d'une famille Luco, dont les enfans étaient sourds et muets. Ces enfans, dit-il, ne regardent pas leur mère; elle a beau les appeler, ils ne l'entendent point; mais si elle

---

(1) Tom. I, pag. 280.

frotte le pied sur le carreau, ils sentent ce mouvement, et se tournent aussitôt vers elle. Le bruit du canon, des tambours, des voitures, des chevaux, le mouvement même d'un homme qui marche derrière eux, se fait quelquefois sentir aux poignets, mais le plus souvent à l'estomac, ou plutôt au centre nerveux du diaphragme. C'est une chose bien merveilleuse, continue-t-il, que la sensibilité de cette partie dans les sourds et muets; elle les avertit dans bien des circonstances où des oreilles délicates ne disent rien.

Il est question, dans Félix Plater, auteur du seizième siècle, d'un homme qu'il a observé, qui était à la fois sourd, muet et aveugle. Il se faisait écrire sur le bras ce qu'on voulait lui dire. C'était là le seul moyen de communiquer avec lui.

Nous apprenons de Hans-Sloane, qu'une petite vérole confluente fit perdre à une dame, l'ouïe, la vue et la parole pendant l'espace de neuf mois. Durant ce temps, elle acquit tant de finesse dans le toucher et dans l'odorat, qu'elle distinguait les diverses couleurs de la soie, et qu'elle sentait quand un étranger entrait dans sa chambre. L'étendue, la forme et la température de la main et des doigts, lui

servaient de traits caractéristiques pour distinguer les personnes de sa connaissance, et elle parvint à communiquer avec elles, et à converser au moyen de sa main et de ses doigts. Elle travaillait à l'aiguille ; elle écrivait très-bien ; son écriture bien exacte, régulière, les caractères élégans, les lignes égales, les lettres à de justes distances les unes des autres ; et ce qu'il y a de plus étonnant, si elle omettait une lettre, elle savait réparer parfaitement son erreur. La malade de sir Hans-Sloane n'ayant été privée de ses sens que depuis peu, et étant pourvue de toutes les ressources que la société et l'éducation lui avaient données, a pu trouver en elle des moyens de suppléer à la perte qu'elle avait faite, beaucoup mieux que si son malheur fût venu de naissance.

Mais voici ce nouvel exemple dans toutes ses circonstances. C'est celui de Jacques Michel d'Ardelach, en Ecosse, alors âgé de seize ans, fils d'un ministre de l'évangile, sourd, muet et aveugle de naissance.

M. Dugald-Stewart en lut l'histoire en 1812 à la Société royale d'Edimbourg.

Pour connaître la nature des choses, il appliquait contre ses dents les petits objets, et les tâtait avec le bout de la langue. Il palpait soi-

gneusement, avec les doigts, les objets plus grands; et si la nature du corps le permettait, il le faisait sonner entre ses dents. Son odorat était très-fin. Il lui servait à suivre les traces des personnes ou des animaux, et à les reconnaître à une certaine distance.

Tous ces faits, nous le savons, sont bien éloignés, et n'approchent pas de ceux que nous avons remarqués dans les cataleptiques; mais ils nous présentent quelques élémens de ce qui se passe dans la catalepsie.

Ils nous apprennent: 1<sup>o</sup> que lorsque quelques-uns de nos sens viennent à nous manquer, les autres acquièrent et plus de subtilité et plus d'énergie;

2<sup>o</sup> Que le toucher supplée singulièrement à l'absence des autres sens, et notamment de la vue, de manière que, par le toucher, on peut distinguer les formes, les qualités, les couleurs;

3<sup>o</sup> Que dans les différentes parties du corps où peut s'exercer le toucher, c'est le creux de l'estomac ou le diaphragme qui est le plus sensible, qui reçoit et transmet mieux les impressions;

4<sup>o</sup> Que l'odorat devient aussi d'une sensibilité exquise, de manière qu'il suffit pour

faire distinguer les personnes qui entrent dans une chambres , les métaux qui sont dans une bourse.

Et à quel point cette sensibilité ne peut-elle pas être portée , quand les organes des sens , que nous supposons en activité , sont , dans leur manière d'agir , au dernier degré de l'éréthisme ?

Dans la captalepsie , on ne retrouve pas l'action des sens extérieurs ; il semble que la crise les ait réunis dans un centre commun , qui est le *plexus phrénique* , et que , par une perturbation qu'il est difficile d'expliquer , lorsque les yeux ne voient pas , que les oreilles n'entendent pas ; que le nez , le palais n'odorent , ne goûtent plus , la sensation de l'épigastre tient lieu de tous les autres sens , et soit le moyen de communication et de perception des êtres extérieurs .

Quoiqu'il en soit , il est certain qu'il n'y a rien de surnaturel dans tout ce qui se passe , soit dans la captalepsie , soit dans le somnambulisme magnétique . Il faut prendre garde seulement que l'artifice et l'imposture ne soient pas de moitié .

« Le point essentiel , suivant Nicole , quand « il s'agit de faits extraordinaires et difficiles à « concevoir , n'est pas de démontrer comment

« ils existent, mais de bien démontrer qu'ils  
« existent (1). »

Vous aurez beau dire : Cela n'est pas possible ; nous vous répondrons toujours : Cela existe ; donc cela est possible.

« Il ne faut pas (ajoute le père Lebrun) dé-  
« cider qu'une chose est impossible, à cause  
« que l'on croit communément qu'elle ne se  
« peut pas faire ; car l'opinion des hommes ne  
« peut pas donner des bornes aux effets de la  
« nature, et de la toute-puissance de Dieu (2). »

Témoins tous les faits que les anciens savans, les saints mêmes, croyaient et décidaient impossibles, tels que les antipodes (3), la température habitable de la zone torride (4), la rotation de la terre autour du soleil, qui, jadis, fut réputée hérésie, et dont aujourd'hui on rougirait de ne pas convenir.

On aurait mis autrefois aux Petites - Maisons, un homme qui aurait promis de s'élever

---

(1) Nicole, tome vii, let. xliv, pag 238. — Pierre Nicole, né à Chartres en 1625, mort en 1695 ; connu par ses essais de morale et par son attachement pour les solitaires de Port-Royal.

(2) *Hist. critiq. des superst.*, liv. i, chap. vii.

(3) Lactance, liv. iii, cap. xxiv. — St.-Augustin, *Cité de Dieu*, liv. xvi, chap. ix.

(4) Aristote, *passim*.

et de planer dans les airs, de faire descendre, et en quelque sorte d'apprivoiser la foudre dans nos cabinets, de faire à volonté de la glace au milieu de l'été, de décomposer l'eau, de faire sauter une grenouille morte après lui avoir coupé la tête et l'avoir écorchée. Les bornes du possible se reculent donc, à mesure que les sciences font de nouveaux progrès; et le temps amène, chaque jour, de nouvelles découvertes. M. Dumas, célèbre professeur de Montpellier, pour expliquer les phénomènes cataleptiques, a fait un aperçu physiologique sur la transformation des organes, consigné dans le *Journal général de médecine*, n° 113; il y parle d'une cataleptique que traitait alors le professeur Fouquet, à Montpellier, et qui présentait les mêmes phénomènes que celles du docteur Petetin.

Quelques théories ont aussi été déposées dans les numéros précédens de la *Bibliothèque magnétique*; mais quelque nombreux que soient les faits déjà recueillis, le sont-ils assez pour fonder une théorie bien assurée? On ne saurait trop amasser de matériaux. Les théories peuvent être erronées; mais les faits sont toujours certains.

Nous avons remarqué plus haut que le docteur Petetin avait employé avec succès,

dans la guérison de ses cataleptiques, *les bains de glace*; on ne nous saura pas mauvais gré de rappeler que ce fut précisément le même traitement que l'oracle d'Esculape prescrivit à l'orateur Aristide, pour le guérir des convulsions affreuses qui le tourmentaient (1). Ce rapprochement peut intéresser les gens de l'art.

(1) *Ælii, Aristidis, Adriannensis opera, græcè et latinè, olivæ Pauli Stephani 1604, tom. 1. Sacror. sermonum, tomus secundus*, pag. 519.

Voyez *Annales du Magnétisme*, n° xxii, pag. 186.

(*La suite au numéro prochain.*)

#### **ERRATA**

*du mois d'avril 1818, n° x.*

Page 38, ligne 1, *au lieu de cataplasme d'ippecacuanha, lisez cataplasme sur le ventre, avec cerfeuil, guimauve, et 18 grains d'ippecacuanha.*

Page 85, ligne 20, *au lieu de décidés, lisez décédés.*

*à l'usage de l'école de  
Vaucanson le 15-<sup>16</sup>/<sub>18</sub> 6*

( 189 )

---

## EXPOSITION PHYSIOLOGIQUE

### DES PHÉNOMÈNES DU MAGNÉTISME ANIMAL ET DU SOMNAMBULISME,

*Contenant des observations pratiques sur les avantages  
et l'emploi de l'un et de l'autre dans le traitement  
des maladies aiguës et chroniques.*

PAR M. AUGUSTE ROULLIER,

Docteur en médecine, ancien médecin des armées, et Membre  
correspondant de la Société du Magnétisme, à Paris.

---

( Troisième extrait. )

LA dernière partie de cet ouvrage, dont il nous reste à rendre compte, est consacrée à l'examen des principes et des faits qui peuvent et doivent autoriser notre confiance à la puissance curative du magnétisme. Cet examen est suivi du tableau des différentes maladies dans lesquelles on en a fait usage avec ou sans succès, et de celles dans lesquelles on ne l'a point encore employé.

La curiosité qui ne serait ici guidée que par  
IV. N° XII. Juin 1818.

le désir du merveilleux , ne trouvera pas un grand charme à parcourir cette triste série des misères attachées à la condition humaine ; mais le praticien dont le savoir se perfectionne par l'étude , et qui fait son profit de toutes les observations , arrêtera plus d'une fois sa vue sur cette galerie de tableaux synoptiques. Ils pourront lui présenter des points de comparaison avec des effets qu'il aura lui-même obtenus ; et s'il est incertain des résultats que doivent produire ces effets , il pourra les pressentir par l'analogie. Parcourant avec assurance , sur les pas de notre auteur , une carrière semée de tant de phénomènes , son point d'appui sera l'expérience d'un bon guide , et la solution des difficultés qui peut-être auraient embarrassé sa marche , économisera son temps et ses peines.

Si le temps est le plus précieux des biens , quelle reconnaissance ne devons-nous pas aux hommes studieux qui consument le leur à la propagation d'une vérité que la prévention repousse encore parmi nous , mais dont l'évidence et les avantages seront , tôt ou tard , universellement reconnus !

Félicitons-nous , en attendant , des bienfaits que nous en retirons , et ne craignons plus qu'elle succombe sous les coups de ses adver-

saires. Leur nombre diminue chaque jour, tandis que celui de ses partisans augmente en raison inverse; et bientôt ceux qui , raisonnant comme les juges de *Galilée* , l'ont proscrite dans leur tribunal , seront désolés de ne pouvoir échapper à la triste célébrité qui les attend. Un d'entr'eux (1) cependant pourra s'applaudir de la sienne : c'est celui dont le refus de signer cette fameuse décision , prouve qu'il ne partageait pas l'opinion de ses collègues.

Sans doute la justice impartiale alléguera quelque jour en leur faveur , la différence des formes sous lesquelles le magnétisme s'est manifesté depuis sa naissance jusqu'à ce moment. Elle dira qu'il était à son berceau , lorsque ce jugement fut rendu ; qu'il ne fut alors condamné que faute de preuves de la légitimité de ses droits ; que ses défenseurs, inhabiles à faire valoir des avantages qu'ils n'avaient point encore vu se développer entièrement , ne fondaient leurs raisonnemens que sur des effets qu'il était possible d'attribuer à toute autre cause etc., etc., etc. ; mais la raison répondra que dans un procès dont le sujet tout à fait nouveau par sa nature , exigeait une ample

(1) M. de Justice.

instruction , il fallait plutôt s'abstenir de juger que de le faire avec précipitation ; et qu'une vérité , lorsqu'elle importe au bien de tous , ne doit jamais , malgré son invraisemblance , être légèrement examinée. Voilà les principes de sa raison.

Passons à ceux du magnétisme , dont l'examen approfondi par M. Roullier , est d'autant plus favorable à la doctrine , qu'il la confirme dans tous ses points.

La forte volonté de faire le bien ;

La vive espérance de l'opérer ;

Une action physique exercée dans cette intention , et la confiance la plus entière dans ces moyens.

Voilà les principes fondamentaux dont les termes réduits à leur plus simple expression , sont le *veuillez et croyez* de notre modeste fondateur. M. Rouiller , en les développant , a su donner de la phisyonomie à son sujet , et l'animer , en physiologiste habile , par des considérations judicieuses sur le jeu des organes.

« L'action du magnétisme , dit-il , doit être conçue comme une modification vitale communiquée à la masse entière du fluide animal , ou nerveux ou magnétique , comme on voudra le nommer , qui entretient la vie dans tous nos or-

ganes. Un défaut d'équilibre dans ce fluide , des aberrations dans son mouvement , des altérations plus ou moins considérables dans sa qualité , sa quantité , donnent naissance aux diverses affections morbifiques , soit des fluides , soit des solides . Toutes les parties de l'organisme sont en effet plus ou moins sous l'influence nerveuse ; c'est cette influence qui y détermine des modifications de sensibilité , des phénomènes de *contractilité* sensible ou insensible , et sans lesquels ils n'y aurait ni sensations ni mouvements locomoteurs , ni sécrétions ni excréptions .

“ Le magnétisme paraît agir , comme l'avait enseigné Mesmer , immédiatement sur les nerfs , et médiatement sur toutes les autres parties . Nous l'avons déjà dit , et nous devons le répéter ici , le fluide du magnétiseur exerce une influence sur celui du magnétisé , en rétablissant l'harmonie , corrigeant les aberrations de mouvement , et les altérations , soit de qualité , soit de quantité ; en sorte que , du concours de tous les organes , de leur action et réaction mutuelles , dépendent conséutivement des effets tantôt alexitères ou débilitans , tantôt astringens ou laxatifs , enfin excitans ou antispasmodiques .

“ On ne doit pas se persuader qu'on puisse toujours , dans la science de l'homme , juger

rigoureusement des effets par leur cause, puisque cette cause nous est le plus souvent inconnue; il ne faut donc pas chercher à examiner, par des raisonnemens *à priori*, ce qui peut être soumis à l'observation. A l'aide de l'observation, les magnétiseurs se sont déjà élevés à un assez grand nombre de rapprochemens utiles et précieux.

L'expérience, le raisonnement et l'analogie ont été de tous temps les guides du savoir. L'expérience, nécessairement toujours en première ligne, plus ou moins vraie, plus ou moins exacte, paraît être, à certains égards, du ressort de tous; mais le raisonnement et l'analogie doivent être, en quelque sorte, regardés comme les instrumens de l'intelligence; et, pour s'en bien servir, il faut, outre des connaissances préliminaires, avoir acquis une certaine habitude. Les faits constatés par l'expérience sont irrécusables; ils sont la base de toutes nos connaissances positives, tandis que les conséquences que nous en déduisons par le raisonnement et l'analogie, enfantent les théories et les systèmes, et donnent souvent lieu à des contestations plus ou moins vives. On s'attaque alors avec plus ou moins d'aigreur et d'acharnement; et, après de longs et inutiles débats, cha-

cun finit par rester dans son opinion : car , dans toute discussion , quel est celui qui ne croit pas raisonner juste ? Trouve - t - on beaucoup de gens qui , reconnaissant leur erreur , avouent franchement qu'ils se sont trompés ?

« En renonçant à la théorie de Mesmer , il n'est pas possible d'anéantir une foule de faits positifs , qui restent toujours vrais , de quelque théorie qu'on les fasse dépendre , et quelle que soit l'explication qu'on en donne . On ne peut pas non plus s'empêcher de conserver quelques-uns des documens magnétiques que la médecine hippocratique elle-même ne saurait désavouer . La doctrine du magnétisme , isolée de toutes vues hypothétiques , paraît aujourd'hui se réduire , comme on l'a vu dans la première section , à la doctrine des influences , et ces influences peuvent être ou nuisibles ou salutaires .

« Le premier document , celui des influences délétères , est incontestable ; le second , celui des influences curatives , n'est encore généralement admis comme tel que par les magnétiseurs .

« Mais observe-t-on les lois d'une logique rigoureuse dans toutes les attaques que l'on dirige contre les magnétiseurs ? Se persuade-t-on de gagner du terrain en leur contestant sans

cesse les effets curatifs du magnétisme , et en paraissant même devoir ne tenir aucun compte de leur expérience et de leur conviction personnelles ? Est-on en droit de les accuser tous de n'avoir point évité l'illusion dans l'observation des faits , ou d'y avoir joint les fictions d'un esprit prévenu ? Se croit-on bien avancé en leur répétant que leurs cures nombreuses ne prouvent rien , et en leur observant que des *guérisons et des effets curatifs sont insuffisans pour prouver l'efficacité d'un remède curatif?*

« En raisonnant ainsi à l'égard des magnétiseurs , on ne s'aperçoit pas que l'on sappe les fondemens de l'édifice médical ; car n'est-ce pas sur des expériences de ce genre que se trouvent basées les connaissances pratiques du médecin ? Se livrer à une étude suivie des causes morbifiques et des mouvemens vitaux qui tendent à les combattre et à les détruire ; calculer sans cesse l'intensité de ces causes ; apprécier l'importance des parties affectées , et adapter les secours aux diverses époques de l'affection , tel est le devoir du médecin . Qui peut le diriger dans toutes ses recherches ? L'expérience des autres et la sienne . Sans tout ce que l'une et l'autre ont pu lui apprendre sur la nature , les qualités , la dose et l'emploi des moyens que lui fournit

la thérapeutique , comment oserait-il se croire en état de les appliquer à propos , et comme il convient ? Toute méthode thérapeutique doit être nécessairement expérimentale , pour garantir le praticien , autant que possible , d'un arbitraire dangereux ou d'une excessive confiance qui ne le serait pas moins. La pratique de la médecine , aux yeux de l'homme exercé , et même le plus instruit , n'est-elle pas toujours soumise à des chances plus ou moins incertaines ? N'oublions donc jamais , dans toutes nos recherches médicales , le sage et utile précepte du père de la médecine : *Occasio præceps , experimentum periculosum , judicium difficile.* Si le magnétisme n'a pas encore obtenu généralement toute la confiance qu'il mérite , il en est digne , et l'obtiendra sans doute un jour.

“ Enfin , pour terminer cette discussion , conseillons , d'après l'Académie elle-même , aux antagonistes du magnétisme , « de l'examiner sans passion , de laisser à part toute affection , toute opinion particulière , et de se mettre en garde autant contre le prestige de la nouveauté , que contre les préjugés qui naissent si naturellement d'un long système d'études et d'une vieille habitude de voir les objets . »

Tels sont les principes et les faits développés par M. Roullier ; nous regrettons de n'avoir pu donner ici qu'un court abrégé de ces développemens. Quant aux maladies traitées jusqu'à présent par le magnétisme , et celles sur lesquelles on ne l'a point encore tenté , nous renvoyons à l'ouvrage qui les passe toutes en revue. Cette nomenclature serait fastidieuse pour la plupart de nos lecteurs, quoiqu'elle soit intéressante pour le praticien. Nous en avons dit assez dans les trois extraits que nous avons successivement donnés de cette production , pour faire juger de son mérite ; mais avant de nous séparer de notre auteur , nous ne résistons pas au plaisir de terminer cet article , par celui qui termine également son ouvrage.

“ Dans l'étude et l'emploi du magnétisme , le but des magnétiseurs a toujours été de soulager les maux de l'humanité , de seconder les efforts de la nature , et de prévenir , quand il en est temps encore , le développement de ces maladies , que plus tard il serait souvent si difficile , et quelquefois même impossible de guérir. Réunissons donc tous nos efforts , ne désespérons point d'accélérer l'heureuse époque où le magnétisme , mieux apprécié , sera plus généralement répandu , plus favorablement accueilli

des gens de l'art. Peut-être viendra-t-il alors ou remplacer ou perfectionner, en les secondant, plusieurs de nos méthodes thérapeutiques ! Du moins nous a-t-il déjà souvent aidé à simplifier l'emploi des ressources nombreuses que l'expérience des siècles a mises à notre disposition pour le soulagement de nos maux !

---

## CURE

*De maux de nerfs, de crises, de vertiges et d'accès de fureur.*

---

PULMAN, grenadier dans le 4<sup>e</sup> régiment de la garde du Roi, commandé par M. le comte de la Poterie, en garnison à Versailles, avait été mis à l'hôpital pour des plaies aux jambes. Ce grenadier était, en outre, sujet dans la nuit à une sorte de noctambulisme pendant lequel il avait des vertiges et des accès de fureur.

La première fois que je le magnétisai, il ressentit une forte propension au sommeil, et eut une transpiration si forte, que sa chemise en fut trempée. Comme il paraissait très-affaissé dans le fauteuil sur lequel il était assis, je lui en demandai la raison. Je n'ai plus de forces, me répondit-il; je les ai employées toutes à m'empêcher de dormir; à présent, je ne puis plus me remuer. Veuillez, je vous prie, m'ôter de cet état. Un de ses camarades venu avec lui, lui dit: Allons, allons, point de plaisanteries, lève-toi, et marche.—Je ne puis bouger, lui répondit-il; monsieur m'en empêche.—Je veux bien, lui dis-je,

vous rendre l'usage de vos forces; mais c'est à condition que vous reviendrez me voir, et que si l'envie de dormir vous prend, vous n'y résisterez point. Il me le promit, et je le rendis à son état ordinaire; il me dit ensuite, étant réveillé, qu'il ne pourrait revenir chez moi que le dimanche d'ensuite, parce qu'on ne sort de l'hôpital que ce jour là, et qu'il faudrait que j'en demandasse pour lui la permission à son capitaine.

Ce grenadier, nommé Pulman, est âgé de dix-neuf à vingt ans, a cinq pieds dix pouces et demi, est très-vif, d'un tempérament robuste, fait comme un athlète, et est un des hommes les plus forts de son régiment.

Le 12 avril, Pulman est venu chez moi sur les dix heures du matin; au bout de huit minutes il a été endormi. Afin de savoir s'il était dans le sommeil magnétique, je lui ai fait la question : Pulman, dormez-vous?—Oui, monsieur. — Entendez-vous le bruit qui se fait dans la rue (les tambours et la musique de son régiment passaient à trente pas de mes fenêtres)? — Non, je n'entends rien. — Quelqu'un pourrait-il vous approcher et vous toucher? — Non monsieur; on me ferait mal, à moins que vous ne le vouliez bien. — On m'a dit que vous

étiez noctambule? — Oui. — En savez-vous la cause? — Cela m'est venu à la suite d'une morsure qu'on m'a faite à la jambe, et d'une chute que j'ai faite dans mon pays, de dessus un échafaud de planches. — Avez-vous une autre maladie que celle-là? — Oui, monsieur; j'ai dans le côté un dépôt; et l'écoulement d'humeur par la plaie de ma jambe, est entretenu par un reste de mal vénérien; il faut qu'il suive son cours; il sera guéri dans deux mois. — Et la morsure à votre jambe, d'où provient-elle? — Je me suis battu dans mon pays contre trois hommes; j'en ai renversé un par terre, et comme je lui tenais le pied sur l'estomac pendant que je me battais contre les deux autres, de colère, alors, il m'a mordu à la jambe: d'un coup de talon je lui ai fait lâcher prise; il voulait encore me reprendre, quand, d'un autre coup de talon, je lui ai cassé le bras. — Vos attaques de noctambulisme proviennent donc de cette dispute-là? — Oui; quand je me lève la nuit, je crois toujours me défendre contre ces hommes-là.... — Que faut-il appliquer sur votre plaie à la jambe? — Il faut ôter les emplâtres que les chirurgiens y ont fait mettre, et les remplacer par du cerat de Gallien. — Quel effet ce cerat produira-t-il? — Il attirera l'humeur le temps né-

cessaire qu'elle doit sortir, et il sèchera ensuite la plaie. — Auriez-vous quelque autre chose à faire, quelques remèdes à prendre? — Il faut que je boive une tisane. — Dites - en la composition. — Feuilles de ronces et de bardanes; trois onces de patience; on les fera bouillir une demi-heure dans deux pintes d'eau; on fera ensuite infuser dans cette eau-là, trois onces de camomille, et j'en boîrai une pinte par jour. — Et pour vous guérir de vos attaques de somnambulisme naturel, que faut - il faire, quel moyen employer? — Pour cela, il n'y a pas de drogues à prendre; vous seul pouvez me guérir. — Vous devez voir que je ne demandé pas mieux; indiquez-m'en les moyens? — On vous a sûrement dit que, dans mes attaques de la nuit, j'avais des accès de fureur: eh bien, n'en ayez pas peur; prenez-moi hardiment à bras le-corps au moment où l'attaque de somnambulisme doit me prendre, avec la volonté bien ferme de me retenir et de me calmer; vous seul avez ce pouvoir là; vous avez plus de force dans un de vos bras, que n'en aurait contre moi une compagnie entière du régiment. — Je ferai ce que vous me dites, n'en doutez pas. — Il faudra que vous provoquiez en moi une crise de mon mal, pour préparer celle que

j'aurai mercredi prochain , à minit sonnant. — Mais , lui dis-je , à cette heure-là , il me sera impossible d'entrer à l'hôpital ; est-ce que vous pourriez vous passer de moi ? — Oh non ! il faut que je sorte absolument de l'hôpital , et comme cela dépend de mon capitaine , il faut que vous lui en demandiez la permission ; car il ne croit pas au magnétisme ; et si j'allais lui en parler , il se moquerait , et ne m'écouterait pas ; mais vous , monsieur , c'est bien différent . Je lui ai dit que je venais chez vous pour être guéri ; ne lui dites pas par quel moyen , et il vous accordera votre demande .

Combien , lui demandai-je ensuite , voulez-vous rester dans l'état où vous voilà ? — Dans un quart d'heure environ , j'aurai une petite crise ; n'ayez pas peur quand vous me verrez grincer les dents , et faire comme si je me débattais contre quelqu'un ; prenez-moi aussitôt le poignet , avec la ferme volonté que cela s'apaise , et mon mal cessera à l'instant . — Puis-je , en attendant , me mettre à déjeuner ? — Oui , pourvu que vous veniez à moi sitôt que vous m'entendrez faire un cri . Au bout du quart-d'heure , effectivement , j'entendis le cri qu'il m'avait annoncé ; je vais à lui , je prends son poignet , et une seconde après , il me dit : Cela suffit ; soyez tran-

quille; c'est fini. Remettez-vous à déjeuner; je ne bougerai plus. Je l'ai laissé tranquillement ainsi pendant un quart-d'heure. Avant de lui ouvrir les yeux, je lui ai demandé : Vous endormirai-je facilement demain ? — Encore plus promptement qu'aujourd'hui, m'a-t-il répondu; il vous suffira de mettre votre mouchoir sur mes yeux; lorsqu'il a été réveillé, je lui ai donné heure pour le lendemain. Dans cette même journée du dimanche, 12 avril, j'ai été trouver le capitaine du grenadier Pulman, et, sans aucune difficulté, il me promit de donner à cet homme la permission de sortir de l'hôpital mercredi matin, et de venir coucher chez moi.

Le lundi 13 avril, j'ai endormi facilement Pulman, en lui mettant mon mouchoir sur les yeux; puis je lui ai fait cette question : Avez-vous été satisfait de votre séance d'hier? — Oui et non. — Qu'est-ce à dire? — J'étais bien content de savoir que je guérirais; mais on s'est moqué de moi; et je craignais tant qu'on s'en moquât encore, que j'ai eu de la peine à me décider à venir. Je vois bien à présent que j'aurais eu tort.... Un seul mouvement de votre volonté me fera dorénavant venir sans résistance. — Aurez-vous une attaque avant mercredi soir? — Oui, demain à onze heures du matin; il

faut que je sois magnétisé à dix heures et demi. — Votre somnambulisme ordinaire ressemble-t-il à celui dans lequel vous êtes actuellement ? — C'est la même chose, si ce n'est que le premier n'est pas si calme ni si profond. — Si l'on vous eût questionné dans ce somnambulisme-là, auriez-vous pu répondre comme dans celui-ci ? — J'aurais pu, du moins, dire la cause de mon mal et ce qu'il faut pour le guérir. — Que faut-il faire pour vous guérir ? — Pour me guérir radicalement, il faudra demain, après ma forte crise de minuit, me faire prendre un verre d'extrait d'absinthe très-forte, mêlé avec un petit verre de kirsch-wasser; mais gardez-vous de m'en parler dans mon état de veille, vous me feriez peur. — Cela suffit. — Si je prends cette potion, et si vous faites tout ce que je vous dirai, je puis vous assurer, et vous pourrez garantir à qui vous voudrez, qu'après la première crise que j'aurai après celle de demain, je serai parfaitement guéri. — Que faudra-t-il faire demain à onze heures du matin, pour arrêter votre attaque de noctambulisme ? — Vous me laisserez lever de mon fauteuil ; j'aurai l'air de me battre avec quelqu'un, de le menacer ; venez à moi et dites : *Halte !* aussitôt j'irai me rasseoir.... Ah ! si vous saviez, monsieur,

quel grand service vous me rendrez demain mercredi, en me faisant quitter l'hôpital, et en me guérissant de mes accès ; je ne sais comment vous en pouvoir témoigner ma reconnaissance. — Vous devez voir avec quel plaisir je vous rends ce service ? — Oh ! oui, je le vois bien. Il faut que vous sachiez le danger que j'ai couru, et que vous me faites éviter. — Quoi donc ? — Demain, je devais me jeter du haut en bas du balcon de l'hôpital ; j'en avais peur étant éveillé, de ce balcon ; je n'osais à peine le regarder ; j'en vois bien à présent la cause. Cette peur-là serait venue au point de me faire perdre tout à fait la tête ; et dans ma crise je me serais précipité, et... — Vous devez à présent vous tranquilliser ; tout se passera bien ; vous sortirez demain de l'hôpital... Et après quelques minutes de repos, je l'ai remis à l'état naturel.

Le ~~mercredi~~ 14 avril, voyant qu'à dix heures et demi, Pulman n'était pas encore arrivé, je l'ai, d'après son conseil de la veille, fortement et mentalement attiré magnétiquement, de ma chambre. A dix heures trois quarts, il est entré ; aussitôt qu'il a été endormi, je lui ai fait reproche de sa négligence, et lui en ai demandé la cause. La visite du médecin l'avait arrêté ; il avait ensuite senti une force qui l'avait déter-

miné à partir. Je vois bien à présent, me dit-il, que c'est celle de votre volonté.

Aussitôt, onze heures sonnent à ma pendule; il grince les dents, se lève précipitamment, et montre les deux poings, comme un homme qui veut lutter contre un autre; il fait deux pas en avant; alors je dis : *Halte!* il s'arrête, et reste comme immobile. Je prononce une seconde fois *halte!* aussitôt il recule, et va tomber sur son fauteuil. Votre crise est-elle arrêtée? lui ai-je demandé.—Oui; celle de demain sera bien plus forte. A la question que je lui fais, s'il est quelqu'autres précautions à prendre, il me dit : Demain, lorsque mon attaque de somnambulisme déréglé me prendra, il faut, après que je me serai levé de mon lit, que vous me preniez la main droite avec votre main gauche; puis, vous mettrez le pouce de votre main droite entre mes yeux, et les ~~quatre~~<sup>autres</sup> autres doigts sur mon front. Vous me reconduirez ainsi à mon lit, parce que je serai comme un homme qui n'y voit pas; vous me ferez recoucher, et vous me ferez prendre aussitôt la potion que j'ai dit.

Pour me bien assurer de la lucidité magnétique de Pulman, j'ai pris dans une armoire, la bouteille de kirsch - wasser et celle d'extrait

d'absinthe que j'y avais déposées, et je lui ai dit : Voyez ces deux bouteilles ; comment les trouvez-vous ? — Elles sont bonnes ; c'est ce qu'il me faut. Je lui présente ensuite (me tenant toujours à quelques pas de lui) trois verres de différentes grandeurs. C'est le plus grand qu'il choisit. Quel effet cette potion doit-elle vous procurer ? — Elle m'agitera beaucoup, remettra mon sang à sa place, et tel qu'il doit être pour faire cesser mon somnambulisme déréglé. Après quelques minutes de repos, je l'ai réveillé.

Le mercredi matin, 15, je l'ai questionné de nouveau lorsqu'il a été endormi, sur l'heure précise de la crise du soir. — A minuit sonnant à votre pendule, m'a-t-il répété, mon attaque aura lieu ; vous me laisserez descendre de mon lit ; puis vous prendrez ma main droite avec votre main gauche, et de votre main droite posée sur mon front, ainsi que je vous l'ai dit hier, vous me reconduirez à mon lit, parce que je n'y verrai pas. Vous me ferez avaler aussitôt une potion ; je pourrai bien me trouver mal ; ne vous en inquiétez pas ; je retomberai ensuite dans un profond sommeil. — Et voyez-vous toujours votre guérison prochaine et consolidée ? — Vous pourrez signer demain, monsieur, que je suis radicalement guéri ; mes ca-

marades, d'ailleurs, s'en apercevront bien.— Comment cela ? — Je ne puis, ordinairement, rester assis sur une chaise lorsqu'ils s'amusent, que je ne m'endorme à l'instant; dès demain, cela ne m'arrivera plus; je serai plus leste, etc... Vous me ferez bien du plaisir demain de m'apprendre ma guérison, et de me dire que je puis hardiment l'annoncer à tout le monde.

Il m'a dit encore dans cette séance, que lundi prochain, 20, il faudrait encore qu'il fût magnétisé pour consolider sa guérison, et qu'il fallait qu'il se couchât ce soir à neuf heures. A la question que je lui ai faite, s'il pourrait voir et consulter d'autres malades, il a dit que, dans son sommeil magnétique, il pourrait voir son camarade Hébert et moi.

A neuf heures, Pulman s'est couché sur un lit de sangle que j'avais fait dresser dans ma chambre; il s'est endormi tout aussitôt. A onze heures trois quarts j'étais avec plusieurs personnes dans la salle attenante; cinq minutes avant minuit, j'ouvre la porte; il dormait profondément; au dernier timbre de l'heure de minuit, Pulman prononce deux ou trois mots entre ses dents; puis, comme un homme irrité, il se lève, et vient à moi avec la rapidité de l'éclair... J'exécute alors toutes ses précédentes indications, et,

comme un enfant, il se laisse reconduire à son lit; je lui fais avaler sa potion; et aussitôt après il se met, pendant plus d'un quart d'heure, à faire des gémissements comme une personne qui ressentirait de violentes douleurs. Il est ensuite entré dans le sommeil magnétique.—Comment vous trouvez-vous? tout s'est-il bien passé?— Très-bien; je suis guéri, j'en répondrais sur ma tête... Il a dit que la secousse de son sang avait été très-forte; qu'il me fallait l'aider à se mettre sur son côté gauche, et lui ouvrir les yeux après. Ce que j'ai fait.

Lorsque Pulman a été réveillé, il a été fort surpris de me voir auprès de son lit; je lui ai dit que je venais pour me coucher, et qu'il devait se rendormir. A peine étais-je dans mon lit, que je l'ai entendu se retourner et s'agiter; je lui en ai demandé la raison. — Je ne puis vous dire ce que j'éprouve; il se passe quelque chose en moi que je ne puis vous rendre. — Tranquillisez-vous, lui ai-je dit, ce ne sera rien; dormez jusqu'à demain matin.

Le lendemain, jeudi 15, Pulman avait bien passé la nuit, et se trouvait plus leste et plus gai que de coutume. Ah! monsieur! quel remue-ménage il s'est passé en moi avant de m'endormir, me dit-il; j'ai ressenti comme

un grand poids qui se précipitait dans mon corps ; mais à présent , je me trouve mieux que je n'ai jamais été . — Vous l'êtes effectivement , lui dis - je , et devez être bien content , car vous êtes guéri . Sa joie ne peut se dépeindre . Je dois vous ajouter seulement , Pulman , que , pour assurer et consolider votre guérison , il faut exactement faire tout ce qui vous est ordonné pour votre jambe , boire votre tisane , etc. , et revenir encore me voir lundi , pour que je vous magnétise pour la dernière fois .

J'ai su qu'en sortant de chez moi , Pulman avait été annoncer sa guérison à ses camarades , et que ceux - ci n'en voulant rien croire , lui avaient aussitôt fait faire des armes , l'avaient fait danser , lutter ; qu'ils avaient recommencé le soir les mêmes épreuves , et tout aussi vainement , jusqu'au dimanche soir .

Le lundi , j'ai endormi Pulman , qui m'a confirmé sa radicale guérison . — Vous l'avez échappé belle , mercredi dernier , me dit - il ; si vous aviez eu peur de moi , ou si vous eussiez été de ces personnes qui ont la tête faible , je me serais emparé de vous ; j'aurais brisé vos meubles , renversé votre bibliothèque , votre secrétaire ; car vous n'ignorez pas , monsieur , que

je suis un des hommes le plus fôrts de mon régiment. — Vous m'aviez prévenu de ce que je devais faire; j'étais fort tranquille; je vous assure; vous avez dû le voir. — Oui, oui, je l'ai bien vu; aussi, ai-je été bien soumis à votre volonté, bien souple, etc.

J'ai voulu qu'il me spécifiât de nouveau ses ordonnances, afin de les écrire et les lui donner. — Je prendrai pendant deux mois ma tisane, à compter du 9 avril. — Mais vous n'avez commencé à en boire que le 16? — C'est égal; je compte les deux mois du premier jour où j'ai été magnétisé pour ma plaie. — Et pour votre jambe? — Prendre un verre d'eau de vie camphrée, le mêler avec un demi verre d'eau de Cologne; avec cela, je laverai ma plaie tous les matins; je mettrai du cérat dessus, et je continuerai ce traitement-là pendant dix jours. Le 2 mai, vous demanderez à voir ma jambe; à cette époque, ma plaie sera guérie.

Dans cette dernière séance, il s'est occupé de son camarade Hébert, sur la santé duquel il a dit des particularités. Sur ma question s'il serait encore susceptible de redevenir somnambule, il m'a répondu qu'à la suite d'une grande émotion, d'une grande joie, ou s'il retombait malade de quelque maladie que ce soit, il en serait tou-

jours susceptible. Puis, après avoir réfléchi un instant, il a ajouté : Le 21 août, il faudra me magnétiser ; vous m'endormirez ; c'est pour vous, monsieur, vous aurez besoin de moi à cette époque. Je veux vous éviter une maladie qui pourrait vous être fâcheuse. Je l'ai laissé dormir ensuite et se tranquilliser ; après, je lui ai fait mes adieux et l'ai réveillé.

Versailles, ce 26 avril, 1818.

*Signé le comte LOUIS LE PELLETIER-D'AUNAY.*

---

*Certificat du traitement magnétique et de la guérison opérés à Versailles sur le grenadier PULMAN.*

Nous soussignés, certifions que Charles PULMAN, grenadier du 1<sup>er</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> régiment de la Garde-Royale, infanterie, était attaqué de fréquentes crises de somnambulisme naturel ; que pendant ces crises, qui revenaient tous les trois ou quatre jours, il lui survenait souvent des accès de violence. Il avait en outre deux plaies à la jambe gauche. Ayant été envoyé deux fois à l'hôpital pour s'y faire traiter de son mal de jambe, il en est chaque fois sorti sans avoir

obtenu de guérison , et dans le même état dans lequel il y était entré. Nous certifions qu'à dater du 16 avril dernier , jour auquel l'édit PULMAN nous a dit avoir été traité et guéri par le magnétisme animal , ce militaire est beaucoup plus leste , n'a plus eu d'attaques de somnambulisme naturel , a fait son service comme les autres grenadiers , allait tous les jours à l'exercice , faisait des armes , luttait avec ses camarades ; et malgré cette vie active , les plaies de sa jambe ont été guéries le 4 mai courant , ainsi que l'édit PULMAN l'avait annoncé d'avance , etc.

En foi de quoi nous avons signé le présent certificat , à Versailles , ce 15 mai 1818.

#### *Signature des témoins.*

Le chevalier DUPUIS , Capitaine commandant la compagnie des grenadiers du 4<sup>e</sup> régiment de la Garde - Royale ; LE CLERC - D'ATTEVILLE , Capitaine au même régiment ; JOSSE , Sergent-Major de la compagnie des grenadiers ; COURTOT , Adjudant , *idem* ; FORTIN , Fourrier , *idem* ; MATENET , grenadier ; VALENTIN , grenadier ; BALTHAZARD ; VALTON ; le Comte LOUIS d'AUNAY .

P.S. S'il fallait huit cents signatures, tous les officiers, sous-officiers et soldats dudit régiment se présentent comme témoins du fait ci-dessus énoncé. Le chirurgien avoue et reconnaît aussi que ledit PULMAN paraît radicalement guéri, mais il n'a pas jugé à propos de signer le certificat ci-dessus.

*Signé le Comte Louis d'AUNAY.*

---

*Cure d'une épileptique.*

Le 20 avril 1818, un monsieur que je ne connaissais pas, entre chez moi; il me dit qu'il est attaqué de maux de nerfs, et qu'ayant entendu parler du magnétisme, il m'aurait beaucoup d'obligation d'en essayer sur lui l'influence. Je lui demande son nom; il me dit qu'il s'appelle GRAND-HOMME, et qu'il est marchand horloger, rue Royale, à Versailles. Comme je magnétisais dans ce moment un autre malade, je lui dis de s'asseoir et d'attendre..... Au bout d'un quart d'heure, je m'aperçois qu'il éprouve de la pesanteur sur les yeux; je quitte alors mon premier malade, et je vais à lui. Je ne l'eus pas

magnétisé l'espace d'un demi quart d'heure , que ses yeux se ferment; il a successivement de l'oppression , de légers mouvemens de nerfs , que je calme à mesure qu'ils se manifestent. Je le laisse ensuite; il paraissait endormi. Au bout d'un quart d'heure , je reviens à lui , et lui demande comment il se trouve.—Ah! que je suis content , me répondit-il.—Et de quoi? — De ce que je n'ai pas la maladie que je croyais. — Comment? quelle maladie? — Oui , monsieur , j'ai mal aux nerfs , pas autre chose ; mes attaques , il est vrai , sont quelquefois si fortes , qu'on a cru que c'était un autre mal ; mais non , ah ! que je suis content. Ma poitrine aussi n'est que délicate , elle n'est pas malade. — Vous voyez donc bien votre corps? — Oui. — D'où proviennent donc vos maux de nerfs ? — De ce que je me suis mis trop souvent la tête dans de l'eau de puits très-froide ; cela a refoulé la transpiration sur les nerfs , et les a fortement attaqués. — Y a-t-il guérison ? en voyez-vous le remède ? — Oui ; il faut que je sois magnétisé et que je prenne demain matin une potion composée d'une cuillerée à bouche de bonne huile d'olive , une cuillerée à café de sirop anti-scorbutique , deux morceaux de sucre imbibés de trois gouttes d'Hoffmann dans un verre d'eau ; vous ma-

gnétiserez le tout pendant cinq minutes ; je prendrai cela à jeûn , et déjeunerai une heure après. — Est-ce tout ? — Oui ; je serai guéri avant huit jours... Je l'ai laissé se reposer, et au bout de dix minutes je l'ai réveillé.

Le 25 avril, je n'ai pu endormir M. Grand-Homme qu'après un quart d'heure de magnétisme ; étonné de cela , je lui en ai demandé la raison. — C'est que mes nerfs , m'a-t-il répondu , sont déjà mieux , et plus détendus qu'hier. — Etes-vous bien comme vous voilà ? — Oui , très-bien ; mais demain , à onze heures précises du matin , j'aurai mon attaque. — Sera-t-elle forte ? — Non , et ce sera la dernière , si je fais tout ce qu'il faut. — Dites-moi votre ordonnance , je l'écrirai. — Il faut que je me frictionne deux fois dans la journée d'aujourd'hui , et une fois demain matin , les bras , les aisselles , et tout le corps pendant un quart d'heure , avec un morceau de flanelle trempée dans deux fortes cuillerées à bouche de bonne huile d'olive , dans lesquelles on versera cinq gouttes d'éther. — Et quand serez-vous guéri ? — Dimanche prochain , si je fais exactement ces frictions là et le magnétisme.... Je me suis fait ensuite détailler sa maladie , et en voici l'historique :

Dans le mois de juin 1812 , il avait eu la pre-

nière attaque après s'être mis la tête dans un sceau d'eau de puits très-froide, ce qui lui avait saisi les sens; il sentait ses attaques arriver deux ou trois secondes à l'avance. Un médecin avait voulu le traiter; mais ne connaissant, et ne pouvant connaître la cause de ses maux, il l'avait fait saigner, mettre plusieurs fois des saignées, ce qui avait augmenté son mal au lieu de le diminuer. Ses attaques, après ce traitement, lui prenaient tous les huit jours, et duraient vingt à vingt-cinq minutes, ce qui procurait de la faiblesse, qui occasionnait la perte de son sang. Ses nerfs alors se crispaient et se nouaient ensemble; le magnétisme, au contraire, les avait assoupis et étendus. Eh! si l'on connaissait l'effet admirable du magnétisme, à-t-il dit, on ne le délaisserait pas comme on le fait; quelle force! quelle puissance dans l'homme! etc.... Dix-huit mois après le mauvais traitement qu'il avait subi, il était resté cependant cinq mois dans l'année 1816, sans avoir une seule attaque; il s'en était alors cru guéri, mais elles lui avaient repris ensuite avec bien plus de violence, et lui duraient aussi long-temps qu'après les saignées. La nature, ajouta-t-il, avait voulu lui procurer cinq mois de repos.

Le 24, à dix heures trois quarts, j'ai endormi

M. Grand-Homme en peu de minutes; aussitôt, lui ai demandé : Aurez - vous votre attaque à onze heures ? — Oui. — Combien durera-t-elle ? — Une seule minute. — Que dois-je faire ? — Me magnétiser fortement les jarrets. A onze heures sonnant à ma pendule, l'attaque s'est manifestée. Il s'est étendu sans tarder; j'ai magnétisé ses jarrets; la crise n'a duré qu'une minute, montre en main. — Que dois-je faire à présent ? — Me magnétiser les cuisses pour me délasser, pendant cinq minutes, et me laisser ensuite en repos dans cet état. Après un quart d'heure de repos, il m'a dit que c'était le magnétisme et les frictions qui avaient provoqué l'attaque qu'il venait d'avoir, laquelle avait fait avorter la grande attaque qu'il aurait eue comme de coutume. — Aurez - vous encore des attaques ? lui ai-je demandé. — Non. Celle que je viens d'avoir est la dernière, et je serai guéri le 26. — Qu'aurez-vous à faire jusqu'à là ? — Je prendrai ce soir un bain de pied d'un quart d'heure seulement, jusqu'au dessus de la cheville; on y mettra une cuillerée à bouche d'eau de Cologne, et une infusion pendant cinq minutes, d'une poignée de cerfeuil; demain matin, je prendrai la même potion que j'ai prise hier. ( Le gouverneur de

mon fils écrivait à mesure toutes ses réponses).

Dans cette séance, un officier a obtenu de lui une consultation satisfaisante. — N'avez-vous plus rien à me dire pour votre bien? lui ai-je demandé ensuite. — Il faudra me mettre dans l'état où je suis, dimanche (ce sera le 26). Avant midi, à cette heure-là, je ne serai pas encore guéri; mais à deux heures, je le serai, et ce qui vous le prouvera, c'est que je me réveillerai tout seul (1), et ce sera fini pour moi du magnétisme. Je l'ai réveillé au bout d'une heure environ.

Le samedi 25, à onze heures et demie, mon malade a été endormi assez promptement; il m'a dit qu'il était bien, très-bien; que ses nerfs étaient souples et très-détendus; il m'a répété qu'il avait eu hier sa dernière attaque, et qu'il serait radicalement guéri demain à deux heures. Il s'est ordonné la même friction pour ce soir

(1) Se réveiller seul du sommeil magnétique est la preuve d'une guérison complète; c'est sur-tout dans les maladies chroniques qu'il faut toujours se la procurer: si les rechutes sont dangereuses entre les mains des médecins les plus habiles et les plus expérimentés, les magnétiseurs ne peuvent trop se persuader qu'entre les leurs elles le sont encore davantage.

(*Note du rédacteur.*)

avant de se coucher. Et sur ma demande s'il prendrait encore demain sa potion , a répondu : Demain, je déjeunerai à huit heures; vous m'endormirez à onze heures et demie; je prendrai ma potion pendant mon sommeil , à midi; je resterai ainsi en repos jusqu'à deux heures, que j'ouvrirai les yeux et sortirai seul de l'état magnétique. Il a fait une consultation pour un soldat dont je prends soin , a été très-lucide tant à l'égard de la cause de sa maladie, qu'à l'égard des remèdes nécessaires à y appliquer... Je l'ai réveillé en une seconde de temps.

Le dimanche 26, Grand-Homme a été endormi du sommeil magnétique à l'heure prescrite. Il a dit être bien, très-bien. J'aurais désiré qu'il vît des malades; il s'y est refusé. — Je ne verrai, et ne peux plus voir aujourd'hui que moi, m'a-t-il dit. — Pourquoi cela? — Parce que ma guérison approchant, ce que je ressens aujourd'hui est toute autre chose qu'hier.—D'où vient cette différence? — De ce que la clarté est moins grande; il s'opère en moi un mouvement que je ne puis rendre ; c'est un bien inconcevable; il se répand par-tout en moi, il me pénètre ; je ressens un bien-être, un contentement inexprimables; c'est ma cure qui s'approche. A deux heures, elle sera terminée. —

Comment en si peu de temps le magnétisme a-t-il pu opérer votre guérison ? — Par votre forte croyance , votre grande volonté de faire du bien , et la grande confiance que j'ai eue en vous. Il a encore répété que la joie qu'il ressentait n'était pas une joie ordinaire , que c'était un contentement pur , parfait , impossible à dépeindre. Je lui ai fait prendre sa potion à midi ; c'est-à-dire après que , par son ordre , je l'ai eu magnétisé dix minutes ; la dégradation de sa lucidité somnambulique était curieuse à suivre et à observer ; je lui en faisais rendre compte à tous les instans. Il ne distinguait plus ma pendule ; il perdait , de moment en moment , sa lucidité. Je ne vois déjà plus , me dit-il , mes jambes ni mes mains. A ma question : qu'entendez vous par lucidité ? — C'est , me répondit-il , voir le mal , son siège , la cause qui le produit , et les remèdes qui sont nécessaires pour le guérir et rétablir le bien. Si vous n'eussiez pas été magnétisé , que vous serait-il arrivé ? — Sans le magnétisme , ma maladie était incurable ; tous les remèdes de la médecine , sans le Magnétisme , ne m'eussent point guéri. On m'a fait prendre des bains émolliens qui m'ont bien procuré une sorte de bien – être pendant quelque temps , mais cela n'a pas duré. Rien ne peut remplacer

le magnétisme; c'est l'action de la vie... Il dit qu'il a encore trois quarts d'heure à dormir.  
 — Pourrez-vous encore être endormi demain?  
 — Non, non, c'est fini; ni demain ni plus tard; vous pourrez, dorénavant, me magnétiser aussi long-temps que vous voudrez, vous ne produirez plus aucun effet sur moi, à moins que je ne tombe malade. Plusieurs des témoins de cette dernière séance, me prièrent d'arrêter ma pendule, et ils fixèrent dessus l'heure de leur montre.... A deux heures moins une minute, mon homme étend successivement ses jambes et ses bras, et à deux heures précises, il se réveille....

Messieurs ; le comte DE LA ROCHEJAQUELEIN, Colonel du 1<sup>er</sup> régiment des grenadiers à pied ; DE MONTDORÉ, Chef d'escadron du 1<sup>er</sup> régiment des grenadiers à cheval de la Garde du Roi ; LE CLERC D'ATTEVILLE , Capitaine ; VALTON ; madame DE SAINTE-JAMES ; madame la comtesse D'AUNAY, etc., ont été témoins de cette curieuse et bien satisfaisante scène de magnétisme.

*Certifié véritable.*

A Versailles, ce 27 avril 1818.

*Signé* le comte LOUIS LE PELLETIER-D'AUNAY.

*Certificat de la guérison opérée par les procédés du magnétisme animal, sur M. GRAND-HOMME, horloger à Versailles.*

Moi soussigné certifie que j'étais depuis long-temps attaqué de maux de nerfs que plusieurs médecins avaient traités et regardés comme attaques d'épilepsie ; que, cependant, ces maux de nerfs ont cédé à l'action du magnétisme animal ; et que je ne me suis jamais aussi bien porté que depuis ce traitement. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, et j'ai prié plusieurs de mes parens et amis de le signer avec moi.

A Versailles, ce 15 mai 1818.

*Signé GRAND-HOMME fils.*

( *Temoins.* ) GRAND-HOMME père ; BALTHAZARD ; CHARBONNEAU, libraire ; Chevalier LECOINTRE-MAUPIN ; COUILLARD ; BERRUYER ; VALTON ; JOB.

*P. S.* Les autres personnes qui furent présentes au dernier sommeil magnétique de M. GRAND-HOMME fils, sont :

Mesdames DE SAINTE-JAMES ; LA COMTESSE LOUIS-D'AUNAY ; Messieurs le Comte LOUIS-D'AUNAY ; le Comte DE LA ROCHEJAQUELEIN , Colonel du 1<sup>er</sup> régiment de la Garde-Royale ; DE MONTDORÉ , Chef d'escadron du même régiment ; LE CLERC-D'ATTEVILLE , Capitaine au 4<sup>e</sup> régiment de la Garde-Royale , infanterie ; BALTHAZARD ; VALTON .

*Signé le Comte LOUIS-D'AUNAY.*

---

## TRAITEMENT MAGNÉTIQUE

D'UNE ÉPILEPSIE,

*Suivie de la guérison qui en a été opérée à Rennes en 1817, par M<sup>me</sup> de M\*\*\*.*

---

(Suite.)

*Vendredi 24, au matin.* Les crises des mercredi 22 et jeudi 23 octobre, ont eu lieu avec toutes les circonstances que la somnambule avait annoncées dans la séance du 20 du même mois. Elles furent terribles ; et aujourd'hui 24, elle a dit qu'elle en voyait d'autres, mais qu'elle en reparlerait dans l'après-midi.

J'y allai à quatre heures du soir, avec M<sup>r</sup> M..., docteur en médecine, qui désirait voir cette somnambule. Après avoir endormi mademoiselle S..., je lui demandai comment elle se trouvait. Elle me dit qu'elle était bien fatiguée ; que ces jours-ci elle serait assez bien ; mais la semaine prochaine !.... Oh ! mon Dieu ! il faudra recommencer ! — Quel jour ? — Mercredi soir, à quatre heures, je tomberai en léthargie

jusqu'à cinq heures ; puis une crise d'un quart d'heure ; léthargie jusqu'à huit heures ; nouvelle crise d'un quart d'heure ; léthargie jusqu'à dix heures ; ensuite je me leverai , et j'irai souper à table avec les autres. Je retomberai en léthargie jusqu'à minuit ; nouvelle crise d'un quart d'heure ; léthargie jusqu'à six heures du matin ; crise de vingt minutes ; léthargie jusqu'à dix heures ; dernière crise d'un quart d'heure , mais très-forte. Le docteur M... écrivait à mesure qu'elle dictait , et croyait à peine ce qu'il entendait et voyait. Après en avoir demandé la permission à moi et à ma somnambule , ce médecin prit tous les moyens possibles pour s'assurer que mademoiselle S... dormait véritablement , soit en lui tâtant le pouls , soit en lui faisant des questions. Enfin , après avoir fait toutes ses observations , le docteur ne put s'empêcher de témoigner son extrême surprise d'un état somnambulique aussi singulier.

*Samedi 25.* Mise en somnambulisme à cinq heures du soir , en présence de MM. P... et F..., elle me dit : Je me suis trompée hier ; je ne voyais pas cela si clair qu'aujourd'hui : je vais vous l'expliquer ; prenez-en note. J'écrivis en effet sous sa dictée ; je n'observai de différence que dans les heures , d'avec ce qu'elle m'avait

dit dans la séance du 24 , et j'en prévins M. le docteur M....

*Lundi 27.* Hier et aujourd'hui, mêmes symptômes et mêmes interlocutions ; elle croit que son mal la prendra bientôt : si cela arrive , il faudra la mettre à l'instant dans un bain très-chaud. Elle aura encore bien des attaques avant d'être guérie , mais elle m'en préviendra.

*Mardi 28.* Pendant que je la magnétisais , elle éprouva quelques secousses nerveuses , occasionnées par le chagrin que lui cause la maladie de son père , qui a eu une hémorragie. Dans la séance du soir , en la magnétisant , elle perdit un moment connaissance , par la même raison.

*Mercredi 29.* Ne recevant pas de nouvelles de M. du F... , de Nantes , j'en demandai à ma somnambule. Il est malade , me dit-elle ; il est trop fatigué des soins qu'il donne à la maladie de sa somnambule.

J'écrivis tout de suite une lettre à Nantes , pour savoir la vérité. J'en ai reçu la réponse , dont je rendrai compte ci-après. (*Voyez* la séance du 6 novembre suivant .)

*Vendredi 31.* Elle a eu toutes les crises qu'elle avait annoncées , et aux heures dites. Elle était à tricoter auprès de sa fenêtre , lorsqu'au coup

de quatre heures de l'après-midi, elle est tombée en léthargie. J'aidai à la porter sur son lit. Elle y resta tranquille jusqu'à six heures. Elle y eut la première attaque.

Le docteur M... y assista, ainsi qu'à celle de huit heures. Après celle de dix heures, elle se leva, se mit à table. On finissait de souper ; mais elle ne voulut rien prendre. Les autres crises, mêlées d'attaques nerveuses, de délire, de léthargie, etc., se succédèrent dans l'ordre indiqué par la somnambule, et avec une précision remarquable. Dans les intervalles de ces nombreuses crises, qui se renouvelaient pendant des jours entiers, il m'a paru que le somnambulisme n'était pas toujours parfait. La somnambule avait le regard fixe, et semblait ne considérer qu'un seul objet. Il lui arriva, étant dans cet état, de chanter un morceau d'*Azémia*, qu'elle rendit avec beaucoup de justesse et d'expression, sans savoir cependant la musique. D'autres fois, en posant son pouce sur le creux de son estomac, et se parlait à elle-même. On eût dit qu'elle s'entretenait avec une autre personne. Voici le récit des interlocutions somnambuliques de mademoiselle S.... Je les ai recueillies avec précision : mais afin de mettre plus de clarté dans ces

§inguliers dialogues, j'en distinguerai les demandes d'avec les réponses, par les lettres initiales D. et R.

D. Pourquoi n'as-tu pas parlé de suite de celle-là ? ( Elle voulait parler d'une des crises qu'elle avait annoncées. ) R. C'est qu'il y en avait assez comme cela. D. Cela est vrai. Vous allez donc avoir une autre attaque aujourd'hui ? R. Oui ( il n'avait pas voulu me le dire plutôt ). D. Comment êtes-vous ? R. Bien fatiguée..... ( ils m'ont brisé les membres. ) D. Qui ? R. Ah ! je ne sais pas. — J'ajouterai qu'elle devait être réellement dans un triste état, car on avait été obligé d'employer beaucoup de force pour la contenir ; et après ses crises nerveuses les plus violentes, elle entrait dans le délire, et souvent elle ne cessait de parler et de chanter. A la suite de l'une de ses dernières crises, qui dura trois quarts d'heure, elle dit : Ce n'est pas tout, j'en vois d'autres. D. Pour aujourd'hui ? R. Oh, non ! en voilà bien assez. — Alors, elle recommença à s'interroger, toujours en plaçant le pouce sur l'épigastre. D. Auras-tu encore des attaques ? R. Ah, oui ! Celle que je vais avoir durera deux jours et une nuit. Les crises seront de trois heures en trois heures... Elles seront de dix minutes et d'un quart d'heure. D. Mais dis-moi

donc quand? R. Tu ne veux pas me répondre; ce n'était pas alors la peine de me dire que je serais malade, puisque tu ne me dis pas quand. Enfin, après une assez longue discussion entre ces deux interlocuteurs, la dernière réponse fut: Je te l'apprendrai lundi prochain. Pendant ce temps, MM. F.... et W...., la tante de demoiselle S... et moi, nous écoutions dans un profond silence cet étonnant dialogue, dans lequel les réponses semblaient dictées par une intelligence avec laquelle cette somnambule était en communication. Après quelques moments de silence, le dialogue tout à coup recommença ainsi : D. Je veux au moins que tu me dises si ce sera au commencement d'une semaine ou à la fin. Alors je mis un terme à cette conversation, en réveillant la malade.

*Dimanche 2 novembre.* — Hier, elle ne fut pas magnétisée; elle eut dans la nuit une attaque de nerfs. Je lui dis : Pourquoi ne m'en avez-vous pas prévenue? R. C'est que j'étais trop préoccupée de la grande attaque qui doit durer deux jours, etc.; et comme vous ne m'avez pas magnétisée hier, je n'ai pu vous le dire. Mardi, j'aurai une attaque d'un quart d'heure, à trois heures après midi, et vendredi, une de dix minutes, à neuf heures du matin. Après

cette réponse, elle éprouva quelques secousses nerveuses, et se plaignit d'avoir l'estomac enflé, à cause de ses règles. Elle s'est ordonné quinze saignées pour vendredi, parce que les maux de reins qu'elle éprouve proviennent de la force du sang.

Messieurs Monard, chirurgien de l'hôpital militaire ; F.... et W...., étaient présens à cette séance, lorsque cette somnambule annonça sa grande attaque pour lundi à huit heures du matin, suivie d'une léthargie à neuf heures. Ses attaques, entremêlées de délire et de léthargie, auront lieu aussi de trois heures en trois heures, jusqu'au mardi soir.

*Mardi 4.* Les crises du lundi ont eu lieu conformément aux annonces de la somnambule. Il paraît que, dans la nuit dernière, mademoiselle S... s'est mise en somnambulisme d'elle-même ; car elle me dit, en arrivant, qu'elle avait rêvé qu'elle serait malade les premiers jours de la semaine prochaine, et qu'il fallait bien que cela fût vrai, car elle y avait pensé, même étant éveillée. Je cherchai en vain à la détourner de cette pensée. A trois heures juste, elle a éprouvé la crise qu'elle avait annoncée le dimanche ; ce qui continue d'être une preuve de sa lucidité.

*Mercredi 5.* La boule de glaire que la somnambule dit avoir dans l'estomac, la gênait encore beaucoup aujourd'hui; mais moins, à la fin de la séance, parce que l'écoulement des règles est revenu. Elle m'a fait elle-même poser mes pouces sur son nombril, afin de provoquer l'écoulement.

*Jeudi 6.* Pendant son somnambulisme, mademoiselle S... a vu qu'un frère dont elle n'a pas entendu parler depuis quatre ans, est mort à la bataille de Waterloo. Elle s'est mise à fondre en larmes : j'ai eu beaucoup de peine à la consoler. Je ne sais pas jusqu'à quel point on peut ajouter foi à cette prévision, puisqu'on n'a encore aucune certitude sur le sort du frère de cette somnambule.

J'ai reçu hier la nouvelle que M. du F..., à Nantes, avait été incommodé d'une fluxion de poitrine causée par la fatigue qu'il a éprouvée auprès de la somnambule, malade, à laquelle il donne ses soins. Ma somnambule a rencontré juste; mais on croira peut-être que ce n'est que l'effet du hasard. (*Voyez la séance du 29 octobre précédent, page 229.*)

*Vendredi 7.* L'attaque de nerfs a eu lieu à neuf heures, et a duré dix minutes; le reste du jour, elle a été assez bien.

*Samedi 8.* A peine ai-je endormi mademoiselle S..., qu'elle s'estaperçue que j'avais eu du chagrin; j'étais réellement encore un peu émue, quoique j'eusse fait tout mon possible pour être calme.

Elle a ressenti quelques secousses de nerfs, ce que j'attribue à l'émotion que je venais d'éprouver.

*Dimanche 9.* J'ai consulté ce matin ma somnambule, pour une dame qu'elle aime beaucoup; mais elle ne voulait rien dire, dans la crainte de se tromper. Je lui ai proposé de la conduire chez cette dame, pour qu'elle la touchât, lui promettant d'ailleurs de ne rien faire sans consulter le médecin. Elle y a consenti.

Rendue chez cette dame, j'ai mis mademoiselle S... en somnambulisme devant dix personnes. Après avoir tâté le pouls de la malade, la somnambule lui a décrit parfaitement sa maladie, et ce que cette dame en éprouvait; elle lui a ordonné un lavement composé de marron, de sel de nître et de sirop de chicorée à prendre le soir, et un autre dans la nuit. Après la consultation, j'ai reconduit mademoiselle S... chez elle, où je l'ai endormie de nouveau, pour savoir ce qu'elle pensait réellement de la malade.

La somnambule l'a trouvée très-mal. Elle a jugé que les sangsues qu'on lui avait mises la

veille sur le ventre, auraient dû lui être appliquées un mois plutôt sur le côté, et non sur le ventre, parce qu'elles auraient empêché l'amas du sang de se former. Il est possible que le lavement la dégage un peu ; mais elle est très-mal.

*Lundi 10.* A huit heures du matin, elle tomba en léthargie ; à neuf heures elle eut une crise nerveuse qui dura un quart d'heure ; le délire commença ensuite. Elle s'occupait beaucoup de la dame pour qui elle avait été consultée la veille ; elle annonça ne plus vouloir être consultée pour cette dame, parce que c'était inutile, la perte de cette malade étant certaine. Après la crise de midi, elle s'est levée pour dîner ; ayant éprouvé quelques contrariétés à cet égard, elle en a été préoccupée le reste du jour ; la crise de trois heures en a duré cinq minutes de plus. Elle retombait en léthargie, puis en somnambulisme. Dans ce dernier état, elle n'entendait que moi, et ne répondait qu'à moi.

M. P... de Nantes, homme de beaucoup d'esprit, et plein de connaissances, mais prévenu contre le magnétisme, n'avait jamais voulu se donner la peine de rien voir. Il était à Rennes depuis trois jours, demeurait dans la même maison que M<sup>lle</sup> S.... Je l'avais entretenu des crises que cette somnambule devait avoir, et je l'avais

engagé à en être témoin ; l'honnêteté lui faisait un devoir de ne pas paraître se moquer de moi, mais elle ne l'obligeait pas à me croire ; aussi me remercia-t-il avec beaucoup de politesse, et s'excusa sur ses affaires. Le jour étant venu, il s'informa cependant le soir si M<sup>le</sup> S... avait eu les crises annoncées ; tout le monde le lui ayant affirmé, il me demanda la permission d'être présent à la crise de neuf heures du soir. J'y consentis avec plaisir. Il voulut passer la nuit, je ne m'y opposai pas ; et j'en ai eu d'autant plus de satisfaction, que le jour l'a trouvé aussi *croyant*, que la veille il était *incrédule*.

« Il est impossible, madame, me disait-il, à moins d'être un *fourbe* ou un *entété*, de se refuser à l'évidence. Je me suis bien moqué des magnétiseurs, ils ont été souvent l'objet de mes sarcasmes. Mes amis vont se moquer de moi à leur tour; n'importe, il faut rendre hommage à la vérité. »

Je lui indiquai l'estimable ouvrage de M. Deleuze, qu'on peut regarder comme classique, et dont il est impossible de se passer pour magnétiser. M. P..., dès le lendemain, se procura le livre de M. Deleuze (1). Je lui donnai une

---

(1) *Histoire critique du Magnétisme animal*, par J. P. F. Deleuze; 2 vol. in-8°. Paris, J. G. DENTU, 1815.

lettre de recommandation pour M. Louis Galbeau Dufort, un des magnétiseurs les plus expérimentés à Nantes, et celui qui m'a instruite dans cette doctrine. Qu'il me soit permis de lui payer ici un juste tribut de ma reconnaissance; il mérite celle de toutes les ames sensibles. Jeune, riche, plein de talens, il emploie sa vie à soulager les malheureux, et travaille avec un zèle infatigable à propager une science qu'il regarde comme devant rendre les hommes meilleurs, en les unissant par les liens de la charité.

M<sup>lle</sup> S.., pendant son délire, dans cette séance, nous disait des choses étonnantes, et entr'autres, elle improvisa une scène du meilleur comique. Les personnages étaient un avocat, sa femme, sa fille, la domestique, et un paysan qui venait consulter pour des pieds d'arbres abattus sur une haie qu'il disait lui appartenir. La scène a duré une heure et demie. Elle a contrefait tous les personnages et soutenu tous les caractères, depuis le commencement jusqu'à la fin, avec une sagacité surprenante. Elle se servait toujours des expressions propres, et avec beaucoup de promptitude. Nous étions tous dans le plus grand étonnement, d'autant qu'elle n'a jamais vu la comédie, et très-peu lu.

Dans les dernières crises de trois heures et

de six heures, elle eut deux attaques de catalepsie bien prononcées. Après les crises de six heures, elle m'en a annoncé d'autres pour le 25 novembre : elle dureront deux jours et demi et deux nuits. Les crises seront de quatre heures en quatre heures ; elles commenceront à huit heures du matin, et finiront le jeudi à midi : elles seront généralement d'un quart d'heure ; mais il y en aura d'une demi-heure. Le délire sera continué. Elle n'a cessé, pendant toutes les crises qu'elle a déjà eues, de me témoigner sa vive reconnaissance, ainsi qu'aux personnes qui l'assistent dans ces malheureux momens. La plupart du temps ses yeux étaient fermés, ou fixes, lorsqu'ils sont ouverts. Elle nous reconnaissait tous au toucher. Après la crise terminée, elle s'est levée un instant et a eu une faiblesse.

La séance du mardi 11 novembre a offert les mêmes phénomènes, et l'annonce d'autres crises.

*Mercredi 12.* Aujourd'hui M<sup>lle</sup> S. . était encore bien faible ; mais comme j'étais très-fatiguée, je n'ai pu la magnétiser. J'y suis rentrée à quatre heures de l'après-midi ; je l'ai trouvée assez bien. J'avais un très-violent mal de tête ; ma somnambule l'a fait passer en me ma-

gnétisant. M. P..., notre nouveau converti, était présent. M<sup>lle</sup> S... a répété tout ce qu'elle avait dit la veille touchant ses crises. M. P... en a pris note; et comme il doit partir incessamment pour Nantes, il a dit à ses neveux de lui rendre compte de tout ce qui arriverait à la somnambule. Mise en rapport avec M. P..., M<sup>lle</sup> S... a répondu avec justesse aux questions qu'il lui a faites, et elle a deviné qu'il avait un louis dans la main.

*Jeudi 13.* M<sup>lle</sup> S... a été consultée pour une dame qu'elle ne connaissait pas; et elle a parfaitement rencontré. Interrogée par moi sur sa tante, elle m'a dit : « Ma tante a très-peu de sang; elle est d'une constitution délicate; ce sont les glaires qui la gênent; les crachemens qu'elle a sont nécessaires. Il serait très-malheureux qu'elle cessât de cracher. Elle suit un bon régime; c'est elle qui se l'est ordonné. Et elle ajouta : Nous serons toujours nos meilleurs médecins, quand nous voudrons étudier notre tempérament. La croûte sèche que ma tante mange de préférence, est pour elle d'une plus facile digestion que la mie, qui gonflerait dans son estomac. » Elle m'a ensuite entretenue de sa tendresse pour sa tante, des soins qu'elle en recevait, et de la reconnaissance qu'elle en

aurait toute la vie; en disant cela, elle fondait en larmes.

*Vendredi 14.* On a mis ce matin, à la malade, quinze sanguines qu'elle s'était ordonnées le dimanche précédent. Le soir, à cinq heures, elle a eu une petite crise, ainsi qu'elle l'avait annoncé. Elle était un peu faible, mais elle me dit que le lendemain il n'y paraîtrait plus.

*Samedi 15.* Pendant le sommeil magnétique de M<sup>lle</sup> S..., deux dames arrivèrent. Si je les avais crués, j'aurais accablé ma somnambule de questions insignifiantes; mais je leur ai déclaré que, magnétisant pour soulager, et non pour satisfaire la curiosité, je me contentais d'interroger mes malades sur ce qui était relatif à leur santé ou à celle des autres. Ayant cependant cédé à leurs instances, je commençai à interroger M<sup>lle</sup> S.... Celle-ci, malgré le silence que nous avions observé, me répondit, à la première question que je lui fis, et avec un ton de méfiance : Mais vous êtes bien causeuse aujourd'hui? vous feriez mieux de vous occuper de mon mal. Alors je cessai mes questions, et je réveillai ma somnambule.

*Dimanche 16.* M<sup>lle</sup> S... s'est ordonné douze sanguines. Les quinze qu'elle a déjà prises n'ayant pas été suffisantes, elle était fort triste; je lui

en demandai la cause : elle craignait d'apprendre la mort de la dame pour laquelle elle avait été consultée.

Je dirai ici que j'ai été constamment assistée, dans les crises de M<sup>lle</sup> S..., par plusieurs habiles chirurgiens qui se relevaient alternativement. Tels sont MM. MONARD ; DÉAN ; VALETTE ; FABRÉ , etc...

( *La suite au numéro prochain.* )

~~~~~

*Extrait d'une lettre de M. le baron DE GAVEDELL,  
membre correspondant de la Société du ma-  
gnétisme, à M. le marquis DE PUYSÉGUR.*

Marseille, 28 avril 1818.

MONSIEUR,

Pendant l'hiver de 1816 à 1817, j'ai souvent magnétisé une jeune somnambule nommée *Marie Fl....*; elle n'avait que quelques éclairs de lucidité, mais elle possédait une faculté assez rare, celle d'endormir facilement une autre personne, étant elle-même en état de somnambulisme. *M. du L....*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, me témoigna le désir de la voir, et consentit même à se laisser magnétiser par elle. Je posai la main sur la tête de la somnambule, et, après quelques passes, elle endormit profondément le docteur, qui resta trois quarts d'heure dans cet état, sans pouvoir parler, mais témoignant par signes qu'il se trouvait fort bien de cette nouvelle manière d'être. A la troisième séance, eut lieu le dialogue suivant, que *M. D.....f*, ancien magnétiseur, l'une des personnes qui avaient été présentes, et moi-même, avons rédigé de mémoire

une heure après la séance. M. du L..., à qui j'en remis le lendemain une copie, ce qui l'étonna beaucoup, affirma le soir même, étant encore en somnambulisme, qu'il était exactement conforme à ses réponses de la veille, et aux questions qui lui avaient été faites. J'adressais les demandes au docteur, endormi par l'intermédiaire de la somnambule, et c'est à elle qu'il répondait directement.

Je dois regretter de n'avoir pas préparé d'avance une série de questions convenables; ce dialogue aurait offert plus d'intérêt; si, tel qu'il est cependant, vous le jugez digne d'être présenté à l'honorable Société que vous présidez, je vous prie, monsieur, de lui en donner lecture.

Le baron de G...

*Séance du 29 avril 1817.*

Dormez - vous? — Oui. — Comment vous trouvez - vous? — Bien. — Vous ne voyez en vous aucune cause prochaine ou éloignée de maladie? — Non. — Pourquoi n'avez-vous pas parlé avant-hier? — Je ne l'ai pu, malgré mes efforts. — N'est-ce pas votre répugnance à vous laisser endormir qui vous en a empêché? — Oui, c'est cela. — Eprouvez - vous le même

bien - être que dans vos sommeils précédens ? — Oui , je me trouve parfaitement heureux . — Quelles sensations éprouvez-vous ? — Elles sont purement spirituelles . — Dépeignez - les . — Je les sens vivement , mais je ne saurais les exprimer ; il faudrait une nouvelle langue pour une situation toute nouvelle : rien de terrestre dans ce que j'éprouve ; mon ame est toute entière dans la contemplation du Créateur ... Oh ! quelle satisfaction , quelle joie inexprimable l'occupe ! Que la puissance divine est grande et pleine de bontés ! Que je suis heureux de pouvoir l'aimer en ce moment d'une manière digne d'elle ! .... Ah ! quand pourrai - je m'élanter au sein de la Divinité , et éprouver dans leur plénitude ces jouissances célestes dont le sommeil magnétique m'offre un avant-goût ! Je suis indigné contre ceux qui osent rapetisser le Créateur , en lui prêtant leurs vues étroites . Oui ! tout est bien , tout est pour le mieux dans l'univers : quel ensemble merveilleux ! quelle harmonie ! — Etes - vous occupé de physique générale et des lois qui régissent cet univers dont vous parlez ? — Non , je ne le suis que de mon ame et de ses rapports avec la Divinité . — Voyez - vous votre ame ? — Je ne vois rien , je sens . — Etes - vous sûr de son exis-

tence? — J'en ai la conscience intime.—Croyez-vous à son immortalité? — J'en suis convaincu pleinement.—Qu'est-ce que cette substance que vous appelez votre ame? — C'est un être spirituel, distinct de la matière, quoiqu'uni à elle, et qui est le principe du sentiment et de la pensée. — D'où vient-elle? — Du sein du Créateur. — Fait-elle partie de lui-même? — Non. — Quel est le culte le plus agréable à Dieu? — Le culte, les formes, choses indifférentes en elles-mêmes, pourvu qu'on l'admire et qu'on l'aime. — Que devient l'ame après qu'elle est séparée du corps? — Elle est heureuse, parfaitement heureuse; oh! combien vivement j'aspire à cette félicité! avec quelle impatience je désire sa délivrance de cette prison qui la renferme! — Où va-t-elle enfin? — Qu'importe le lieu; il n'est pour elle ni lieu ni espace; elle verra les harmonies célestes, elle sentira, elle sera pénétrée d'amour et de reconnaissance, elle sera heureuse. — Ne faites-vous pas de différence entre celle des bons et celle des méchants? — Sans doute, il y aura récompense pour les uns, épuration pour les autres. — N'est-ce pas punition que vous voulez dire? — Non, cet Etre souverainement bon n'a pas créé pour punir; la vie est un temps d'épreuves;

après elle les ames se réunissent par un seul lien , l'amour du Créateur. — Ce que vous dites ne serait - il pas le résultat d'un système que vous vous seriez formé en état de veille ? — Non ; ce que je pense étant éveillé n'a aucune influence sur mes sensations actuelles ; nul mobile humain , rien de terrestre ni de systématique ne vient se mêler aux perceptions de mon ame dans l'essor que vous lui avez donné. — Pourriez-vous nous donner quelques détails psychologiques sur votre situation actuelle ? — Je ne crois pas ; tout ce que j'éprouve est de sentiment plus que de raisonnement , et , je le répète, il me faudrait une langue toute nouvelle pour rendre cette foule de sensations extraordinaires qui viennent m'assaillir. Oh ! quand serai - je libre de sentir toujours ainsi ! — Vos pensées sur l'ame et la Divinité ne sont - elles pas l'effet de l'exaltation morale où vous vous trouvez ? — Non , c'est la manière d'être de mon ame dégagée des sens ; j'ai beaucoup médité cette matière , et c'est ce qui m'a fait désirer de m'endormir du sommeil magnétique ; je vois même que j'ai eu des idées fausses que je rectifie en ce moment. — Etes - vous sûr que ce que vous dites ne soit pas l'effet d'une illusion ou d'un rêve ? — Non , je vous l'ai dit ; c'est la

perception réelle de mon ame seule , dégagée des entraves de la matière. — Cette substance que vous appelez votre ame peut donc sentir et penser sans la coopération des sens? — Je ne le crois pas en état de veille, mais je vois à présent qu'elle le peut. — N'a-t-elle cette faculté que dans le sommeil magnétique ? — Je ne pense pas qu'elle puisse l'avoir autrement. — Vous avez cependant entendu parler de ces mouvemens extatiques , de ces visions , comme aussi de cette exaltation d'intelligence qui précède quelquefois la mort , que les anciens connaissaient sous le nom de *novissima verba* , et qu'ils croyaient prophétique ; ces accidens ne prouvent-ils pas que l'ame peut sentir et penser quand les organes sont dans une espèce d'anéantissement ? — Je connais ces faits , mais j'en ignore la cause ; je leur crois pourtant quelques rapports avec le magnétisme. — Si vous continuez à être magnétisé , acquerrez-vous plus de clairvoyance morale ? — Oui , sans doute. — Faudra-t-il long-temps pour cela ? — Je n'en sais rien. — Voyez-vous autour de vous en ce moment ? — Non , je sens. — Acquerrez-vous aussi plus de clairvoyance physique ? — Je ne m'occupe nullement de mon corps. — Occuez-vous-en cependant , et dites-moi si la tension

d'esprit où vous êtes ne nuit pas à votre santé. — Point du tout. — Vous paraissiez plus agité? — Je voudrais n'être pas distrait du beau spectacle que j'admirais. — Votre sang est-il calme? — Oui. — Combien de pulsations par minute? — Soixante, comme c'est l'ordinaire chez moi. — Il ne se porte pas au cerveau? — Non. — Toutes vos fonctions se font-elles avec le même calme? — Oui. — L'état où vous êtes ne peut-il causer aucune lésion organique? — Non. — Que pensez-vous du magnétisme considéré comme moyen curatif? — Qu'il peut être fort utile. — A quelles maladies est-il sur-tout applicable? — A l'épilepsie, au rhumatisme, à l'aliénation mentale, à l'apoplexie et aux maladies aiguës. — A la goutte et à la surdité? — Oui, dans quelques cas. — Trouvez-vous quelques moyens pour vous souvenir de tout ceci quand vous serez éveillé? — Cela m'est impossible. — Pourriez-vous écrire? — Je le pourrais dans la suite. — Entendez-vous d'autres personnes que moi? — Non. — Quand M. de G... vous parle, l'entendez-vous? — Oui, en portant vers lui mon attention. — Pourquoi? — Parce que c'est lui qui vous a endormie. — (Ici M. de G... adresse directement une question, le somnambule répond, mais en paraît-

sant souffrir). Souffrez-vous? — Oui, quand je dois répondre à un autre qu'à vous (1). — Pourquoi? — C'est que ce n'est plus le même fluide. — Vous êtes en parfait rapport avec moi seule? — Oui. — Je pourrais seule vous endormir? — Je le crois. — Vous tenterez de l'être par d'autres? — Oui; je serais bien fâché de ne l'être plus... Je crois que je le serai à Naples..... par une femme. — Avez-vous de l'amitié pour moi? — Oui, une bien~~ende~~ amitié.— Marie! que vous me rendez heureux! Que ne vous dois-je pas pour tant de félicité! Marie!.... Ici, la physionomie du somnambule exprimait un mouvement de joie et de bonheur, et je continuai à le faire interroger par l'entremise de la somnambule.— Quel est donc le sentiment qui vous agite? — Je vois avec une vive satisfaction, que je..... (2). Le somnambule s'adressant toujours à Marie, lui dit : Je vous plains de ne pas sentir tout ce que j'éprouve : ah! quand nos ames seront un jour confondues, nous serons heureux ensemble, Marie! — Je ne désire pas encore ce bonheur-là. — Je vois bien que vous n'en êtes

(1) En s'adressant à la somnambule.

(2) Cette réponse, qu'on a jugé à propos de taire ici, est déposée aux archives de la Société du Magnétisme, à Paris, et luë dans sa séance du 13 avril 1818.

pas au même point que moi ; mais en dormant par vous , je pourrai vous y faire parvenir (1).— Vous m'aimez donc bien ? — Après la Divinité je n'aime rien tant que vous . — Cet amour est-il purement moral ? — Oui , rien de terrestre en moi dans ce moment . — Avez-vous de l'amitié pour moi quand vous êtes éveillé ? — Oui , mais non de la même manière ; mon attachement est bien plus faible et moins pur . — Attribuez-vous l'attrait que vous éprouvez , en ce moment , et lorsque vous veillez , au rapport magnétique ? — Oui . Que j'ai de regret de partir et de m'éloigner de vous ! Si je pensais , étant éveillé , comme je le fais à présent , je voudrais passer ma vie auprès de vous . — Vous me donneriez donc des soins quand je serais malade ? — Oui , toujours . — Voyez-vous l'état de ma santé ? — Oui ; vous éprouvez un grand mal de tête en ce moment . — Portez votre volonté à me guérir , car je souffre beaucoup . ( Ici le somnambule a mis sa main sur la tête de Marie , et il en a appuyé le front contre le sien . Au bout d'une minute , Marie s'est trouvée entièrement soulagée . Un peu après elle lui a commandé de s'éveiller ; il a ou-

---

(1) Les questions suivantes ont été faites par la somnambule , sans la participation du magnétiseur .

vert les yeux , et a dit ne se souvenir de rien de ce qui s'était passé durant son sommeil (1). )

Le baron de G...

*P. S.* M. le baron de G... devant retourner incessamment en Suède, où il a déjà passé quelques années, annonce qu'en sa qualité de membre correspondant de notre Société , il nous transmettra tout ce qui parviendra à sa connaissance relativement au magnétisme et à ses progrès dans le pays qu'il va habiter.

*Extrait d'une lettre de M. le docteur Joseph HAMEL, médecin de St.-Pétersbourg, et conseiller de Cour de S. M. l'Empereur de toutes les Russies , à M. le baron d'HÉNIN DE CUVILLERS, Secrétaire de la Société du Magnétisme , à Paris.*

Paris, ce 11 mai 1818.

..... Je vous adresse l'observation qui suit : elle a été communiquée par un médecin de

(1) M. le docteur du L... n'a été endormi que 4 fois seulement en ma présence ; et bientôt après la dernière séance , il s'est embarqué pour l'Italie à mon grand regret , à cause de l'attachement que les belles qualités de ce jeune médecin m'avaient inspiré.

Saint-Pétersbourg , à un de ses compatriotes , à Paris.

« M. Reuss , professeur de chimie à Moscou , vient d'observer que le feu ne disperse point , ou ne détruit pas le fluide magnétique ; voici le fait :

« M. le docteur *de Lowenthal* avait un somnambule extrêmement sensible à l'influence de son magnétiseur. Il suffisait à celui-ci de magnétiser en idée son somnambule , même à une distance de cinquante pas et en lui tournant le dos , pour exciter dans ce dernier une crise dans laquelle le somnambule tombait souvent tout d'un coup à terre.

« Le magnétiseur provoquait également les mêmes crises , en mettant ou faisant mettre , par son ordre , un morceau de métal magnétisé , dans la main du somnambule .

« Enfin , plusieurs fois on a fondu ou oxidé ce métal magnétisé ; mais le métal étant refroidi ou dans l'état d'oxide , produisait toujours le même effet : c'est-à-dire une crise , lorsque quelqu'un , même en l'absence du magnétiseur , mettait ce métal , ou ce métal oxidé en contact avec le somnambule .

Agréez , etc.

*Joseph HAMEL.*

---

## RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les  
Empereurs, et dans les Gaules.*

---

( *Suite de la 1<sup>re</sup> partie. — Des Sibylles.* )

**VENTRILQUES OU ENCASTRIMYTES.** L'auteur des *Superstitions des philosophes* veut aussi que les *ventriloques n'agissent et ne parlent que par le ministère du démon*.

Qu'on ait pu croire, dans les temps anciens, que le *ventriloquisme* ( qu'on me pardonne cette expression, qui est cependant consacrée) était l'ouvrage du démon ; l'erreur était excusable, parce qu'on ne connaissait point alors la cause et le mécanisme de cette manière de parler, et qu'on la regardait dès lors comme surnaturelle. Mais aujourd'hui que ce mécanisme est tout à fait à découvert, il est bien étrange de persister dans un préjugé qui est complètement détruit. Il ne faut pas confondre avec le *ventriloquisme*, certaines affections hystériques

qui produisent dans le ventre ou dans l'utérus , des bruits extraordinaires ressemblans quelquefois à des aboiemens , ou autres cris d'animaux. Cet accident morbifique n'a rien de commun.

Qu'est - ce donc que le ventriloquisme , et quelle en est la cause ? M. l'abbé de la Chapelle a écrit un livre entier , qui ne laisse rien à désirer sur ce sujet (1). « On donne , dit-il , le « nom de *ventriloque* à des personnes qui , par « habitude ou par une certaine conformation « d'organes , font entendre une voix étouffée « qui semble venir du ventre ; ils ont l'art , en « outre , de modifier cette voix au point de « faire croire , ou qu'elle descend des parties « supérieures et éloignées de l'air , ou qu'elle « sort du sein de la terre . »

L'abbé de la Chapelle a très-bien connu les causes de ce phénomène , au jugement de l'Académie. Il les attribue à un jeu particulier des muscles du pharynx et du gosier ; jeu que tout homme organisé à l'ordinaire , peut acquérir par un exercice constant et soutenu , joint à une volonté opiniâtre et bien déterminée à y ployer ses organes.

---

(1) *Le Ventrioloque , ou l'Engastrimythe* , par M. de la Chapelle , censeur royal , etc. , Paris , 1772 , in-12.

Il rapporte une foule d'exemples anciens et modernes de ventriloques, ou qui se faisaient un jeu de ce genre de locution, ou qui en abusaient pour mettre à contribution la crédulité des peuples.

On comprend combien un pareil talent pouvait avoir de prix dans le temps des oracles; combien il était facile de faire rendre des oracles *aux chênes de Dodone*, et de faire entendre des voix dans les diverses parties du sanctuaire; il suffisait qu'un ventriloque jetât ou modifiât sa voix, suivant l'effet qu'il voulait produire. La superstition abusait de tout. Avec une crise d'un côté et un ventriloque de l'autre, on explique toutes les merveilles des oracles anciens.

Quand donc l'auteur des *Superstitions des Philosophes* vient nous dire « que les anciennes pythonisses et sibylles ne se servaient pas toujours de l'organe ordinaire de la parole, mais qu'elles parlaient de préférence par le ventre, par l'utérus, par la tête, par les aisselles, etc. ; » s'il affirme cela sérieusement, et pour prouver l'action réelle des démons sur les pythonisses, on se rira de sa crédulité. Il est démenti par toutes les connaissances de son siècle.

Quand il ajoute « que souvent elles faisaient

« sortir leurs voix des statues des fausses divinités placées dans les sanctuaires des temples ; « de sorte que ces statues paraissaient animées ; « que souvent elles faisaient sortir les voix du sein « de la terre, » il reconnaît lui-même l'artifice, et ne fait que confirmer ce que nous venons de dire. C'étaient ou les prêtresses elles-mêmes, ou des prêtres adroits qui dirigeaient ainsi leurs voix, et produisaient ces illusions.

Nos ventriloques modernes, les *Thiemet*, les *Comte*, nous donnent tous les jours de semblables spectacles.

Arrêtons-nous un instant sur les diverses scènes qu'on a fait jouer au ventriloquisme : cet examen ne peut qu'intéresser. Il est, dans le dédale des superstitions anciennes, certains points sur lesquels on ne saurait trop revenir, parce que ce sont comme des points de reconnaissance où tous les autres viennent aboutir, et que la lumière qu'on y porte se réfléchit sur toutes les autres branches d'impostures.

Les auteurs prétendent que le premier qui trouva le ventriloquisme, était un certain Euryclès, d'Athènes; il profitait de cette manière de parler, pour faire le devin et tromper le peuple. De là on appela en général *engastimythœs* ou *eurycleens*, ceux qui faisaient mé-

tier de deviner, de quelque nature que fût la divination (1).

Mais le véritable engastrimythe ou ventri-loque, était celui qui était censé parler du ventre, la bouche fermée.

Il en est question dans Hippocrate. Ce père de la médecine, parlant d'une femme qui avait une esquinancie, laquelle lui permettait à peine de respirer, dit « qu'il sortait de sa poitrine, un « bruit semblable à celui qu'on entend dans les « engastrimythes (2). »

Gallien, dans son *Lexique hippocratique*, explique ce qu'on doit entendre par engastrimythes. « Ce sont ceux qui parlent la bouche « fermée, de manière qu'ils semblent parler du « ventre (3). »

Les engastrimythes étaient donc bien connus dans ces temps reculés, puisqu'Hippocrate les donne pour exemple, dans une espèce de maladie de la gorge.

(1) Leo Allatius, *De engastrimyto syntagma*.—Van-Dale, *De origine idolatriæ*, pag. 649.

Antoine Van-Dale, né en 1638; mort médecin de l'hôpital de Harlem, en 1708.

(2) Hippocr., lib. v, *de morb. epid.*

(3) *Qui occluso ore loquuntur, ita ut videantur in ventre loqui.* Galen., *Dict. hippocr.*

Van-Dale fait aussi, sur l'inventeur du ventriloquisme, ce raisonnement (1) : « *Puisque c'est « Euryclès qui en est l'inventeur, ce n'est donc « pas le diable, et le diable n'a que faire là.* »

Mais il paraît que l'origine des engastrimythes (2) remonte bien plus haut, et qu'il faut la chercher chez les Egyptiens.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, du temps d'Isaïe, et long-temps auparavant, le ventriloquisme était connu et accrédité parmi les Juifs. Isaïe en fait un terme de comparaison. Le prophète, pour peindre l'humiliation et l'abaissement de Jérusalem, dit « qu'elle par- « lera du creux de la terre, ainsi qu'une pytho- « nisse ; qu'on entendra sortir ses paroles « comme du sein de la terre (3). » Le prophète fait allusion à ce qui se pratique dans certaines espèces de ventriloquisme. La pythonisse s'éten-

(1) *Inventum igitur erat istud Euriclidæ, non opus supernaturale ac dæmoniacum.* Van-Dale, *De idololatriâ*, pag. 649.

(2) *Engastrimythe*, composé des mots grecs *ἴντε*, *dans*; *γαστὴρ*, *ventre*; et *μῦθος*, *parole*, *fable*, etc. Le mot *fable* lui-même vient de *φάειν*, *parler*.

(3) *Humiliaberis et terrâ loqueris; et de humo audiatur eloquium tuum; et erit quasi Pythonis de terrâ vox tua, et de humo eloquium tuum mussitabit.* Isaïas, cap. **xxix**, v. 4.

dait par terre comme pour consulter un mort. On entendait alors une voix sourde qui semblait sortir des entrailles de la terre , et qui n'était cependant que la voix de la pythonisse.

A une époque plus reculée encore , l'Écriture nous fournit une scène célèbre de ventriloquisme: nous voulons parler de l'évocation de Samuel , par la pythonisse d'Endor.

« Dès les premiers siècles de l'Église , dit « Calmet , on a vu les esprits se partager sur le « sujet de cette apparition. Les plus grands « docteurs et les pères les plus éclairés , n'ont « pu s'accorder sur cette matière ; et l'Église , « encore aujourd'hui , par une discréption pleine « de sagesse , souffre sur cela une diversité d'o- « pinions (1). »

Calmet énonce ensuite les diverses opinions des docteurs , qui prétendent , les uns que l'apparition fut l'ouvrage de Dieu , les autres qu'elle fut procurée par le diable , et les autres enfin , que tout ne fut qu'illusion , artifice et tromperie.

Ces derniers certainement ont raison , sinon pour le tout , du moins en grande partie .

(1) Voyez la Dissertation qui , dans la bible de Vence , est à la tête du premier livre des Rois , tom. iv , pag. 249.

Il est dit dans l'Hébreu, que la femme qui était à Endor était une pythonisse (1); qu'elle répondait par *ob*. « On traduit ordinairement, » dit Selden (2), le mot *ob* par celui de *python* « ou *magicien*; mais *ob* (3) était un esprit ou

(1) *Pythonisse*, du mot grec πύθων, *devin*, dérivé de πυθάρωμαι, *interroger*, parce que les pythonisses devinaient après qu'on les avait interrogées.

(2) Jean *Selden*, savant anglais, né dans le comté de Sussex, en 1584; mort en 1654.

(3) Selden se trompe; *ob* n'était point un esprit. C'est un mot hébreu composé des lettres *aleph*, *vau*, et *beth*. Il signifie *Uterus*, *Uter*. Ventre, Outre. Une outre pleine de vin ou de tel autre liquide, ressemble en effet au ventre; elle est faite d'une seule peau d'animal, sans couture. Il signifie aussi *Engastrimythe* ou *Ventriloque*, voyez le *Dictionnaire hébreu* imprimé à *Magdebourg*, par *CURTIUS*, en 1756, pag. 19. Un autre mot hébreu, *ob* ou *kob*, formé d'un *Cheth* et d'un *Beth*, signifie *le sein*, *la poitrine*, et vient de καβαή, *latuit*, dont les dérivés sont *secret*, *cachette*, etc. Lorsque *Saül* dit à la *Ventriloque* d'Endor *devine pour moi par ob*, il entendait qu'elle lui parlât au moyen de cette voix sourde qui semblait sortir de la poitrine ou du ventre, et dont elle faisait usage sans ouvrir la bouche et sans remuer les lèvres, comme font les engastrimythes ou ventriloques de nos jours. Le texte hébreu est formel. *Saül* dit à ses gens : *Quærite mihi mulierem ventriloquam*: et, suivant la version des septantes, ζητήσατε μει γυναικαν ἵγγαστρημυθον. La langue hébraïque rend ce mot *ventriloque* par *Ba-*

« un démon , qui rendait ses réponses par les  
 « parties que la pudeur ne permet pas de nom-  
 « mer; quelquefois il les faisait sortir de la tête  
 « ou des aisselles d'un mort ou d'un devin; mais  
 « toujours la voix était si faible et si basse, qu'elle  
 « semblait sortir de la terre ; et que celui qui  
 « consultait ne l'entendait souvent point du tout,  
 « mais se figurait ce qu'il voulait là-dessus (1); »  
 et Selden renvoie à l'histoire de Samuel.

---

*galat-ob*, qui veut dire, mot pour mot , en hébreu : *Mai-tresse sorcière par le ventre*. *BAGALA* signifie *præstigiorum perita* , et *OB* veut dire *Uterus*. (*Voyez le 1<sup>er</sup> liv. des Rois*, chap. xxviii , dans la Bible hébraïque imprimée à Rome en 1520 , par l'archevêque de Tolède , François Ximenès .) Cette Bible contient , sur plusieurs colonnes , le texte hébreu , la version grecque des septantes , et la version latine de St.-Jérôme , appelée *vulgata*. Il n'est pas étonnant que ceux qui voient le démon par-tout , aient qualifié le mot *OB* du titre de démon ; comme Jean Selden , et que d'autres , ne comprenant point comment une pythonisse pouvait parler sans ouvrir la bouche , prétendissent que *OB* signifiait une partie du corps que la pudeur empêche de nommer. Quoi qu'il en soit , puisque *OB* en hébreu signifie *ventre et ventriloque* , il est plus naturel de penser , avec les septantes , qui traduisent *OB* par ventriloque , que la pythonisse d'Endor était une engastrimythe ayant la faculté de répondre avec une voix sourde , qui semblait sortir du ventre.

(1) *Verum ob spiritus erat seu dæmon qui ab immun*

Saül, en effet, s'exprime ainsi vis-à-vis de la pythonisse : « *Devine-moi, je te prie, par ob;* » ce que les septantes on traduit : *Devine-moi par le ventriloque* (1). » Reste à savoir, à présent, si c'était le démon qui inspirait la pythonisse. La plupart des auteurs n'en veulent point convenir, ni chrétiens, ni juifs; on peut s'en convaincre en lisant la *Dissertation de Calmet*.

Les rabbins notamment, pensent « Qu'il était impossible que la pythonisse fit paraître Samuel, à moins que Dieu n'eût auparavant ressuscité ce prophète : or, il n'y a, disent-ils, nulle apparence que Dieu eût voulu le ressusciter pour découvrir à Saül ce qui devait lui arriver, pendant qu'il refusait de lui répondre, lorsqu'il l'interrogeait par l'*urim* et *thummim* (2), qui était le moyen légitime que

*dis, et quæ honestè non possunt nominari partibus, nonnumquām a capite, seu axillis, sivè arioli, sivè mortui, submissā voce, et quæ ex telluris cavitatibus videretur egredi, nec audiri, sed a consulente duntaxat mente concipi posset, responsa dabat.* Selden, *de Diis syris*, Syntagma 1, pag. 46, édit. Amstel., 1680, in-8°.

(1) Samuel, 1, c. 28.

(2) *Urim* et *Thummim* sont deux mots hébreux, dont le premier, *Urim*, vient de *aour*, composé des let-

« le Seigneur avait établi parmi son peuple : le tout n'est qu'un jeu et une friponnerie de la « pythonisse ».

---

tres hébraïques *alef*, *vau* et *reche*. Il signifie *lumière*, *splendeur*. *Maoura*, qui en dérive, signifie *caverne*, *trou*, par lequel la lumière du Seigneur se manifestait lorsqu'il rendait directement ses réponses. Le mot *Kour*, commençant par un *cheth*, ayant une prononciation gutturale, a la même étymologie, et signifie *blancheur*, *trou*, *caverne*; parce qu'avant et pendant le règne des premiers rois du peuple Juif, lorsqu'on consultait le Seigneur, ses réponses étaient précédées d'une lumière blanche et éclatante, et les oracles du vrai Dieu se faisaient entendre dans une caverne, ou dans un lieu obscur, ou pendant la nuit. L'autre mot hébreu *Thummim*, qui dérive de *thumm* ou plutôt de *dumm*, commençant par un *daleth*, signifie *qui garde le silence*; parce que celui qui recevait directement les réponses du Très-Haut, les attendait dans le plus profond silence.

La signification étymologique de ces différens mots hébreux fait mieux comprendre pourquoi des commentateurs de la Bible ont reproché à *Saül* de s'être adressé de préférence à une pythonisse ventriloque, plutôt que de consulter le vrai Dieu, par *Urim* et *Thummim*. Ce reproche manque cependant d'exactitude, puisque le texte hébreu, ainsi que la version grecque des septantes et la version latine de St.-Jérôme, disent que *Saül* consulta le Seigneur, et n'en obtint pas réponse, ni par les songes ou visions, ni par la lumière, ni par les prophètes. Ce qui est rendu dans le texte hébreu par ces mots : *ba-*

Cette consultation, dans l'intention de Saül, était un acte de nécromancie (1); car, Saül ne vient pas seulement consulter sur son sort, il demande qu'on évoque Samuel pour le lui révéler, ce qui caractérise la nécromancie.

La pythonisse se prosterne, et elle dit *qu'elle voit un dieu s'élever de la terre*. Saül lui demande *comment il est vêtu*: « *D'un manteau.*» répond-elle. « *Ah! c'est Samuël,* répond Saül,» et il se prosterne.

Si le fantôme eût apparu véritablement, et qu'il eût été vu et reconnu par Saül, c'eût été le triomphe de la nécromancie, ou plutôt de la fantasmagorie (2).

Mais il paraît que la pythonisse voyait seule

*kalmout, ba-Urim et ba-Nabim*, qui dérivent, le premier de **KELEM**, *songe, sommeil, pressentiment*; le second, **UR**, *lumière, splendeur*; et le troisième, **NABIA**, *prophète, inspire*. Ces trois expressions indiquent la manière dont le Seigneur communiquait alors directement avec les hommes, soit pendant le sommeil, par des songes et des visions, soit par la lumière éclatante qui précédait les réponses du vrai Dieu, dans des cavernes ou lieux obscurs; soit enfin par les prophètes, avec lesquels Dieu communiquait directement.

(1) *Nécromancie*, composé des mots grecs *νεκρός, mort, μαρτσία, divination*, d'où dérive *μάρτις, devin-*

(2) *Fantasmagorie*, composé des mots grecs *φά-*

le fantôme, et que Saül ne le voyait pas. Alors, s'il n'y avait pas d'imposture de la part de la pythonisse, il faudrait dire qu'elle était crisiaque. Et sitôt, en effet, qu'elle est entrée en crise, elle reconnut Saül pour le roi. Elle se plaint de ce qu'il s'est déguisé ; elle lui annonce la présence du prophète, et lui prédit le sort qui l'attendait. Ces prédictions caractérisaient précisément les sibylles, les pythonisses.

Il faut ensuite, dans le discours de la pythonisse, distinguer deux temps : le premier, où elle parle elle-même véritablement à Saül, et où elle ne lui parle pas en ventriloque, puisqu'il est dit, au contraire, qu'elle s'écria avec une voix forte : « *Exclamavit voce magnâ.* »

Dans le second temps, c'est Samuël qui est censé parler lui-même à Saül et lui prédire sa destinée. Ici c'est la partie du ventriloquisme, parce que la parole semblait sortir du fantôme.

La scène eût donc été tout à la fois, nécromancienne, crisiaque et ventriloque. C'est ainsi que la superstition s'emparait de tout, cumulait tout pour arriver à ses fins.

---

*taupe, fantôme, et ἄγομα, assemblée comme qui dirait assemblée de fantômes.*

On ne voit pas, dans l'Écriture, que la pythonisse ait fait aucun préparatif, aucun sacrifice pour provoquer l'apparition ; il semble qu'elle s'est contentée de se recueillir pour appeler et provoquer la crise somnambulique.

Les rabbins, au reste, nous apprennent comme se passaient les consultations et les réponses par OB (1).

Ceux qui consultaient la pythonisse se présentaient tenant une baguette de myrthe à la main. On faisait des fumigations, à travers lesquelles ils étaient obligés de passer. Le lieu des cérémonies était ordinairement un tombeau. La pythonisse était souvent assistée d'un devin, qui, tenant à la bouche un ossement d'un animal extraordinaire, se mêlait aussi de prédire l'avenir (2). D'autrefois la pythonisse s'étendait tout de son long sur la terre, auprès d'un mort ou d'un squelette, et feignait de le consulter. On entendait sortir de la terre un murmure sourd, une voix grêle qui donnait la réponse (3). Et c'est à cela qu'Isaïe fait allusion dans le passage ci-dessus rapporté.

(1) Voyez la signification du mot hébreu *OB*, dans la note précédente, pag. 261.

(2) Selden, *De diis syris syntagma i*, pag. 47.

(3) *Ibid.*, *Additamenta*, pag. 220.

Dans cette baguette de myrthe que portaient ceux qui étaient admis à consulter, on reconnaît aisément la baguette dont se servait le mercure égyptien pour conduire et évacuer les ames : nouvelle preuve que toutes ces pratiques venaient de l'Égypte.

Mais, dira-t-on, la prédiction donnée à Saül n'en était pas moins réelle, et ne s'en est pas moins accomplie. Le lendemain, Saül et ses enfans périrent dans le combat. Tout n'était donc pas imposture ? Non, sans doute. L'état crisiaque de la pythonisse était réel et certain, ainsi que la faculté de deviner et de prédire, qui en était la suite. Elle était connue dans le pays, comme pythonisse ; et c'est d'après cette notoriété que Saül va la trouver. La prédiction qu'elle lui donna était une prédiction, comme elle était dans l'usage d'en donner, comme celles qui émanaient des sibylles, des pythonisses, et de tant d'autres crisiaques.

Par cette explication, nous accordons satisfaction à tout le monde : à ceux qui ne voulaient pas que Dieu fût mis en jeu, nous ne le voulons pas non plus; à ceux qui excluaient l'intervention du diable, nous l'excluons aussi; nous attribuons le tout à la nature. Nous contentons encore ceux qui craient à la four-

berie et à l'imposture; car nous convenons qu'il y en avait beaucoup; et nous nous sommes toujours plaints de ce qu'on avait corrompu la pureté primitive du somnambulisme, en le mêlant *et l'associant* à toutes les superstitions et jongleries du paganisme.

Voilà pourquoi les anciens Pères de l'Église l'ont souvent confondu avec les superstitions.

Voilà pourquoi l'Église et l'Écriture elle-même, voyant dans le somnambulisme et le ventriloquisme des moyens de plus pour favoriser l'idolâtrie, une association coupable pour tromper et séduire les peuples, a compris les pythonisses, et ceux qui avaient un esprit de python, dans les condamnations générales prononcées contre les divinations criminelles.

Mais aujourd'hui que le somnambulisme et le ventriloquisme sont rendus à eux-mêmes, et qu'ils ne suivent plus une direction perverse, peut-on encore y soupçonner des relations avec les démons? relations qui n'ont jamais existé dans le sens où l'on supposerait que ce seraient les démons qui eussent agi dans le somnambulisme et le ventriloquisme, mais seulement dans le sens que, par imposture et artifice, on faisait tourner ces facultés naturelles au profit de l'idolâtrie.

Ici vient se placer naturellement un passage de saint Clément d'Alexandrie : « Vante-nous, « si tu veux, tes oracles pleins de folie et d'im- « pertinence; fais - nous paraître aussi devant « l'Apollon pythien, ces gens qui devinaient par « la farine et par l'orge , et ceux qui ont été si « estimés, parce qu'ils parlaient du ventre. Que « les secrets des temples des Égyptiens , et que « la nécromancie des Étrusques demeure dans « les ténèbres. Toutes ces choses ne sont certai- « nement que des impostures extravagantes et « de pures tromperies (1). »

Ainsi , on voit que , du temps de saint Clément d'Alexandrie , le ventriloquisme était apprécié à sa juste valeur , et n'était considéré que comme un artifice et un moyen d'imposture.

On remarquera , dans ce passage , que cet art du ventriloquisme est mis tout à côté des arts des Égyptiens , dont il faisait partie. Il est aussi accolé avec la nécromancie ; rien n'était plus aisé , avec le ventriloquisme , que de paraître faire parler les morts.

Les prêtres des payens s'étaient encore emparé de cette faculté de déguiser , affaiblir , et jeter la voix , pour créer deux sortes de di-

(1) Clem. Alexandr., *Straumata* , lib. iii.

vinations : la lécanomancie et la gastromancie.

La *lécnomancie* (1) se pratiquait en cette sorte : on mettait dans un poëlon ou bassin plein d'eau, des pierres précieuses et des lames d'or et d'argent gravées de certains caractères, pour offrande aux démons ; et, après les avoir conjurés par certaines paroles, on leur proposait la question sur laquelle leur réponse était attendue. *Alors il sortait du fond de l'eau une voix basse, semblable à un sifflement de serpent, qui contenait la réponse* (2).

La *gastromancie* (3) se pratiquait par le devin qui répondait sans remuer les lèvres, en sorte qu'on croirait entendre une voix aérienne (4).

Il n'est donc pas étonnant, d'après tout cet appareil superstitieux dans lequel on tenait déguisé le ventriloquisme, que, dans les premiers siècles, quelques écrivains aient répété que les ventriloques n'étaient que les instrumens du démon ; mais les bons esprits n'ont jamais été la dupe de toutes ces impostures.

(1) *Lécnomancie*, formé des mots grecs λεκάνη, *bassin*, et μαρτία, *divination*.

(2) *Traité de l'opinion*, tome II, pag. 417.

(3) *Gastromancie*, formé des mots grecs γαστήρ, *ventre*; et μαρτία, *divination*.

(4) *Traité de l'opinion*, tome II, pag. 417.

Balthazard Becker, dans son *Monde enchanté*<sup>(1)</sup>, Dickinson, dans son ouvrage intitulé *Delly Phænicizantes*<sup>(2)</sup>, ont parfaitement connu et caractérisé le ventriloquisme, en disant « que « ce prétendu prodige n'est qu'un badinage qui « vient de l'art, sans le secours du démon ; « que cela s'obtient par l'exercice, à quoi sert « beaucoup la disposition de la poitrine et de la « gorge. »

Les lumières depuis eux n'ont fait que s'accroître, et l'expérience est venue donner une nouvelle force aux lumières.

Écoutons Vigneul de Marville, qui écrivait vers la fin de 1600, et au commencement de 1700.

« Il y avait anciennement, dit cet auteur, des « hommes et des femmes qui faisant le métier « de devin et de devineresse, répondaient de leur « ventre à ce qu'on leur demandait. On a cru, « et c'a été la pensée de quelques-uns de nos « théologiens, que c'était le démon qui répondait de cet endroit-là.

« J'ai vu autrefois à Paris deux hommes qui, « sans s'être donnés au diable pour cela, parlaient « du creux de l'estomac, d'une manière si sur-

(1) *Becker*, tome iv, pag. 569.

(2) *Dickinson*, cap. ix.

« prenante , que ceux qui étaient proche ,  
 « croyaient entendre une voix, laquelle venait de  
 « bien loin ; ce qui étonnait merveilleusement  
 « ceux qui ne savaient pas le secret de ces gens-  
 « là , et leur faisait supposer des miracles où il  
 « n'y avait que du naturel.

« Dès qu'il arrive quelque chose d'extraordi-  
 « naire et de merveilleux dans la nature, continue  
 « l'auteur , on se porte , plutôt par ignorance ou  
 « par paresse, à l'attribuer à l'opération du démon ,  
 « qu'à en rechercher les véritables causes dans sa  
 « source.

« Nous ne connaissons point tout l'homme ;  
 « son corps est une machine pneumatique , hy-  
 « draulique et statique , qui a une infinité de  
 « ressorts qui produisent un million d'effets  
 « que nous ne connaissons pas, et sur lesquels  
 « nous ne faisons pas la moindre réflexion ; de  
 « sorte que , quand il arrive quelqu'un de ces  
 « effets, soit par altération dans les organes,  
 « soit parce que ces organes sont plus parfaits,  
 « ou parce qu'enfin ils reçoivent plus d'esprits  
 « que de coutume , ou que ces esprits sont unis  
 « d'une façon extraordinaire ; on ne sait à qui  
 « l'attribuer , et l'on crie *miracle* ; au lieu que si  
 « l'on examinait les choses avec soin, on trou-  
 « verait ce que nous voyons arriver tous les

« jours, quand le secret des choses est découvert ;  
 « que ce n'est presque rien qui fait notre éton-  
 « nement (1). »

Quel est ce Vigneul de Marville, qui parle avec tant de philosophie et de raison ? c'est un vénérable chartreux, dom Bonaventure d'Argonne, né à Paris, le 7 juin 1640, et mort à la chartreuse de Bourbon-les-Gaillons, près de Rouen, le 28 janvier 1704.

Son opinion, sans doute, peut bien être mise dans la balance, avec celle de l'auteur de la *Superstition des philosophes*.

De leur côté, ceux qui ont écrit sur la matière, nous fournissent une multitude d'exemples semblables à celui de Vigneul de Marville : Cœlius Rhodiginus (2); Jérôme Oleaster (3); Augustin Steuchus (4).

(1) *Mélanges d'histoire et de littérature*, par Vigneul de Marville, 1755, t. II, pag. 349 et suiv.

(2) *Antiquar. lectionum*. Ludovicus Cœlius Rhodiginus, professeur de latin et de grec à Milan et à Padoue, né à Rovigo en 1450, mort en 1525.

(3) Oleaster. Isaias., etc. Parisiis, in-fol., cap. xxix, vers. 4. — Jérôme Oleaster était un savant dominicain portugais, mort en odeur de sainteté en 1563.

(4) Levitic., cap. xix, fol. 146. — Aug. Steucus Eugubinus était né au duché d'Urbin, et fut chanoine régulier de la congrégation du Sauveur, en 1540.

Van-Dale a vu à Amsterdam, en 1685, dans l'hôpital des vieillards, une femme âgée de soixante-treize ans, nommée Barbara Jacobi, qui, en présence d'une foule de personnes, formait un dialogue entr'elle et un homme prétendu qu'elle appelait Joachim, avec une rapidité de demandes et de réponses, un changement de voix si bien soutenu, que tout le monde y était trompé; il y avait aussi des éclats de rire, des pleurs, des exclamations, des chants; on eût juré qu'il y avait deux individus, et il n'y avait que la bonne femme Jacobi (1).

Une autre nommée Cécile, dont fait mention Oleaster, se rapprochait des pythonisses anciennes; on entendait partir de ses coudes, et quelquefois d'autres parties de son corps, une voix grêle qu'elle attribuait à un certain *Pierre Jean*, mort depuis quelques temps: cette voix répondait sur le champ, et très-vite, aux questions qu'on lui faisait. Elle ne cessait de recommander à la charité de tout le monde, l'indigence de la pauvre Cécile (2).

Nous avons dit qu'avec le ventriloquisme on pouvait réaliser tous les prodiges des oracles

(1) Van-Dale, *De origine idolatriæ*, pag. 652.

(2) Oleaster, cap. xxix.

anciens ; faire sortir des tombeaux la voix des morts ; descendre du ciel des voix divines ; parler des statues muettes et inanimées ; toutes ces merveilles se passent sous nos yeux, ou sont consignées dans l'ouvrage de l'abbé de la Chapelle.

Louis Brabant, valet de chambre de François I<sup>e</sup>, épousa une jeune demoiselle en faisant entendre à la mère de la demoiselle, la voix lamentable de son époux décédé depuis peu, qui lui commandait ce mariage.

Il obtint d'un banquier de Lyon une somme considérable, par la même ruse (1).

On assure que *Comte* a joué innocemment le même tour à Angers.

Du temps, et en quelque sorte, sous les yeux de l'abbé de la Chapelle, le nommé *St.-Gilles*, ventriloque, qu'il présenta à l'Académie, eut le mérite d'opérer une conversion. Un jeune homme avait abandonné son épouse pour vivre avec une étrangère : pendant qu'il se promenait dans la forêt St.-Germain, une voix descendue du ciel fit rentrer dans le devoir cet époux égaré, qui, depuis, a constamment mené la vie la plus régulière (2).

(1) *Voyez* l'abbé de la Chapelle, pag. 210.

(2) *Ibid.*, pag. 467.

Enfin, on a vu, il y a quelques années, au Palais-Royal, galeries de bois, une poupée entièrement isolée, et ne tenant au plancher que par un fil de soie; on l'interrogeait par une ouverture pratiquée dans un coin de la chambre: on entendait sortir, comme du sein de la poupée, une voix grêle et presqu'insensible, qui rendait la réponse. Que cet effet fut opéré par le ventriloquisme, par l'accoustique ou par tout autre principe physique, voilà une statue qui parle, et qui, dans des temps de superstition, aurait rendu des oracles.

Nous avons insisté sur ces exemples singuliers, parce qu'ils confirment parfaitement tout ce que nous avons dit; parce que les faits qu'ils présentent paraissent tout à fait surnaturels; et qu'il est bon de faire voir qu'il ne faut pas, lorsqu'un fait s'élève au-dessus de notre portée ordinaire, recourir tout de suite au démon. Le temps, l'étude peuvent à la fin nous en faire trouver la clé.

Il n'était pas inutile non plus de faire sentir combien le genre humain était redévable à ce siècle des philosophes si décrié, puisque sans les lumières qu'il nous procure, nous courrions risque, à chaque instant, de gémir dans les prisons, et de monter sur les échafauds.

Cette pauvre Cécile , qui ne faisait de mal à personne , qui ne cherchait qu'à attendrir sur son indigence et sur les misères de sa vie , savez-vous quel a été son sort ? elle a été condamnée à l'exil par le sénat de Lisbonne , comme étant d'intelligence avec le démon , et déportée à l'île Saint-Thomas , l'une des Antilles , où elle est décédée (1).

Il arriva bien pis , vers le milieu du seizième siècle , à un homme qui se vantait d'avoir l'*esprit de saint Jean-Baptiste* ; au témoignage de Louis Guyon , il fut procédé à Toulouse , à l'encontre de lui , *comme hérétique , et fut brûlé* (2). Voilà portant où l'on voudrait nous ramener.

Mais non , que l'auteur du livre des *Supers-titions des philosophes* se désabuse , le siècle ne rétrogradera pas ; on ne verra de superstition que là où il y en a véritablement , et sur - tout dans ses ouvrages .

Le magnétisme animal est sans doute environné encore de grandes obscurités ; elles tiennent à la nature des facultés de l'homme , dont les mouvements et le jeu ne sont pas plus

(1) Oleaster , suprà .

(2) *Leçons de Louis Guyon* , livre iv , chap. xxii.

aisés à expliquer ; mais le magnétisme n'est point une superstition ; il est, au contraire, le fléau des superstitions qu'il détruit : chercher le vrai, faire le bien, voilà son objet et sa devise.

( *La suite au prochain numéro.* )

---



---

## TABLE DES MATIÈRES

**Contenues dans le 4<sup>e</sup> volume.**

---

|                                                                                                                                                                                                                                                                  |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Traitemens magnétiques, par M. Tanton, officier de la gendarmerie Royale,</i>                                                                                                                                                                                 | page 1 |
| <i>Notice sur Agnès Burgnet, dite la Maréchal, à Buzancy,</i>                                                                                                                                                                                                    | 11     |
| <i>Recherches sur le Magnétisme animal, imprimées à St.-Pétersbourg en 1816, par M. Lichtenstædt, docteur en médecine. Extrait par M. J. G. de Koerber, docteur médecin en Russie, et membre correspondant de la Société du Magnétisme, à Paris,</i>             | 40     |
| <i>Exposition physiologique des phénomènes du magnétisme animal, etc., par M. Auguste Roullier, professeur de médecine, ancien médecin des armées, Membre correspondant de la Société du Magnétisme, à Paris, etc. ( 2<sup>e</sup> extrait, par M. de B...),</i> | 53     |

|                                                                                                                                                                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>Recherches historiques sur le Magnétisme animal chez les anciens , etc. (Suite de la 1<sup>re</sup> partie. § v.) De la faculté qu'on suppose à quelques crisiaques de parler différentes langues , etc.,</i> | 74        |
| <b>Annonces ,</b>                                                                                                                                                                                                | <b>90</b> |
| <i>Historique de la maladie et de la cure magnétique d'Alphonse , fils de M. le baron de Rostaing , intendant militaire ,</i>                                                                                    | page 95   |
| <i>Traitemen t et cure magnétique d'une épilepsie , opérés à Rennes en 1817 , par M<sup>me</sup> des M*** ,</i>                                                                                                  | 118       |
| <b>Lettres et extraits de lettres communiqués à la Société du Magnétisme , à Paris.</b>                                                                                                                          |           |
| <i>Lettre de M<sup>me</sup> la comtesse de Coud*** ,</i>                                                                                                                                                         | 132       |
| <i>Lettre de M. le marquis de Puységur , concernant Victor RACE , somnambule ,</i>                                                                                                                               | 135       |
| <i>Première lettre de M. Thiriat , médecins des eaux de Plombières ,</i>                                                                                                                                         | 143       |
| <i>Deuxième lettre de M. Thiriat ,</i>                                                                                                                                                                           | 147       |
| <i>Troisième lettre de M. Thiriat ,</i>                                                                                                                                                                          | 149       |
| <i>Post-scriptum de M. Thiriat ,</i>                                                                                                                                                                             | 154       |
| <i>Lettre de M<sup>me</sup> Desmazures , à M. Deleuze , concernant la guérison de M<sup>me</sup> Baudry ,</i>                                                                                                    | 155       |
| <i>Certificat de la cure de M<sup>me</sup> Baudry ,</i>                                                                                                                                                          | 159       |
| <i>Recherches historiques sur le Magnétisme animal</i>                                                                                                                                                           |           |

## ( 282 )

|                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>chez les anciens, etc. (Suite de la 1<sup>re</sup> partie.) Cata-</i> |     |
| <i>lepsie ,</i>                                                          | 163 |
| <b>Errata ,</b>                                                          | 188 |
| <i>Exposition physiologique des phénomènes du ma-</i>                    |     |
| <i>gnétisme animal et du somnambulisme, etc.; par</i>                    |     |
| <i>M. Auguste Roullier, professeur en médecine, etc.</i>                 |     |
| <i>3<sup>e</sup> et dernier extrait ,</i>                                | 189 |
| <i>Maux de nerfs, de crises, de vertiges et d'accès de</i>               |     |
| <i>fureur, dont la guérison a été opérée par M. le</i>                   |     |
| <i>comte Louis-d'Aunay ,</i>                                             | 200 |
| <i>Certificat de la guérison du grenadier Pullman ,</i>                  | 214 |
| <i>Cure d'une épileptique, par M. le comte Louis-d'Au-</i>               |     |
| <i>nay ,</i>                                                             | 216 |
| <i>Certificat de la guérison de l'épileptique ,</i>                      | 224 |
| <i>Traitemen t et guérison d'une épilepsie , opérés à</i>                |     |
| <i>Rennes en 1817, par M<sup>me</sup> des M*** (2<sup>e</sup> art.),</i> | 227 |
| <i>Extrait d'une lettre de M. le baron de Gavedell, à</i>                |     |
| <i>M. le marquis de Puységur, concernant un médecin</i>                  |     |
| <i>de la Faculté de Paris, devenu somnambule ma-</i>                     |     |
| <i>gnétique ,</i>                                                        | 245 |
| <i>Extrait d'une lettre de M. le docteur Hamel , médecin</i>             |     |
| <i>de S. M. l'Empereur de toutes les Russies , à M. le</i>               |     |
| <i>Baron d'Hénin de Cuvillers , Secrétaire de la So-</i>                 |     |
| <i>ciété du Magnétisme , concernant le fluide magné-</i>                 |     |
| <i>tique animal ,</i>                                                    | 252 |

( 283 )

*Recherches historiques sur le Magnétisme animal  
chez les anciens , etc.* (Suite de la 1<sup>re</sup> partie ; des Ven-  
triloques ou Engastrimytes.) 254

**FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.**

*ERRATA**du mois de juin 1818, n° XII.**Pag. Lig.*

- 201, 11, Pulman, *lisez* Pullman, *passim*.  
*Ib.*, 27, vouliez, *lisez* voulussiez.  
 203, 5, feuilles de... etc, *lisez* trois onces de racines de patience et de bardane.  
 205, 20, on s'est moqué de moi, et je craignais tant qu'on s'en moquât encore, *lisez* je craignais tant qu'on ne se moquât de moi.  
 206, 11, il faudra demain, après, *lisez* il faudra après.  
 207, 1, demain mercredi, *lisez* mercredi prochain.  
*Ib.*, 9, demain, *lisez* mercredi.  
*Ib.*, 17, sortirez demain de, *lisez* sortirez de.  
*Ib.*, 19, mercredi 14, *lisez* mardi 14.  
 215, *Ib.*, *d'Atteville*, *lisez d'Alteville*.  
*Ib.*, 24, } *Baltazard*, officier de cavale-  
 225, 17, } *Baltazard*, *lisez* { rie, Chevalier de l'ordre royal  
 226, 8, } de la Légion d'honneur.  
 215, 24, }  
 224, 19, } *Valton*, gouverneur du fils {  
 225, *Ib.*, 8, } de M. le comte Louis d'Au-  
       } nay.  
 226, 1, aussitôt lui, *lisez* aussitôt je lui.  
 224, 16, grenadier à pied, *lisez* grenadier à cheval de la Garde Royale.  
*Ib.*, 18, de la Garde du Roi, *lisez* de la Garde Royale.  
*Ib.*, 19, *d'Atteville*, *lisez d'Alteville*.  
 225, 17, Chevalier le Cointre-Maupin, *lisez* Lecointre de Maupin, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur.  
*Ib.*, 18, *Berruyer*, *lisez* *Berruyer*, tailleur.  
*Ib.*, 19, *Job*, *lisez* *Job*, ébéniste.  
 253, 24, métal, ou ce métal oxidé, *lisez* métal refroidi ou oxidé.